



HAL
open science

Études de documents hiéراتiques inédits. Les ostraca de Deir al-Medina en regard des productions de la Vallée des Rois et du Ramesseum. Travaux de la première Académie hiéراتique, Ifao (27 septembre-1er octobre 2015)

Florence Albert, Annie Gasse

► **To cite this version:**

Florence Albert, Annie Gasse (Dir.). Études de documents hiéراتiques inédits. Les ostraca de Deir al-Medina en regard des productions de la Vallée des Rois et du Ramesseum. Travaux de la première Académie hiéراتique, Ifao (27 septembre-1er octobre 2015). BiGen/CENIM (56/22), 2019, 9782724707458. hal-02509476

HAL Id: hal-02509476

<https://hal.science/hal-02509476>

Submitted on 23 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Études de documents hiératiques inédits

Édité par

Florence Albert et Annie Gasse

Études de documents hiératiques inédits

Les ostraca de Deir el-Medina
en regard des productions de la Vallée des Rois et du Ramesseum
Travaux de la première Académie hiératique – Ifao
(27 septembre – 1^{er} octobre 2015)



CEN_iM 22

Cahiers «Égypte Nilotique et Méditerranéenne»

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE 56 – 2019
CENiM 22 – 2019

© INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, LE CAIRE, 2019

© CENiM, 2019

ISBN 978-2-7247-0745-8

ISSN 1110-2470

ISSN CENiM: 2102-6637



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

Sommaire

FLORENCE ALBERT	
INTRODUCTION	3
ANNIE GASSE	
INTRODUCTION THÉMATIQUE	
Les habitants de Deir el-Medina et leurs liens avec les autres lettrés de la Rive Gauche de Thèbes	7
I. CONTRIBUTIONS DES INTERVENANTS INVITÉS	
ANDREAS DORN, STÉPHANE POLIS	
Le scribe de la Tombe Amennakhte: deux nouveaux documents remarquables dans le fonds de l'Ifao	13
CHRISTOPHE BARBOTIN	
Une formule cachée des Textes des Sarcophages: les plaquettes E 10779 (?) C-D du musée du Louvre	37
II. ÉDITION DES OSTRACA ÉTUDIÉS	
ANDREAS DORN, STÉPHANE POLIS, avec la participation de FATEN KAMAL	
L'ostracon IFAO OL 200. Un exercice sur des formules épistolaires de la seconde moitié du règne de Ramsès III	51
JEAN-GUILLAUME OLETTE-PELLETIER	
Les ostraca IFAO OL 201 et OL 206. D'Ameneminet au vizir Nebmaâtrênakht	61

NICOLAS LEROUX	
Les ostraca IFAO OL 202 et OL 203.	
Brouillons de lettres ou exercices épistolaires	71
FATEN KAMAL, NATHALIE SOJIC	
L'ostracon IFAO OL 204.	
Exercice épistolaire de Maa(ni)nakhtouf	85
RASHA ISAAC, avec la participation de FLORENCE ALBERT et ANNIE GASSE	
Les ostraca IFAO OL 205, OL 207, OL 208 et OL 327	91
RENAUD PIÉTRI	
Les ostraca IFAO OL 209 et OL 210.	
Deux ostraca littéraires inédits de Deir el-Medina	105
NATHALIE SOJIC	
L'ostracon IFAO OL 211.	
Lettre de Pendoua au <i>ṯꜣ-ḥw ḥr wnmy n nswt</i>	115
NATHALIE SOJIC	
Les ostraca IFAO OL 1850, 6126, 3498 et 3208.	
Quatre lettres relatives à des <i>ṯꜣ-ḥw</i>	123
TABLE DE CONCORDANCE	143
INDEX	145
ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES	155
BIBLIOGRAPHIE	157



De droite à gauche et de haut en bas: Annie Gasse, Nicolas Leroux, Stéphane Polis, Andreas Dorn, Faten Kamal, Rasha Isaac, Christophe Barbotin, Jean-Guillaume Olette-Pelletier, Nathalie Sojic, Renaud Piétri, Florence Albert

Introduction

Florence Albert

SUITE AUX travaux de Bernard Bruyère à Deir el-Medina réalisés entre 1921 et 1951 sous l'égide de l'Ifao, l'Institut s'est vu confier l'une des plus importantes collections d'ostraca pour son étude. Initiée dès les années 1930 par Georges Posener pour le fonds des ostraca littéraires, celle-ci s'est jusqu'à présent essentiellement concentrée sur la publication des pièces, éditées régulièrement sous la forme de catalogues dans la collection des DFIFAO. À ce jour, environ un millier d'ostraca ont été publiés sur les quelque 7000 que compte le fonds des littéraires. À l'initiative d'Annie Gasse, qui a hérité du dossier en 1981, un projet d'édition numérique a été mis en place dans le but de faciliter la publication, à plus court terme, de l'ensemble des ostraca encore inédits. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les orientations scientifiques actuelles de l'Ifao, dont l'un des axes de recherche privilégiés consiste dans l'étude des corpus, de la langue et de l'écriture. Dans ce cadre, une part non négligeable des activités de l'Institut est dévolue à la formation, et il nous a paru fondamental que le projet s'intègre également dans cette dynamique. Le fonds des ostraca littéraires de l'Ifao se prête particulièrement à ce genre d'approche, car il permet à la fois d'aborder des aspects propres à l'hiéroglyphique, à la littérature et à la société de l'Égypte au Nouvel Empire. En outre, la variété et le nombre conséquent des textes inédits dont il est constitué offrent un panel représentatif des usages de l'écrit qui peut être appréhendé de manière didactique. Le texte se place au centre de cette documentation, qui a la particularité d'être accessible et consultable au Service des Archives et Collections de l'Institut. Les ostraca littéraires sont

ainsi des supports adéquats pour se former concrètement à l'édition de textes, en particulier à ceux rédigés en hiératique¹.

Avec le soutien de l'Ifao, du laboratoire ASM et du Labex ArcHiMedE de l'université Paul-Valéry Montpellier 3, l'idée d'un séminaire de travail consacré à l'apprentissage des techniques d'édition, prenant en compte les spécificités que présente la publication des ostraca, a pu se concrétiser. À la manière des *Sommerschule* de papyrologie, l'Académie hiératique a pour objectif de confronter le jeune chercheur à un matériel textuel inédit et d'étendre sa formation jusqu'à l'étape de la publication. Durant une semaine, un petit groupe de doctorants vient étudier sur place plusieurs ostraca sélectionnés en fonction d'une thématique spécifique, et ils s'engagent à en assurer la publication. Les doctorants sont encadrés par des spécialistes qui les forment aux techniques de transcription et d'édition des textes hiératiques. L'enseignement est dispensé sous la forme de sessions pratiques au Service des Archives et Collections, durant lesquelles un travail sur les ostraca est directement conduit (fac-similés, copies autographiées, encrages, etc.). Il est complété par des conférences et des communications où recherches en cours, approches théoriques et méthodologies de travail sont présentées. Les enjeux de l'Académie sont de permettre aux étudiants de cerner les difficultés et d'adapter leur réflexion à la documentation traitée, dans le contexte d'une démarche à la fois personnelle et collective.

Ce premier volume des CAHier (*Cahier de l'Académie hiératique*) constitue le fruit du travail réalisé durant la première Académie hiératique qui s'est tenue à l'Ifao du 27 septembre au 1^{er} octobre 2015. Il illustre l'implication des doctorants qui ont accepté de se prêter au jeu de la publication de documents complexes et souvent difficiles à traiter, ainsi que des intervenants qui ont accepté de nous livrer les résultats de certaines de leurs recherches en lien avec les activités intellectuelles de la rive ouest de Thèbes. Qu'ils trouvent dans ces lignes nos plus sincères remerciements pour le remarquable travail qu'ils ont produit, mais aussi pour la patience qu'ils ont su montrer durant la longue phase de préparation du manuscrit.

Tout comme l'Académie hiératique, le présent ouvrage n'aurait pu voir le jour sans l'engagement de deux institutions auxquelles nous sommes profondément attachés : l'Ifao et l'université Paul-Valéry Montpellier 3 qui en assurent conjointement l'édition. Notre reconnaissance leur est acquise et nous savons gré à Laurent Bavay, directeur de l'Ifao, Nicolas Michel, directeur des études de l'Ifao, Frédéric Servajean, Professeur d'égyptologie à l'université Paul Valéry-Montpellier 3, Ivan Guermeur, directeur de l'équipe ENiM, et David Lefèvre, directeur du Labex ArcHiMedE, pour leur soutien constant dans la réalisation de ce projet. Conscientes de la lourdeur de la tâche que représente la préparation éditoriale d'un ouvrage, nous remercions particulièrement Mathieu Gousse, Burt Kasparian, respectivement directeur du pôle éditorial et adjoint aux publications de l'Ifao, ainsi que Frédéric Servajean, pour le soin qu'ils ont apporté à la conception de ce CAHier.

¹ Sur les différentes recherches actuellement conduites sur le fonds des ostraca littéraires de Deir el-Medina conservés à l'Ifao, voir ALBERT 2018.

Enfin, à l'Ifao, nous avons pu compter sur l'appui de plusieurs personnes et services, aussi bien lors de l'Académie hiératique que durant l'élaboration de ce volume : Nadine Cherpion, alors responsable des Archives et Collections de l'Institut, nous a accueillis dans les meilleures conditions dans son service. Cédric Larcher, qui a lui a succédé, a, depuis, constamment apporté toute l'aide dont nous avons besoin dans nos diverses initiatives. Mazen Essam, son assistant, n'a jamais ménagé sa peine pour faciliter chaque étape de notre travail. Ihab Mohammed Ibrahim, photographe, a pris soin d'intégralement réaliser la couverture photographique des ostraca publiés dans l'ouvrage. Gaël Pollin, responsable du pôle image de l'Ifao, a su ménager le temps nécessaire au sein du service pour effectuer cette tâche fastidieuse. Nous leur exprimons ici notre plus profonde gratitude.

Introduction thématique

Les habitants de Deir el-Medina et leurs liens avec les autres lettrés de la Rive Gauche de Thèbes

Annie Gasse

LES ARTISANS de la Tombe, on le sait, vivent et habitent à Deir el-Medina, mais travaillent dans la Vallée des Rois. Il nous a semblé important, pour cette première session de l'Académie hiératique, de « planter le décor », d'évoquer par le biais de textes inscrits sur ostraca le contexte culturel et économique de la rive gauche de Thèbes au Nouvel Empire, à l'époque du plein épanouissement du village de Deir el-Medina. C'est pourquoi nous avons invité Andreas Dorn et Stéphane Polis à venir exposer le fruit de leurs travaux en relation avec les textes trouvés dans la Vallée des Rois. Toutefois Deir el-Medina et cette Vallée ne sont pas les seuls sites de production d'ostraca de la rive gauche thébaine. Le Ramesseum, où Christian Leblanc pense avoir trouvé une école de scribes², a livré de nombreux ostraca que Christophe Barbotin est chargé de publier³. Il a présenté ce matériel aux participants de l'Académie lors d'une conférence.

Chacun des spécialistes invités a, en outre, eu la générosité de soumettre également aux « Académiciens » des documents hiératiques divers qui leur ont permis, d'une part de prendre connaissance de recherches en cours et, d'autre part, d'être confrontés à une documentation hiératique différente de celle qu'il leur était proposé d'examiner. Ces diverses présentations ont abouti à deux contributions, majeures pour les études hiératiques, que nous avons le plaisir de pouvoir publier ici.

En rassemblant l'essence de leurs communications données lors de cette Académie et l'étude de deux nouveaux documents conservés à l'Ifao (le papyrus IFAO H 46 et l'ostracon OL 6790), A. Dorn et St. Polis font le point sur l'état actuel des recherches sur le scribe Amennakhte auquel ils consacrent

² LEBLANC 2004, p. 93-101 et pl. IX-XIV.

³ BARBOTIN 2013.

de nombreux travaux depuis plusieurs années. Ils soulignent combien l'étude d'un tel personnage permet, par une multiplicité d'approches, de toucher au plus près la culture d'un individu et du milieu socio-culturel qu'il illustre (p. 15-35).

Chr. Barbotin a, quant à lui, présenté deux plaquettes de bois inscrites conservées au musée du Louvre, dont la lecture et l'interprétation soulèvent de grandes difficultés. Ces documents originaux, sortes d'amulettes funéraires du Moyen Empire, n'ont finalement pas résisté à sa sagacité et leur publication est présentée dans ce premier CAHier (p. 37-50).

Quant aux Académiciens, ils ont été, comme il se devait, confrontés au difficile exercice du déchiffrement des textes hiératiques directement sur les objets. Pour presque tous, cette expérience était « une première » qu'ils ont hautement appréciée, se pliant volontiers aux exigences inattendues de la réalisation des fac-similés sur des pièces de surface souvent irrégulière.

La thématique de cette première Académie se destinait, on l'a dit, à porter quelques éclairages sur les relations du village de Deir el-Medina avec les autres centres d'activité de la rive gauche – Vallée des Rois et Ramesseum – et avec l'administration centrale installée sur la rive droite. Nous avons donc sélectionné des textes évoquant les « flabellifères à la droite du roi » (*ṯꜣy-ḥw ḥr wmn n(y)-sw.t*). Ces hauts personnages⁴ apparaissent sur nombre de documents déjà publiés, en particulier des ostraca qui sont souvent considérés comme des lettres-modèles, des brouillons de lettres ou, plus justement, des exercices épistolaires⁵. Le titre apparaît également à la dernière ligne d'ostraca portant des extraits de textes littéraires connus (par exemple le P. Anastasi I⁶, Hymne à l'Inondation⁷ ou Instruction d'Amennakhte⁸); dans ces cas, le titre est ajouté à la suite de l'extrait et copié dans une écriture plus grande, la fameuse « onciale » ramesside propre aux débuts de lettres⁹. Tous ces ostraca étant cassés en bas, on peut supposer qu'un fragment important de lettre suivait ce titre. Très certainement un exercice épistolaire n'était pas incompatible avec l'étude de textes strictement littéraires. Le choix de ce titre de flabellifère comme fil conducteur illustre la proximité de l'étude des œuvres classiques et de celle de la rédaction de documents administratifs dans la formation des scribes hautement qualifiés. Le genre épistolaire s'intègre très légitimement dans les belles-lettres.

Les ostraca proposés présentaient des niveaux de difficulté très différents. Les participants ont parfois pu étudier plusieurs tessons ou fragments de calcaire; ils livrent ici le fruit de leur labeur.

A. Dorn et S. Polis, avec F. Kamal, publient un exercice épistolaire (OL 200) écrit en rouge. Grâce aux données prosopographiques, les auteurs proposent de le dater de la seconde moitié de la XX^e dynastie. Les remarques paléographiques leur permettent de conclure que le copiste était un apprenti et non le célèbre Amennakhte lui-même auquel A. Dorn et S. Polis ont consacré plusieurs travaux essentiels¹⁰.

J.-G. Olette-Pelletier s'est attaqué à deux ostraca (OL 201 et OL 206) dont la lecture s'est révélée extrêmement malaisée. Le premier porte un texte fortement taché et à la graphie peu élégante.

⁴ Voir en particulier la mise au point de R. Piétri dans ce volume.

⁵ Voir DORN 2006.

⁶ O. DeM 1077 (POSENER 1938, pl. 43 et 43a).

⁷ O. DeM 1190 (POSENER 1951, pl. 37 et 37a).

⁸ O. DeM 1248 (POSENER 1951, pl. 62 et 62a).

⁹ Voir *infra*, les remarques de N. Sojic, p. 129.

¹⁰ Voir, dernièrement, DORN, POLIS 2017; POLIS 2017; ainsi que leur synthèse sur le personnage dans ce volume.



Séance de travail au Service des archives et collections de l'Ifao

Quant au second, il est constitué de neuf tessons dont plusieurs n'ont été retrouvés qu'après le déroulement de l'Académie, et on ne peut que louer la patience de l'auteur qui a accepté de reprendre maintes fois son travail. Le texte apporte un nouveau témoignage de l'existence du vizir Nebmaâtrénakht, qui vécut à l'extrême fin de la XX^e dynastie.

N. Leroux a étudié des textes (OL 202 et OL 203) qu'il identifie comme des « brouillons de lettre ou exercices épistolaires ». L'OL 203, assemblage de six fragments d'amphore, présente une importante surface très bombée qui a demandé un montage soigneux pour la réalisation du fac-similé, épreuve que l'auteur a surmontée avec *maestria*.

N. Sojic et F. Kamal publient, avec l'OL 204, un nouveau document qu'elles proposent, avec des arguments très convaincants, d'attribuer au célèbre scribe Maa(ni)nakhtouf. Cet article renvoie à l'étude, dans ce même volume, de N. Leroux qui, lui aussi, suggère avec une extrême prudence de reconnaître sur l'OL 203 l'écriture de ce même personnage.

Les quatre pièces (OL 205, OL 207, OL 208 et OL 327) présentées par R. Isaac, avec l'aide de Fl. Albert et moi-même, portent de belles graphies du titre de $\text{ḫ}r\text{-}w\text{mn}\text{-}n(y)\text{-}sw.t$. L'anthroponymie ainsi que quelques éléments paléographiques incitent à dater le troisième document (OL 208) de la fin de la XX^e dynastie. Cet ostrakon, très difficile à étudier étant donné son mauvais état de conservation, semble,

d'après les termes employés, devoir être considéré plutôt comme un ostracon documentaire que comme un texte littéraire. Ce cas illustre parfaitement une des grandes difficultés rencontrées par les premiers savants qui ont étudié les ostraca de Deir el-Medina. En effet, G. Posener et J. Černý ont réparti de façon admirable les quinze mille ostraca entre pièces littéraires et pièces documentaires, essentiellement d'après le vocabulaire et le style de l'écriture. Dans de très rares cas, un ostracon a été répertorié dans la mauvaise catégorie, tel l'OL 208 ; cet ostracon porte d'une part une liste d'anthroponymes citant des personnes ayant vécu au même moment (début de la XX^e dynastie) – ce qui pourrait être une sorte d'aide-mémoire utilisé dans un cadre administratif et, d'autre part, les restes de ce qui est très certainement un exercice épistolaire sur le titre de flabellifère.

Les ostraca OL 209 et OL 210, étudiés par R. Piétri, portent trois exercices de scribe. En effet, l'OL 209 offre la rare particularité d'être inscrit des deux côtés et par des mains différentes. Au verso on peut lire les restes d'une eulogie royale, tandis que le recto, de même que l'OL 210, mentionnent le titre de flabellifère à la droite du roi. L'auteur replace ces fragments dans le cadre de la formation d'étudiants déjà avancés dans le cursus.

N. Sojic (OL 211) a identifié, sur ce bel ostracon de calcaire, un exercice épistolaire portant une lettre adressée à un certain Pendoua. Grâce à une prudente analyse paléographique, elle propose de dater le texte de la seconde moitié de la XIX^e dynastie.

Avec les ostraca OL 1850, OL 6126, OL 3498 et OL 3204¹¹, N. Sojic, actuellement en charge d'un lot de fragments de lettres sur ostraca conservés à l'Ifao, a proposé d'éditer quatre morceaux de lettres portant le titre de flabellifère. Ainsi qu'elle le souligne, l'OL 1850 offre l'une des rares attestations de lettre dont un $\underline{\text{t}}\text{y-}hw$ est l'auteur et non le récipiendaire.

La publication de ces différentes pièces permet donc d'enrichir sérieusement le corpus des mentions déjà connues des flabellifères à la droite du roi dans les textes littéraires sur ostraca. Les auteurs ont souvent pu montrer que les graphies bien maîtrisées émanaient d'apprentis scribes déjà solidement formés. Tous ont prêté une attention minutieuse aux particularités paléographiques, ce qui a fourni des critères de datation couvrant une période allant de la fin de la XIX^e dynastie à l'extrême fin de la XX^e dynastie. Sur presque toutes les pièces, on remarque une écriture régulière, « littéraire » et nettement éloignée de celle des textes administratifs, de leurs abréviations et autres raccourcis souvent inesthétiques. La mention de certains personnages connus, tels le vizir Nebmaâtrênakht ou le scribe Maa(ni)nakhtouf, enrichit notre connaissance de cette communauté par le biais moins souvent exploité des ostraca littéraires. Ainsi, les participants de cette première Académie ont-ils mis en valeur certains aspects techniques de l'étude des ostraca mais également l'apport historique fourni par ces pièces difficiles à étudier.

¹¹ Ces ostraca, proposés aux participants de l'Académie, n'avaient pas été retenus lors de la session d'octobre 2015 et N. Sojic a aimablement proposé de les étudier à l'occasion d'un autre séjour à l'Ifao, ce qui permet de les inclure à ce *CAHier*.

Participants à la première Académie hiératique

Rasha Isaac (Université du Caire)

Faten Kamal (Université du Caire)

Nicolas Leroux (F.R.S.-FNRS – Université de Namur)

Jean-Guillaume Olette-Pelletier (Université de Paris IV-Sorbonne)

Renaud Piétri (Université Paul Valéry-Montpellier 3, ASM-UMR 5140; École du Louvre)

Nathalie Sojic (Université de Liège)

Conférences et communications présentées par les spécialistes invités

Christophe Barbotin (conservateur en chef au musée du Louvre)

- « Les ostraca hiératiques de l'école du Ramesseum »;
- « Une mystérieuse formule du Moyen Empire au Louvre ».

Andreas Dorn (Université d'Uppsala)

- « Lieu et contexte de la plus grande quantité d'ostraca hiératiques des ouvriers de la Tombe d'après les fouilles de Bruyère : les ostraca provenant des huttes de la Vallée des Rois »;
- « Une technique de fac-similé d'ostraca sur *kodatrace* ».

Stéphane Polis (Université de Liège / F.R.S.-FNRS)

- « Présentation du projet Ramsès »;
- « Les mains de l'Enseignement d'Amennakhte : reconnecter le littéraire au documentaire ».

Andreas Dorn et Stéphane Polis

- « À propos de l'O. Caire JdE 72460 : faut-il continuer la quête de la tombe d'une reine de la XIX^e dynastie dans la Vallée des Rois ? »;
- « Suivre la main du scribe Amennakhte dans la documentation hiératique de la XX^e dynastie : à propos d'une traque diachronique entre textes littéraires et documentaires ».



Fac-similé réalisé durant la semaine de travail



Contributions des intervenants invités

Le scribe de la Tombe Amennakhte

Deux nouveaux documents remarquables dans le fonds de l'Ifao*

Andreas Dorn, Stéphane Polis

Université d'Uppsala, Université de Liège / F.R.S.-FNRS

CET ARTICLE est le second d'une série de contributions¹ consacrées à la publication de sources inédites conservées à l'Institut français d'archéologie orientale ayant pour point commun d'être, plus ou moins directement, liées au scribe de la Tombe Amennakhte (v), fils d'Ipouy (ii)². Avant de présenter deux nouveaux documents – un en-tête de lettre sur papyrus adressée au chef du Trésor Montouemtaouy et un ostracon figuré de grande taille, signé au verso – nous proposons une synthèse des recherches portant sur le scribe Amennakhte (v), depuis les premiers travaux sur ce personnage qui remontent à W. Spiegelberg, jusqu'aux études les plus récentes, en passant par sa mise en exergue dans les études de J. Černý. Nous essayons, dans le même temps, de dégager les pistes qui restent à explorer dans ce dossier.

I. Les orientations de la recherche autour d'Amennakhte (v), fils d'Ipouy (ii)

Amennakhte (v), qui fut le scribe en chef de l'administration de la nécropole royale au sein de la communauté de Deir el-Medina durant la première moitié de la XX^e dynastie, nous est connu à travers une impressionnante quantité de documents de toutes sortes. La possibilité de rattacher à un seul individu

* Il nous est particulièrement agréable de remercier Florence Albert et Annie Gasse, qui nous ont permis de publier ici l'OL 6790, ainsi qu'Yvan Koenig qui a accepté de nous céder la publication du P. IFAO H 46.

1 Voir DORN, POLIS 2016.

2 Dans la numérotation de DAVIES 1999, p. 105 *sq.*

un tel nombre de sources est exceptionnelle, non seulement dans le cadre de l'Égypte pharaonique, mais plus largement dans le Proche-Orient ancien. En sus, on peut ancrer géographiquement ses pratiques scribales, et plus largement les différents épisodes de sa vie, sur la rive gauche de Thèbes : son village, sa maison, sa tombe, sa hutte dans la Vallée des Rois et un nombre significatif de lieux qu'il fréquentait (et ornait volontiers de graffiti), tant lors d'activités professionnelles que privées, nous sont connus.

Les recherches sur ce personnage remontent à près d'un siècle. Mais ces vingt-cinq dernières années, on a pu observer une nouvelle dynamique de recherches autour d'Amennakhte (v), d'abord avec la publication d'une étude regroupant et analysant tous les écrits d'Amennakhte (v) alors connus, et ensuite avec la découverte de nouveaux textes (majoritairement littéraires), mais aussi de structures archéologiques liées à ce scribe et jusqu'alors inconnues, comme son habitation dans la Vallée des Rois. Il devenait dès lors possible d'aborder de nouvelles questions et de proposer des approches innovantes du corpus documentaire nous informant sur la vie et la production du scribe.

En nous appuyant sur la publication récente de textes jusqu'alors inédits (et sur un matériel encore largement à exploiter dans les institutions d'Égypte et d'ailleurs), nous proposons ci-dessous un panorama critique des orientations de la recherche autour de ce scribe et soulignons les futures perspectives de recherche dans le domaine.

I.1. L'arbre généalogique et les événements biographiques

L'intérêt pour la personne d'Amennakhte (v), fils d'Ipouy (ii), découle d'abord du nombre important de textes, d'inscriptions, ainsi que d'objets et de monuments de toutes sortes qui nous renseignent sur sa vie. Déjà dans les indices des graffiti publiés par W. Spiegelberg (1921), on observe que le nombre d'inscriptions laissées par Amennakhte (v) est remarquable et dépasse largement celui des graffiti dus à d'autres membres de la communauté de Deir el-Medina. Les précisions relatives aux relations familiales de ce personnage conduisent d'ailleurs W. Spiegelberg à proposer un premier arbre généalogique de la famille d'Amennakhte (v)³. Cette généalogie fut par la suite régulièrement étendue, corrigée et précisée, et constitue depuis lors un axe de recherche à part entière, qui trouve des développements dans les travaux de B. Bruyère (1937, p. 81-83), J. Černý (1936; 1973b, p. 339-383), L.A. Christophe (1957), M.L. Bierbrier (1975, p. 39-42) et consorts jusqu'à l'étude fondamentale de B.G. Davies (1999, p. 105-118), qui propose l'analyse à ce jour la plus détaillée des relations familiales au sein du village de Deir el-Medina⁴.

³ SPIEGELBERG 1921, p. 99-101 (44), 171 (Stammbaum I).

⁴ On notera que certaines relations familiales et identifications de personnes demandent encore à être précisées, comme par exemple la relation filiale entre Amennakhte (v) et Ouserhat (iv), postulée par l'identification entre Amennakhte (v) et Amennakhte (viii) chez DAVIES 1999, p. 42, mais qui peut être questionnée (voir aussi DAVIES 1999, p. 187-188). On notera par ailleurs que, depuis l'étude de Davies, certaines confusions dans la généalogie d'Amennakhte se font encore occasionnellement jour. D. Klotz (2006, p. 271-272), par exemple, date la mort de Pentaoueret (iv), fils d'Amennakhte (v), en l'an 29 de Ramsès III en s'appuyant sur J. Černý (1973b), et non plus tard comme il le faudrait (DAVIES 1999, p. 109-110). A. Bassem (2016, p. 61-66) confond Amennakhte (v) et Amennakhte (xviii), petit-fils de ce dernier et fils d'Horichéri (i), confusion étonnante étant donné ses pl. 30 et 31, où le signe H8 de H8 est clairement lisible en lieu et place du signe t (X1) dans le mot *it*.

En plus d'une recherche généalogique poussée, J. Černý (1973b, p. 339-383) consacra, dans son étude sur la communauté de la Tombe, une annexe entière à Amennakhte (v) et à sa famille – il est, pour mémoire, à l'origine d'une lignée de cinq générations de scribes –, qui demeure la discussion la plus approfondie de toutes les sources disponibles concernant les tâches et responsabilités d'Amennakhte (v) comme scribe de la Tombe. La plupart des études postérieures concernant l'office d'Amennakhte (v) s'appuient en effet directement sur le matériel collecté par ce dernier et discutent, en fonction du sujet traité, une sélection des documents qui y sont mentionnés.

Dans le cadre de son travail sur la chronologie du Nouvel Empire, M.L. Bierbrier (1975) fut l'un des premiers à estimer le nombre d'années durant lesquelles un personnage attesté dans les sources de la Nécropole a pu vivre, en postulant que les individus émergent dans la documentation en raison de leurs responsabilités lorsqu'ils ont environ 20 ans. L'approche proposée par M.L. Bierbrier, qui a intégré l'essentiel de la documentation concernant Amennakhte (v), permet de se représenter les situations concrètes de vie au cours desquelles un texte fut créé et ouvre la voie à de nouvelles formes d'interrogations, telles que la vraisemblance de l'exercice actif d'une fonction à l'âge de 60 ans. De telles questions peuvent être considérées comme la première étape d'une recherche micro-historique concernant le scribe Amennakhte (v) et pointent dans la direction de l'un de nos objectifs à plus long terme, à savoir la production d'une biographie sur ce personnage.

On peut donner comme exemple de question ouverte dans ce domaine le fait de savoir qui – d'Amennakhte (v) ou de son fils Horichéri (i) – occupait la fonction de « scribe en chef de la Tombe » après le règne de Ramsès III, et quand précisément Horichéri (i) a succédé à son père⁵. Les points suivants ne peuvent en effet toujours pas être tranchés de manière certaine : est-ce que Horichéri exerçait pleinement la fonction lorsqu'il est attesté pour la première fois avec le titre de scribe ? Quand Amennakhte (v) quitta-t-il son poste définitivement ? Pour y répondre, il faut commencer par intégrer le fait que le plein exercice de la fonction et l'attribution du titre ne doivent pas se concevoir de manière rigide : un individu pouvait en effet exercer une fonction *de facto* (et porter le titre qui s'y rapportait), alors même qu'elle revenait *de jure* à un autre. Dans le cas présent, cela signifie que Horichéri a pu occasionnellement porter le titre de son père, notamment lorsqu'il agissait en son nom en l'absence de ce dernier. Il va de soi que Horichéri (i) exerça officiellement la fonction de scribe après la mort de son père, aux alentours de l'an 6 de Ramsès VI, mais il est très probable que cet office commença dans les faits pour lui dès qu'il fut nommé assistant de son père (O. Caire CG 25563, r^o 3)⁶. Il appert donc qu'une perspective trop « structuraliste » concernant les fonctions exercées et les titres revêtus par ces individus n'est pas la plus fructueuse, dans la mesure où elle ne permet pas de rendre compte de contradictions apparentes dans la documentation de la rive Ouest. Dans le cas d'Amennakhte (v), qui fut dessinateur avant d'être promu scribe, on peut en ce sens affirmer que toutes les sources dans lesquelles il porte le titre de *sš-ḳd* ne peuvent pas être mécaniquement datées d'avant l'an 16 de Ramsès III, date à laquelle

⁵ Nous ne cherchons pas ici à répondre de manière détaillée à cette question en étudiant systématiquement les sources primaires (et l'abondante littérature secondaire afférente) concernant les détails de la vie institutionnelle d'Amennakhte (v) et de ses fils, mais à illustrer le genre de problèmes rencontrés par les chercheurs en la matière.

⁶ Pour le détail de la discussion, voir JANSSEN 1982, p. 149-153 ; VENTURA 1986, p. 79 n. 96 ; VON BECKERATH 1995, p. 98 avec la n. 12.

il fut promu au rang de scribe par le vizir Tô. En effet, nous possédons des documents – comme un ostrakon-stèle trouvé dans un contexte archéologique datant du règne de Ramsès IV, où il se présente sous le titre de dessinateur dans l’horizon d’éternité⁷ – qui montrent clairement que tel n’était pas le cas.

Dans les années qui ont suivi J. Černý, lequel glosait de près les textes originaux sans jamais s’en écarter, J. Romer fut le premier à rendre compte de la vie d’Amennakhte (v) dans un style plus proche de l’essai biographique, en paraphrasant le contenu des textes au sein de son chapitre consacré à Amennakhte (v)⁸. Il n’hésite pas à mentionner les trous dans la documentation et certains points d’étonnement spécifiques, comme le fait qu’Amennakhte (v) ne succéda pas à son père dans la fonction de chef d’équipe, bien qu’il devînt au final l’un des trois capitaines lorsqu’il endossa le rôle de scribe en chef, et à ce titre entra dans le cercle restreint des hauts responsables de la communauté. La promotion d’Amennakhte (v) au rang de scribe par le vizir Tô est assurément l’événement biographique par excellence, que l’on trouve mentionné dans tous les travaux consacrés au scribe⁹. En revanche, des réflexions cherchant à comprendre pourquoi il ne succéda pas à son père comme chef d’équipe, comme c’était la norme (faut-il penser à des rivalités au sein de l’équipe ?), et pouvant expliquer l’importance qu’Amennakhte (v) accorda à sa nomination comme scribe et son attachement au vizir Tô, ne se croisent que rarement¹⁰. Les pistes à explorer sont ici encore nombreuses, notamment celles consistant à explorer plus avant les relations interpersonnelles et les mariages au sein de la communauté : l’histoire sociale de Deir el-Medina demeure encore largement à écrire.

1.2. La production littéraire d’Amennakhte (v)

Pour traiter de la dimension littéraire du scribe Amennakhte (v), J. Černý profita du travail de G. Posener (1955, p. 61-72, pl. 4) qui révéla l’existence d’un *Enseignement d’Amennakhte*, sans toutefois établir un lien direct entre l’auteur de ce texte et le personnage historiquement attesté à Deir el-Medina. En mentionnant explicitement le lieu d’origine des copies de cette œuvre appartenant aux *richesses inconnues* de la littérature égyptienne, il est cependant évident que le milieu socio-culturel de Deir el-Medina n’était pas loin dans l’esprit de G. Posener, mais s’appuyant sur un passage du texte qui mentionne la fréquentation par l’élève de la « Maison de vie », il insista plutôt sur le lien entretenu par l’auteur, plus réel que fictionnel de son point de vue, avec les temples de la Rive ouest. Pour G. Posener, celui-ci était probablement un prêtre lié à ces institutions, à l’image d’Aménémopé, auteur de l’*Enseignement* éponyme.

Le pas d’une identification de l’auteur de cet *Enseignement* avec Amennakhte (v), fils d’Ipouy (ii), fut franchi par J. Černý (1973b, p. 348, n. 7), qui lui en attribua la paternité. Or il se trouve que différentes sources relient explicitement le personnage au milieu des temples¹¹ : les hypothèses de G. Posener et

⁷ O. BTdK 244, voir DORN 2011a, p. 293, pl. 216-217.

⁸ Voir ČERNÝ 1936, p. 247-250; ČERNÝ 1973b, p. 347-348 et ROMER 1984, p. 106-115. On notera que, chez J. Romer, l’identification du frère d’Ipouy (abréviation d’Aménémopé) comme Néferabou diffère de celle de B.G. Davies (1999, chart 9), qui cite Pahatia (i) comme frère d’Ipouy (ii).

⁹ Voir par exemple l’ouvrage de M.L. Bierbrier (1982, p. 35-36).

¹⁰ Voir ROMER 1984, p. 106, ainsi que DORN 2015a; 2015b.

¹¹ Il faut noter que le titre « scribe de la Maison de Vie » n’est attesté que dans un témoin de l’*Enseignement* et dans un graffito (2173) dû à son fils Panéferemdjed (i). En ce sens, il pourrait s’agir d’une valorisation *a posteriori* d’une figure intellec-

de J. Černý se confortent par conséquent plus qu'elles ne s'opposent. Ce lien avec le personnage historique était pour J. Černý (1973, p. 348, n. 7) le point de départ d'une collection des textes littéraires « signés » par Amennakhte, et il ouvrait par là même, au détour d'une note de bas de page, la possibilité de recherches littéraires plus larges concernant ce scribe, en citant les textes de l'O. Gardiner 25 (r^o = *Éloge de la ville* et v^o = *Poème satirique*), de l'O. Turin CG 57001 (r^o = *Hymne à Ramsès IV*¹²), et de l'O. Turin CG 57002 (= *Hymne à Ptah*).

L'*Enseignement d'Amennakhte* n'a cessé de faire l'actualité dans les publications égyptologiques des dernières années. La redécouverte de l'O. Grdseloff par S. Bickel et B. Mathieu (1993), qui avait été précédemment transcrite par J. Černý et était alors connu sous le nom d'O. Borchardt 2, ainsi que la nouvelle édition synoptique qu'ils ont proposée de l'*Enseignement* en parallèle avec une discussion de toute la production littéraire du scribe – incluant un nouveau poème conservé sur l'O. Ermitage 1125, r^o (= *Hymne à Ramsès IV ou V*) – ont constitué un premier jalon important. La figure d'Amennakhte comme auteur historique prenait alors corps, et était enrichie d'une analyse de son rôle comme maître (tuteur d'Hormin (i) fils de Hori¹³) et comme figure intellectuelle dans la communauté de Deir el-Medina.

Un nouveau témoin du texte de l'*Enseignement*, découvert sur un ostracon de la Vallée des Rois à proximité des huttes des ouvriers utilisées sous Ramsès IV¹⁴, vint bientôt tripler la longueur du texte tel qu'on pouvait le reconstruire jusqu'alors. Cette suite rendit dans le même temps problématique l'hypothèse de G. Posener (1955), qui avait imaginé que le texte éducatif du P. Chester Beatty IV pourrait en constituer la suite¹⁵. En revanche, en s'appuyant sur la structure dialogique du texte et sur des arguments à la fois thématiques et phraséologiques, d'autres textes ont été rapprochés de l'*Enseignement* par A. Dorn (2013). En l'absence de connexions directes, cette proposition attend d'être confirmée par des témoins qui permettraient d'établir fermement les raccords suggérés.

Depuis l'étude des textes signés par Amennakhte (v) par S. Bickel et B. Mathieu (1993), de nouvelles œuvres ont été mises au jour¹⁶, d'autres textes étendus¹⁷, et certaines compositions abordées dans une perspective générique¹⁸. L'étude de ce corpus toujours en expansion permet de percevoir la variété des genres et des registres linguistiques maîtrisés par un scribe comme Amennakhte (v) : enseignements, hymnes au roi et prières aux dieux, éloge de la ville, poème satirique et autres textes plus difficilement identifiables, rares sont les domaines de la production littéraire qui sortent de l'orbe de compétence d'Amennakhte (v). Cette brève liste montre à suffisance que sa production s'inscrit

tuelle de la communauté plutôt que d'une fonction effectivement exercée. Quoi qu'il en soit, ses relations avec les temples funéraires ne souffrent pas de doute (cf. BICKEL, MATHIEU 1993, p. 36, avec les notes 30 et 31).

12 Le texte magique du verso n'a, à notre connaissance, jamais été explicitement rapproché d'Amennakhte (v) (ni étudié de manière détaillée).

13 Notons que le Hori en question doit être Hori (ix) et non le scribe de la nécropole Hori.

14 Le cône de déblais dans lequel il a été trouvé était situé dans les environs immédiats de la hutte qui doit avoir appartenu à Amennakhte (v). Pour cet ostracon, accompagné d'une nouvelle synopse de l'*Enseignement*, voir DORN 2004 ; cette dernière doit à présent être complétée par les témoins publiés dans RITTER 2008, p. 83-84 et GRANDET 2016, p. 343-351. Pour l'ostracon O. BTdK 732, voir également DORN 2011a, p. 450-451 et pl. 628-630.

15 Soulignons que les habitudes orthographiques, lexicales et grammaticales de ce texte n'en sont pas moins compatibles avec celles du scribe Amennakhte (v) ; sur ce point, voir POLIS 2017a, p. 92, 106-108, 121, n. 124.

16 BURKARD 2013 ; DORN, POLIS 2016 ; HASSAN 2017.

17 HASSAN, POLIS 2018, p. 245-264.

18 RAGAZZOLI 2008.

directement dans les tendances littéraires caractéristiques de l'époque ramesside¹⁹, et dépasse le contenu classique des *Miscellanées*.

Le rassemblement de toutes ces compositions sous l'ombrelle d'Amennakhte (v) n'est toutefois pas sans poser certains problèmes. En effet, il repose sur le présupposé que la formule *ir.n*, « fait par », clôturant les textes « signés » par Amennakhte, renvoie bien (et de manière systématique) à la personne qui les a composés – c'est-à-dire l'auteur –, plutôt qu'au scribe qui les a copiés – le scripteur (sans que cette seconde possibilité soit exclue par la première, puisque l'on peut naturellement posséder des autographes)²⁰. De surcroît, on connaît certains cas d'appropriation de textes rédigés antérieurement, précisément au moyen de cette formule *ir.n*²¹. Enfin, le problème particulier d'une attribution de l'*Enseignement* à Amennakhte (v) est aigu, car ce texte n'est pas proprement signé et l'on sait la place que les pseudépigraphes occupaient dans la littérature égyptienne, au sein de laquelle la figure de l'*auctor* – garant du contenu du texte – primait sur celle de l'*auteur*, un terme teinté de romantisme dont l'application anachronique dans le contexte de l'Égypte ancienne peut s'avérer problématique, sinon dangereuse (SIKORA 2015). Si l'on souscrit volontiers à ces réserves, qui s'appliquent de manière générale en Égypte ancienne, les éléments qui suivent sont à prendre en considération dans le cas spécifique du scribe Amennakhte (v) et dans le contexte particulier de Deir el-Medina²². Tout d'abord, l'environnement intellectuel de Deir el-Medina sous la XX^e dynastie semble avoir exalté les figures individuelles²³ d'une manière qui ne trouve guère de parallèle en Égypte pharaonique; par conséquent, l'émergence d'un auteur (au sens moderne du terme) est ici possible – quand bien même elle serait invraisemblable en d'autres temps et dans d'autres lieux. Ensuite, les différents textes signés, ainsi que les témoins de l'*Enseignement d'Amennakhte*, proviennent exclusivement de l'espace de vie des ouvriers de la Tombe²⁴ et sont datés (quand ils peuvent l'être) de la période de *floruit* du scribe Amennakhte (v). Pour les lecteurs de ces textes, on peut par conséquent postuler l'existence d'une relation relativement évidente entre l'individu à l'origine de ces compositions et le scribe de la Tombe Amennakhte (v). Troisièmement, on sait qu'Amennakhte (v) possédait les capacités rédactionnelles et était en outre volontiers enclin à l'auto-affichage (ne fût-ce que dans les nombreux graffiti qu'il laissa dans la nécropole); cet élément invite donc à sauter le pas entre l'attribution pseudépigraphique et l'auctorialité effective (et réclamée). Enfin, sans recourir à l'argument paléographique qui n'aurait pas de portée au-delà du scripteur, on observe dans les compositions qui lui sont attribuées des régularités, tant au niveau orthographique que grammatical²⁵, qui conduisent à penser qu'un même individu peut être à l'origine de ces textes. Par conséquent, si une approche décontextualisée de la production littéraire a indiscutablement ses mérites (et peut être appliquée en parallèle), il nous apparaît que le

19 Le nombre de ses enfants semble montrer qu'il a préféré pratiquer l'amour plutôt qu'en parler; les chants d'amour ne font en effet pas (encore?) partie de son arsenal.

20 Voir la discussion dans POLIS 2017a, p. 90-93.

21 Dans le contexte de Deir el-Medina, voir en particulier le cas d'Amennakhte fils de Khaemnoun, qui ajouta un colophon sous la forme de cette formule *ir.n*, « fait par », dans un espace laissé vide du *Dream-book* du recto du P. Chester Beatty III (GARDINER 1935a II, p. 26-27 et II, pl. 8A).

22 Voir POLIS 2017b, p. 78-88, concernant les circonstances particulières de la production écrite à Deir el-Medina.

23 Voir DORN 2017.

24 Voir déjà BAINES 1996, p. 167.

25 Voir POLIS 2017a.

rapprochement avec la figure historique d'Amennakhte (v) est largement fondé et que l'*onus probandi* repose, en l'état actuel de notre documentation, sur les épaules de ceux qui voudraient délier cette production littéraire du scribe de la Tombe.

1.3. Le corpus « non littéraire » d'Amennakhte (v)

Avec Amennakhte (v), ce ne sont pas seulement des textes littéraires, mais une grande quantité de textes administratifs, juridiques, épistolaires, ainsi que de stèles, inscriptions hiéroglyphiques, dessins, dipinti et graffiti divers – résultant à la fois de son activité professionnelle comme scribe de la Tombe, de ses responsabilités diverses au sein de la communauté, et de pratiques sribales relevant de la sphère privée – qui ouvrent la voie à une étude globale de la vie²⁶ du personnage (cf. § 1.1). On prendra ci-dessous l'exemple de deux des documents les plus fameux ayant été rapprochés d'Amennakhte (v), à savoir le papyrus de la Grève et le papyrus des Mines d'or, afin d'illustrer le type de pistes qui restent à explorer en la matière.

La rédaction du papyrus de la Grève (P. Turin Cat. 1880)²⁷ fut attribuée par Edgerton (1951, p. 144-145) à Amennakhte (v), en raison du rôle prépondérant joué par celui-ci dans les événements qui y sont rapportés et de l'utilisation du pronom de la première personne à certains endroits-clés du texte, lequel serait la trace (et mettrait en valeur) le rôle personnel joué par Amennakhte (v) durant les grèves de l'an 29 de Ramsès III. Cette attribution a été acceptée par les égyptologues ayant travaillé sur le texte par la suite²⁸, mais a récemment été mise en doute par G. Burkard (2013, p. 68), qui observe qu'il n'est nulle part explicitement mentionné qu'il est le scribe à l'origine de ce document. À cela s'ajoute, comme l'a récemment noté K. Gabler (2018a; 2018b, n. 38), que l'affirmation de A.H. Gardiner (1948, p. xvi) selon laquelle un seul scribe serait à l'origine de ce document, n'est pas aussi solide que l'autorité du savant anglais pourrait le laisser croire. Certaines régularités dans la structure des listes du personnel-*smd.t* autorisent en effet à suspecter que deux scribes différents ont pu utiliser ce papyrus. Si cette question demeure à trancher d'un point de vue paléographique – tâche que l'absence de photographies publiées ainsi que l'application ancienne d'un vernis de conservation de mauvaise qualité sur l'original ne facilitent guère –, on mesure l'impact qu'une telle remise en cause pourrait avoir concernant Amennakhte (v) : P.J. Frandsen (1990), par exemple, s'appuie directement sur ce document pour évaluer la loyauté du scribe envers l'État d'une part et envers la communauté des artisans d'autre part, ainsi que pour reconstruire les relations interpersonnelles du scribe avec différents membres de l'Institution de la Tombe. La reprise de cette question, en parallèle avec l'étude plus approfondie du rôle joué par Amennakhte (v) dans différents dossiers administratifs et judiciaires, permettra, à n'en pas douter, de préciser (ou de revoir) les rôles politique, juridique et social de ce dernier.

²⁶ Voir toutefois McDOWELL 1999, p. 272 et 276 [index]. Dans cette anthologie, un nombre important de textes, à la fois littéraires et non littéraires, dont Amennakhte est le rédacteur ou dans lesquels il est mentionné, sont présentés et traduits.

²⁷ Pour une traduction récente, voir MÜLLER 2004. La bibliographie sur ce document est imposante, voir récemment POLIS 2011 et ROSMORDUC 2016.

²⁸ Voir, par exemple, EYRE 1979, p. 85 ou FRANSEN 1990, *passim*.

Le papyrus des Mines d'or (P. Turin Cat. 1879+) est probablement l'un des papyrus les plus célèbres de l'Égypte ancienne, mais reste pourtant un grand inconnu²⁹. Si la carte légendée du recto, mentionnant les carrières de grauwacke (la fameuse « pierre de Bekhen ») et l'extraction d'or dans les montagnes environnantes, a fait l'objet de diverses publications et études – qui visent tantôt à comprendre l'usage qui pouvait être fait d'un tel plan³⁰, tantôt à préciser la compatibilité entre ce plan et nos connaissances géographique et géologique du Ouadi Hammamat et des régions alentour³¹ – les textes du verso demeurent majoritairement inédits³². Depuis que les différentes parties du papyrus ont été réarrangées³³ et que plusieurs fragments identifiés par R. Demarée et S. Demichelis ont pu être remontés pour la nouvelle présentation du papyrus au Museo Egizio (2014), une étude plus systématique du papyrus est devenue possible. Les textes du verso se révèlent cruciaux pour apprécier les liens qu'Amennakhte (v) entretient avec le papyrus des Mines d'or. Un premier résultat vient ainsi confirmer le rapprochement, initialement suggéré par J.A. Harrel et V.M. Brown (1992, p. 100-103) sur la base d'arguments plausibles mais non décisifs, entre le scribe de Deir el-Medina et ce papyrus: l'un des hymnes inscrits au verso du papyrus (probablement adressé à Ramsès III sous le nom de Sese) connaît un parallèle sur un ostrakon littéraire de l'Ifao (OL 4039) qui est rédigé d'une main similaire et est « signé » par Amennakhte (v) avec la traditionnelle formule *ir.n* (DORN, POLIS 2016, p. 74-81). Si l'histoire précise de ce document fascinant reste à écrire³⁴, il est donc désormais assuré qu'il jouera un rôle important dans l'évaluation des pratiques du scribe, dont le nom parsème par ailleurs le verso. La variété des genres textuels qui y sont attestés – entre comptes, rapports administratifs, lettres aux autorités, hymnes, autres textes au contenu funéraire et dessins variés – montre que la division disciplinaire qui s'est progressivement instaurée entre les textes documentaires et littéraires dans la documentation de Deir el-Medina ne peut être maintenue si l'on veut comprendre plus avant les pratiques de l'écrit au sein de la communauté: toutes les formes de communication visuelle doivent nécessairement être considérées de concert.

29 Nous préparons une première édition complète de ce document remarquable.

30 Voir e.g. BAUD 1990 pour l'interprétation de la carte comme un itinéraire.

31 Voir en particulier GOYON 1949; HARREL, BROWN 1992; KLEMM, KLEMM 1989; KLEMM, KLEMM 2013, p. 132-147.

32 Seules les deux premières colonnes du verso ont été étudiées par HOVESTREYDT 1997 et JANSSEN 1994.

33 Suivant la très vraisemblable proposition de J.A. Harrel et V.M. Brown (1992).

34 Concernant l'implication de la communauté de Deir el-Medina dans les expéditions du Ouadi Hammamat, on se reportera à DEMARÉE 2017. Les questions qui demeurent ouvertes sont cependant nombreuses, par exemple: Amennakhte (v) est-il vraiment la personne qui a dessiné la carte du recto? Dans quel but celle-ci a-t-elle été réalisée? Pourquoi l'a-t-on retrouvée dans le matériel de Deir el-Medina, et pourquoi conserver ce plan d'une destination lointaine plutôt que de le réutiliser pour des besoins ultérieurs? Quels sont les différentes phases d'utilisation de ce papyrus et combien de scribes différents ont été à l'œuvre pour la rédaction des textes?

I.4. Cerner le scribe: la paléographie d'Amennakhte (v)

Transcender les frontières entre pratiques scribales est évidemment essentiel lorsque l'on touche aux questions relatives à l'identification des scribes à partir de critères paléographiques. Dans ce domaine, C. Eyre (1979) a fait œuvre de pionnier en proposant une liste de textes potentiellement rédigés par le scribe Amennakhte (v) qui attend toujours d'être étudiée de manière détaillée³⁵. Pour ce faire, il s'appuya prioritairement sur les documents rassemblés par J. Černý concernant Amennakhte (v) (1973, p. 222-223), lequel envisageait déjà la possibilité d'utiliser la paléographie pour identifier certains scribes à l'œuvre, tel le scribe Qenherkhopshef (i), à la main si caractéristique.

Certains corpus ont déjà produit d'intéressants résultats, comme celui des graffiti de la Montagne thébaine, dans lesquels la graphie du nom d' Amennakhte (v) témoigne d'une évolution diachronique de ses habitudes concernant la réalisation graphique de certains groupes et ligatures (DORN 2015a). Il n'en demeure pas moins risqué de s'appuyer sur le seul point de vue paléographique pour assurer l'identification du scripteur d'un texte, lorsque l'on considère un corpus couvrant plusieurs décennies, sur différents supports et dans maints genres textuels. Par conséquent, nous avons progressivement mis au point une méthode qui permettrait d'aller dans la direction de l'assertion programmatique de H. Van den Berg et K. Donker Van Heel (2000, p. 13): « [t]he palaeography of texts from Deir el-Medina should (...) not content itself with being a mere tool for dating purposes. Rather, it should also work as the realization of Černý's dream: "Whether, and how far it will be possible to classify the variety of hands appearing in the documents of the Tomb, and to link the handwritings to individual scribes, are questions which must also be left to future research" (ČERNÝ 1973, p. 222-223) ». Celle-ci repose sur quatre étapes successives.

Dans un premier temps, il s'agit de *regrouper des documents* (« clustering ») à la fois sur la base de critères internes à l'écriture – en s'intéressant en particulier à des groupes et mots plutôt qu'à des signes isolés (VAN DEN BERG, DONKER VAN HEEL 2000; MCCLAIN 2018) – et à partir de régularités en termes de format (GASSE 1992). Cette première étape s'appuie sur la constitution préalable de lots chronologiques ou archéologiques cohérents et nécessite un examen des sources en double aveugle. On notera que la validité des ensembles constitués est régulièrement confirmée par des régularités lexicales, grammaticales ou phraséologiques (DONKER VAN HEEL, HARING 2003). Dans un deuxième temps, on établit, pour chacun des ensembles, un *répertoire paléographique* qui permet de visualiser le type de variations attestées au sein d'un même document et entre textes d'un même ensemble (JANSSEN 1987; SWEENEY 1998; DORN, POLIS 2016, p. 67-73). Dans un troisième temps, nous nous appuyons sur ces répertoires paléographiques ainsi que sur les régularités de *ductus* et de mise en page pour *connecter des ensembles* qui diffèrent matériellement (e.g., ostraca vs. papyrus; cf. DORN, POLIS 2016, p. 74-79), diachroniquement ou diaphasiquement. Il importe de souligner que, dans le contexte de Deir el-Medina sous la XX^e dynastie, les mains des scribes demeurent généralement reconnaissables entre différents genres textuels, et qu'il n'y a guère que les textes les plus soignés sur papyrus qui échappent à une forme de variation individuelle détectable par nos yeux modernes. Quatrièmement, il s'agit d'*identifier*,

³⁵ Voir à présent la liste dressée dans POLIS 2017a, p. 94-102.

parmi les lettrés de Deir el-Medina, le ou les scribe(s) potentiellement à l'origine d'un ensemble de documents connectés. Ici, les informations internes aux sources sont croisées avec les données prosopographiques concernant les membres de la Tombe. On mesure combien chacune de ces étapes est délicate et ardue à objectiver. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un champ d'étude essentiel pour cerner plus précisément encore le scribe dans ses œuvres.

I.5. Pour une approche globale et contextualisée d'Amennakhte (v)

Jusqu'ici, nous avons présenté les différentes facettes du scribe en respectant peu ou prou les divisions traditionnelles qu'opère l'égyptologie entre approches prosopographique (§ I.1), littéraire (§ I.2), documentaire (§ I.3) et paléographique (§ I.4). On pourrait aisément multiplier ces perspectives, en s'intéressant par exemple à la personnalité religieuse d'Amennakhte (v) : quels dieux met-il en valeur, à quelles occasions, et sur quel type d'objet ? Peut-on observer une évolution diachronique de son expression religieuse, en comparant les représentations visuo-textuelles dans les graffiti, sur les stèles-ostraca (DORN 2011a, p. 293, pl. 216-217) ou stèles (e.g. KLOTZ 2006), d'une part, et les sources strictement textuelles, d'autre part ? Développe-t-il une phraséologie ou une structure particulière dans ses prières (par exemple dans l'hymne à Ptah de l'O. Turin 57002 ou à Osiris de l'O. IFAO OL 117), comme il le fait dans d'autres compositions (par exemple dans l'*Éloge de la Ville* de l'O. Ashmolean Museum 25, r^o³⁶ ou dans son *Enseignement* à la structure dialogique³⁷) ? Le nombre peu commun de sources disponibles invite assez directement à *multiplier* les approches. Nous voudrions cependant insister ici sur l'opportunité, pour ainsi dire unique en Égypte ancienne, qu'offre ce dossier de *combiner* les points de vue (EYRE 1979; Polis 2017a) et de contextualiser tout ce matériel temporellement et spatialement (DORN 2015b) : les lieux de vie d'Amennakhte (v) – sa maison, son village, sa tombe à Deir el-Medina, ainsi que ses huttes à la Station du Col ou dans la Vallée des Rois – nous sont connus, et l'on peut se faire une idée précise de ses pérégrinations dans l'environnement immédiat de la Nécropole à partir des nombreux graffiti qu'il a laissés sur les parois de la montagne environnante. Nous connaissons sa famille (et quelques-uns de ses problèmes juridiques), ses voisins et ses collègues, son rôle (comme scribe ou témoin) dans les procédures judiciaires du village et dans les interactions avec les autorités, ainsi que les chantiers officiels dont il a eu la responsabilité (dont plusieurs plans nous sont parvenus). Il faut néanmoins reconnaître que le temps de la synthèse n'est pas encore venu, principalement en raison du nombre important de sources qui restent à publier avant de pouvoir intégrer proprement toutes ces données. C'est un modeste pas dans cette direction que nous proposons avec les deux documents édités ci-dessous.

³⁶ Voir RAGAZZOLI 2008, p. 30-33, 108.

³⁷ Voir DORN 2013.

II. Deux inédits de l'Ifao liés à Amennakhte (v)

Nous avons pris connaissance des documents présentés ci-dessous lors de deux missions à l'Institut français d'archéologie orientale en 2015 et 2016, dont le but était d'identifier un maximum de sources inédites potentiellement liées au scribe Amennakhte (v). Si la provenance de l'ostrakon (OL 6790) est assurée en raison d'une marque de fouille (KS³⁸) renvoyant au Kôm Sud de Deir el-Medina, il n'y a guère que des indices internes qui permettent de rattacher le fragment de papyrus (P. IFAO H 46) au village des ouvriers: nous n'avons pas trouvé trace dans les rapports et carnets de fouilles de Bruyère d'une description pouvant correspondre à ce fragment et les Archives de l'Institut ne possèdent pas plus d'informations à son propos.

II.1. Papyrus IFAO H 46 – En-tête et adresse finale d'une lettre du scribe Amennakhte (v) au directeur du trésor Montouemtaouy

Ce fragment de lettre sur papyrus jaune-brun, de belle qualité et relativement épais, suit la norme selon laquelle le haut du recto correspond au bas du verso (voir *LRL VII* et *xviii*); il préserve à la fois l'en-tête et l'adresse finale, mais rien du contenu de la lettre n'est conservé. Les traces de fracture du papyrus montrent qu'il a été roulé à partir du bas du recto, comme c'est la règle, si bien que l'adresse du verso était exposée à l'extérieur – les quelques traces de boue et l'encre plus effacée au verso viennent confirmer ce point. Le fragment est trop petit pour déterminer avec certitude si le rouleau avait en outre été plié en deux pour expédition (cf. *LRL xix*): l'absence de blanc entre le nom du destinataire et celui de l'expéditeur dans l'adresse du verso ne le laisse pas penser. Fait notable, le recto de la lettre correspond aux fibres horizontales, alors que la grande majorité des lettres sur papyrus commencent sur les fibres verticales, pour la simple raison que cela permettait aux scribes de garder le même sens d'enroulage du papyrus que lorsqu'il était tenu horizontalement pour d'autres genres textuels. D'après Černý (*LRL xxi*), cette pratique devait être réservée aux lettres particulièrement importantes, ayant pour ainsi dire le statut de document officiel; cette observation pourrait évidemment s'appliquer à la présente lettre, rédigée par le scribe de la Tombe Amennakhte (v) à l'attention du directeur du Trésor Montouemtaouy. Ce document pourrait alors avoir originellement fait un peu plus de 40 cm de hauteur, soit la hauteur standard d'un rouleau complet à l'époque ramesside (ČERNÝ 1952, p. 16).

On notera que cette source, aussi fragmentaire soit-elle, s'intègre parfaitement dans la thématique du présent volume, puisqu'elle fournit un exemple supplémentaire du fait que la phraséologie épistolaire mobilisée dans les exercices de scribes était effectivement utilisée dans des lettres sur papyrus adressées aux autorités. Comme dans plusieurs autres cas, pourtant, on peut légitimement s'interroger sur la raison du lieu de trouvaille probable, à savoir le village des ouvriers. Plusieurs possibilités peuvent être envisagées. (1) S'agirait-il d'un exercice? L'utilisation d'un papyrus non palimpseste, avec en sus le recto correspondant aux fibres horizontales (cf. ci-dessus) et une main soignée (cf. ci-dessus) ne plaident pas

38 La marque est située sous le numéro de séquestre au verso (perpendiculairement), mais aujourd'hui largement effacée, au point que la date qui suit n'est plus guère lisible.

en faveur de cette interprétation. (2) Pourrait-il s'agir d'un brouillon ? Il semble que la pratique ait, alors, été plutôt d'utiliser des ostraca comme supports (cf. WENTE 1990, p. 44-53). Il ne reste dès lors guère que trois possibilités : (3) une copie personnelle de la lettre effectivement expédiée, comme dans le cas de la copie autographe de la missive adressée au vizir Panehesy par Qenherkhopshef (i) sur le P. Chester Beatty III, v^o 4-5 (mais on ne voit dans ce cas pas bien pourquoi cette dernière irait jusqu'à reproduire l'adresse finale, vu que dans une telle pratique c'est le contenu qui prime, ni pourquoi elle aurait été effectivement roulée comme pour un envoi); (4) une lettre préparée mais jamais expédiée; (5) une lettre effectivement envoyée, mais rapportée à l'expéditeur par les autorités en question en même temps que la réponse. Le P. DeM 13 r^o, qui, lui, est palimpseste et fut réemployé pour des comptes au verso, pose le même genre de question, sans qu'il soit possible de trancher définitivement en l'état.

<i>Provenance</i>	Deir el-Medina?
<i>Matériel</i>	Papyrus (bords droit et haut du r ^o intact).
<i>Dimension</i>	L. 19,1 × h. 5,9 cm.
<i>Fibres</i>	Recto (V/H) – Verso (H/V).
<i>Orientation</i>	Recto haut – Verso bas.
<i>Encre</i>	Noire.

Recto



FIG. 1. P. IFAO H 46, r^o (© Ifao), réduit à 75%.



[1] *mr pr-hd Mntw-m-t3.wi n pr-3 'nh wḏ snb [espace] sš lmn-nht n p3 hr hr [swḏ3-ib (n) nb3f]*

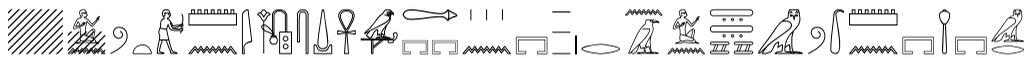
[2] *m 'nh wḏ snb h3b pw r rdi.t rh p3y3i nb k[y swḏ3-ib n p3y3i nb r-nty ///]*

- [1] (Au) directeur du Trésor de Pharaon V.F.S. Montouemtaouy; le scribe de la Tombe Amennakhte [informe son maître]
 [2] en vie, force et santé. Il s'agit d'une lettre pour informer mon maître, autre [communication pour informer mon maître: PRIÈRE AUX DIVINITÉS]

Verso



FIG. 2. P. IFAO H 46, v° (© Ifao), réduit à 75%.



- [1] *mr pr-ḥd Mntw-m-t3.wi n n3 r3.w-pr.w n pr-ʿ3 ʿnh wd3 snb sš lmn-nḥt [n p3 ḥr]*
 [1] (Au) directeur du Trésor des temples de Pharaon V.F.S Montouemtaouy, le scribe Amennakhte de [la Tombe]

Commentaire

Le directeur du Trésor Montouemtaouy n'est connu que par la documentation thébaine³⁹. La plus ancienne attestation de ce personnage se trouve à ce jour sur le Papyrus Judiciaire de Turin (P. Turin Cat. 1875, 2,1 & 4,1 = KRI V, 350,11; 351,13), qui date de la fin du règne de Ramsès III (et il est également mentionné dans P. Wilbour de l'an 4 de Ramsès V). Dans la documentation de Deir el-Medina, Montouemtaouy apparaît pour la première fois comme l'un des membres du groupe des hauts fonctionnaires ayant doublé le nombre d'ouvriers de l'équipe, passant de 60 à 120 membres, en l'an 2 de Ramsès IV (P. Turin Cat. 1891, r° 3-4 = KRI VI, 76,15-77,1). Le directeur du trésor Montouemtaouy est, selon le P. DeM 24 (KRI VI, 134,10), encore présent lors de la distribution de différents biens – comme de

³⁹ Les documents mentionnant Montouemtaouy ont été discutés par HELCK 1958, p. 413 sq. et p. 518 sq., PEDEN 1994, p. 57 sq. et JANSSEN 1997, p. 162-165, 168, 170. Depuis ces études, deux nouveaux objets liés à Montouemtaouy ont été trouvés dans les huttes des ouvriers de la Vallée des Rois datant de la milieu de la XX^e dynastie: une tessère onomastique un peu grossière (O. BTdK 246 = DORN 2011a, p. 103 sq. et p. 294) et une petite stèle (O. BTdK 596 = DORN 2011a, p. 384), qui est un double en miniature de la stèle de Montouemtaouy découverte par B. Bruyère dans la hutte de Qenherkhopshef (iv) à la Station du Col (BRUYÈRE 1939, p. 360, avec fig. 209 à la p. 359).

l'huile ou des vêtements – après que les ouvriers ont manifesté leur mécontentement de ne pas recevoir les rations qui leur étaient dues⁴⁰. Il est également présent lors de la préparation de l'enterrement de Ramsès IV, en relation avec les derniers travaux relatifs au sarcophage (P. Turin Cat. 2002 = KRI VI, 244,15). La dernière attestation assurée de Montouemtaouy (P. BN 237 Carton 1, 15-17 = KRI VI, 340,3), encore une fois dans une liste de hauts fonctionnaires, est datée de l'an 3 de Ramsès VI⁴¹. Dans les documents susmentionnés, lorsque le contenu est clair, sa présence correspond aux responsabilités découlant de sa fonction, soit celles d'un administrateur des biens de « l'État », ressources d'où proviennent tant le mobilier funéraire pour l'enterrement du pharaon que les provisions pour les ouvriers. Au contraire du vizir Neferrenpet ou de l'échanson royal Sethherounef, qui donnent des ordres et agissent, Montouemtaouy est mentionné dans des listes de hauts dignitaires présents, sans être explicitement lié à la chaîne de commandement.

L'identification d'Amennakhte comme Amennakhte (v) fils d'Ipouy (ii) repose, en l'absence d'indication explicite de filiation, sur le fait que le scribe de la Tombe durant la période d'activité de Montouemtaouy ne peut être que ce dernier ; la lettre a donc dû être rédigée entre la toute fin du règne de Ramsès III et la mort d'Amennakhte (v), en l'an 6 ou 7 de Ramsès VI (DAVIES 1999, p. 283), et vraisemblablement sous les règnes de Ramsès IV ou V, quand les deux individus étaient en pleine activité. Il est en outre probable que le contenu portait sur le besoin de ressources en vue du bon accomplissement du travail de l'Institution de la Tombe.

D'un point de vue paléographique, on notera des différences notables entre l'incipit du recto et l'adresse finale du verso : comme on l'observe régulièrement, l'application qui prévaut au début du texte laisse place à un *ductus* plus rapide (comparer la ligature pour  entre les deux côtés ou la graphie du groupe $\text{𓂏} \Delta$ dans le nom d'Amennakhte). La main est soignée et habile, mais il est difficile avec un document aussi fragmentaire d'assurer son caractère autographe : on notera qu'une des caractéristiques de la main d'Amennakhte (v), à savoir la légère oscillation de la ligne de base (DORN, POLIS 2016, p. 71-72) est clairement visible. Nous manquons toutefois d'arguments décisifs : s'il est probable que ce texte soit rédigé par Amennakhte (v) lui-même, on remarquera que son nom est rendu par une graphie pour laquelle il n'existe pas de nombreux parallèles sur papyrus et ostraca⁴² ; les graphies les plus proches sont celles du v° de l'O. Ashmolean Museum 25 (sans point au-dessus du *mn*) et du *Testament de Naunakhte* (avec point au-dessus du *mn*).

⁴⁰ Sur cette interprétation du texte, cf. EYRE 1987.

⁴¹ Il apparaît encore certainement dans deux ostraca de la Vallée des Rois datant du règne de Ramsès IV : l'O. Caire CG 25267bis (où la lecture *sš-nsw* de G. Daressy est à corriger en *imi-rꜥ pr-hꜥ*, d'après J. Černý, *Notebooks* 101.40) et peut-être l'O. Caire CG 25271 (où J.J. Janssen [1997, p. 165], a proposé la restitution du nom « Montouemtaouy » pour l'*imi-rꜥ pr-hꜥ*). La lecture du nom « Montouemtaouy » sur l'O. DeM 571 (daté de l'an 9 de Ramsès IX ou XI) n'est pas possible : selon toute vraisemblance, c'est d'un grand prêtre d'Amon dont il est question (nous remercions Rob Demarée de son aide sur ce point).

⁴² DORN 2015a, p. 197-200.

II.2. O. IFAO OL 6790 – Dessin « signé » par un scribe Amennakhte

L'OL 6790 est un imposant ostracon calcaire de format originellement rectangulaire, dont il manque aujourd'hui un grand éclat sur toute la partie supérieure gauche. Les parties basse et gauche sont vraisemblablement brisées depuis l'Antiquité, si l'on en croit la patine sur le verso (et le caractère incomplet du recto). Cette pièce ne manque pas d'intriguer au premier abord, vu que la surface lisse du recto semble vierge (fig. 3a), et que le verso ne porte qu'une ligne à l'encre noire en son centre: *sš ḫmn-nḫt*, « le scribe Amennakhte » (fig. 4a-b). Toutefois, un examen plus attentif du document, commencé avec Annie Gasse lors de la Première Académie hiératique, nous a laissé entrevoir les traces, à peine perceptibles à l'œil nu, d'une représentation figurée à l'encre rouge. Une image numérique de haute qualité traitée avec le plugin *DStretch d'ImageJ* (voir GRANDET 2018) a permis de préciser les choses (fig. 3b-c) : il s'agit d'un personnage debout tourné vers la gauche ; il est habillé d'un pagne cérémoniel, à plusieurs couches et à manches, et il tient dans sa main gauche un signe *ankh* ainsi que ce qui doit probablement être compris comme un couteau (voir *Commentaire*), tandis qu'il tient un bâton dans sa main droite. Devait lui faire face un personnage dans une attitude similaire, si l'on se fie aux traces encore visibles. Entre les deux personnages, on observe les restes d'une inscription hiéroglyphique dont on ne peut plus lire avec certitude que les signes  dans la partie inférieure, probablement précédés de trois vases *nw* .

<i>Provenance</i>	Deir el-Medina; Kôm sud : marqué « KS .../12/31 ».
<i>Matériel</i>	Calcaire.
<i>Dimensions</i>	H. 28,7 × l. 20,3 × ép. 6,1 cm.
<i>Encre</i>	Rouge pour la représentation figurée au recto et noire pour la signature au verso.
<i>Inventaire n°</i>	OL 6790.
<i>Catalogue n°</i>	1986.
<i>Séquestre n°</i>	11973.

Commentaire

La conservation plus qu'imparfaite de la représentation figurée rend l'interprétation des éléments conjointement tenus dans la main gauche, à savoir un signe *ankh* et un couteau (?), difficile pour un personnage portant de surcroît le pagne cérémoniel. Il s'agit en effet d'un vêtement qui est normalement porté par des hauts dignitaires ou par des ouvriers dans des scènes religieuses (par exemple dans des représentations au sein de tombes, ou dans des vénération de dieux sur stèles); il existe plusieurs parallèles pour des figures semblables tenant un couteau (?)⁴³. Par contraste, le signe *ankh* est en général un attribut des dieux (ou plus rarement des rois), qui ne portent, eux, jamais ce type de pagne.

L'inscription sur le verso de cet ostracon est un fait bien plus exceptionnel que cette possible confusion. L'interprétation la plus probable est que le titre et le nom d'un scribe Amennakhte – écrits en hiératique – constituent une forme de signature du dessin sur le recto ou, plus vraisemblablement encore, une appropriation de ce dessin par le signataire qui souhaitait en faire sa propriété⁴⁴ (ou se faire passer pour ce qu'il n'était pas). On notera tout d'abord que les signatures d'artistes se trouvent normalement sur le même côté que le dessin auquel elles se rapportent (KELLER 2003) et qu'elles sont introduites par la formule *iri.n* (DORN 2017). Ensuite, ces dernières sont écrites en hiéroglyphes. Étant donné la position centrale de l'inscription sur le verso (qui semble montrer que cette dernière a été apposée après que l'ostracon portant le dessin original avait été brisé) et l'emploi du hiératique, il paraît donc plus plausible qu'il s'agisse d'une signature d'appropriation apposée *a posteriori* que d'un acte d'auto-affirmation créative, dont Amennakhte (v) était friand (POLIS 2017a, p. 92-93, avec n. 29). Aucun élément paléographique ne plaide nécessairement en faveur d'Amennakhte (v), on se gardera donc de lui attribuer trop vite ce geste, d'autant plus que l'on connaît un autre scribe Amennakhte, le fils de Khaemnoun, pour qui cette pratique d'appropriation est bien documentée (voir n. 21): sans vouloir verser dans un déterminisme nominatif, les « Amennakhte » paraissent quoi qu'il en soit avoir ressenti un pressant besoin de valorisation personnelle.

⁴³ Voir e.g. O. Caire CG 25024 et 25025 (DARESSY 1901a, pl. V, qui interprète l'élément comme un « bouton de lotus » [p. 6]), O. BM EA 50711, v° (DEMARÉE 2002, p. 31 et pl. 105); DORN 2011a, p. 229 et pl. 26-29 = O. BTdK 26-5q.

⁴⁴ Il existe quelques objets où des marques d'identité (« *workmen's mark* ») pourraient être interprétées comme une signature ou une marque de possession; voir O. BTdK 123 et 574 (= DORN 2011a, p. 340 et pl. 376 sq.; p. 378, 492 et pl. 469, 752).



FIG. 3a. O. IFAO OL 6790, r° (© Ifao). Réduction: 75%.



FIG. 3b. O. IFAO OL 6790, r^o (visualisation avec DStretch). Réduction : 75%.

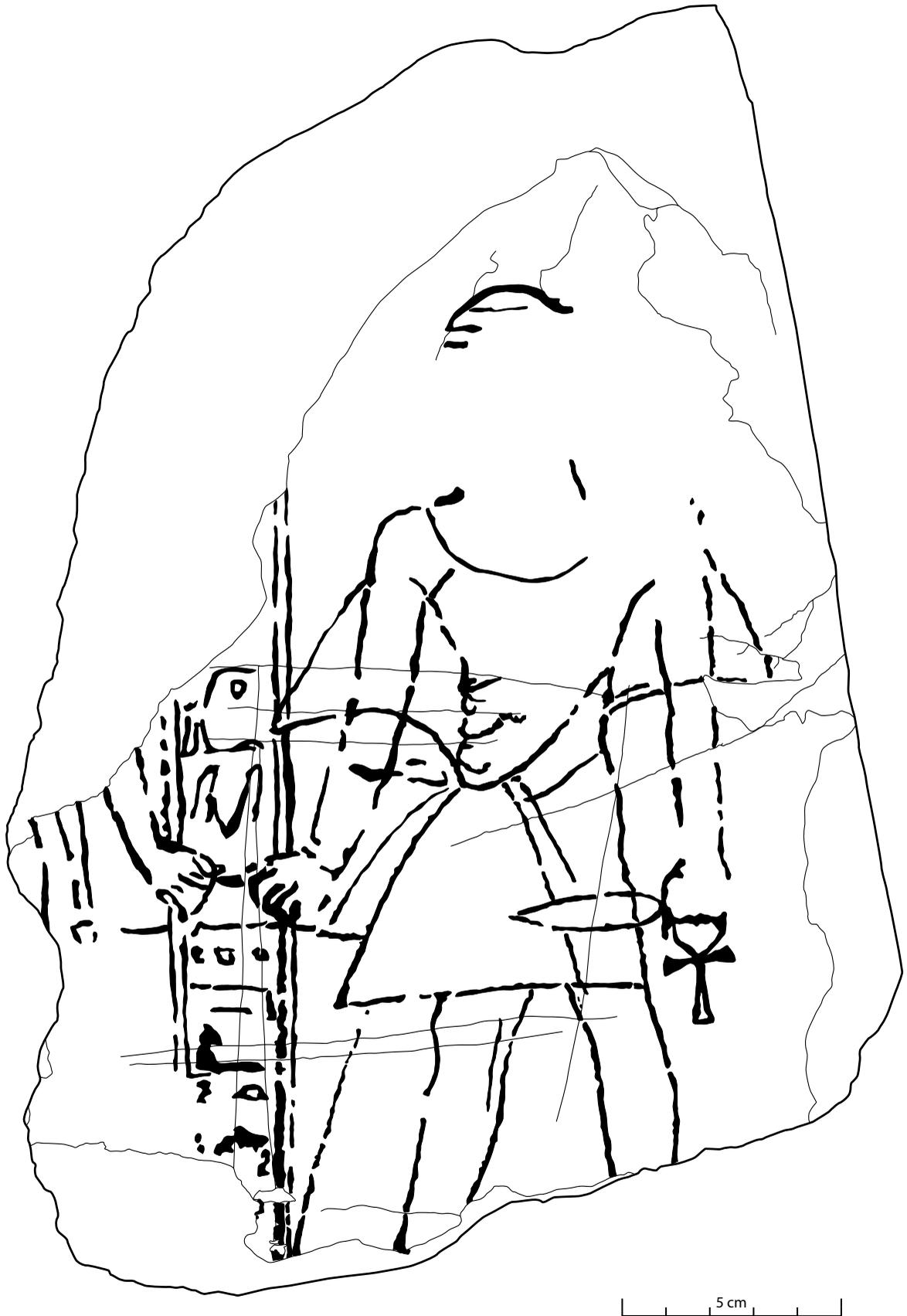


FIG. 3c. O. IFAO OL 6790, r^o (dessin : D. Sabel). Réduction : 75%.



FIG. 4a. O. IFAO OL 6790, v° (© Ifao). Réduction : 75%.



FIG. 4b. O. IFAO OL 6790, v° (fac-similé: S. Polis). Réduction : 75%.

Une formule cachée des Textes des Sarcophages

les plaquettes E 10779 (?) C-D du musée du Louvre

Christophe Barbotin

Musée du Louvre, département des Antiquités égyptiennes

Découverte, description, méthode

L'Administration a parfois des vertus secrètes que les anciens Égyptiens n'auraient certainement pas reniées. La loi 2002-5 du 4 janvier 2002 porte en effet obligation à tous les musées de France de mener un récolement décennal de l'ensemble de leurs collections. C'est donc dans un cadre légal et républicain que l'auteur de ces lignes est tombé, le 31 mars 2011, sur deux étranges plaquettes de bois rangées dans un meuble en réserve avec d'autres objets de même matière (fig. 1). Sans numéro d'inventaire, elles ne comportaient pas la moindre marque qui aurait pu mettre l'explorateur sur la piste de leur origine administrative ou géographique. Leur aspect singulier retient tout de suite l'attention. Longues, étroites et minces, en bois de tamaris¹, elles présentent un renflement en leur milieu qui se résorbe progressivement vers chaque bout, ce qui leur confère une forme générale losangique, malgré la découpe des extrémités en angle droit. Leur équarrissage demeure sommaire puisqu'on y discerne les traces du ciseau à bois qui les a travaillées. Les dimensions de l'un et l'autre objet sont similaires². Chaque bout de la plaquette C présente un biseau taillé du recto vers le verso (fig. 2), tandis que le bas de la plaquette D offre un profil vertical, le haut étant endommagé. Sur la face que l'on doit considérer comme le recto de ces deux éléments subsistaient les vestiges de deux colonnes de signes hiéroglyphes tracés à l'encre, dont une grande part semblait perdue, surtout sur la plaquette D.

¹ Analyse xylogique réalisée par Victoria Asensi-Amoros en février 2014.

² Plaquette E 10779 (?) C: H. 17,8 × l. 4 × ép. 1 cm; E 10779 (?) D: H. 18,7 × l. 4,5 × ép. 1 cm.

Tout juste la plaquette C conservait-elle le début de sa première colonne ainsi qu'une partie du haut et de la fin de la seconde colonne :

[C1] *Dd mdw in Hr ḥnʿ [...]*

[C2] *[...] srwd [...] nḥḥ ḥnʿ dt*

La plaquette D, beaucoup plus effacée, donnait un début identique pour la première colonne :

[D1] *Dd mdw in Hr [...]*

Cela suggérait la présence de textes, sinon similaires, du moins symétriques pour chacun de ces deux éléments. Ils présentent en revanche une mise en page légèrement différente, puisque la fin de la deuxième colonne de la plaquette C est suivie d'un espace vierge, tandis que des traces sur la plaquette D montraient au contraire que la deuxième colonne en occupait toute la hauteur. La forme des signes, leur disposition verticale, la décomposition du mot *nḥḥ* en signes phonétiques unilitères ainsi que son absence de déterminatif pointaient une date ancienne, Ancien ou Moyen Empire. Le verso des deux plaquettes semblait vierge sous la résine noire qui le maculait (fig. 3), résine également présente à la surface du recto.

Après la grâce administrative vinrent la Technique et les miracles des temps modernes. Christian Décamps, photographe du département des Antiquités égyptiennes du Louvre, comprit très vite le parti que l'on pourrait tirer d'une prise de vue de ces éléments sous lumière infrarouge. Le résultat fut si extraordinaire (fig. 4 et 5) que ses clichés, à la première vue, pouvaient faire croire à deux documents nouveaux. Chacun présentait désormais une paire de colonnes quasi complètes, certes plus effacées sur D que sur C, avec une netteté propre à faire miroiter la perspective d'un règlement facile et rapide de la question. Présomption naïve aussitôt démentie par la rigueur des faits, puisqu'il fallut près de six ans et la stimulation de l'Académie hiératique pour parvenir au résultat qu'on lira ci-dessous.

Il convenait en premier lieu de déterminer la nature même de ces documents. Destinés à l'encastrement d'après les biseaux des extrémités de la plaquette C, ils faisaient nécessairement partie d'un objet mobilier plus important qu'eux-mêmes. Les traces de résine noire suggéraient a priori une origine funéraire, option confirmée par les bribes du texte tel qu'il pouvait être lu à ce stade de l'enquête. Mais les conclusions s'arrêtaient là, aucun objet de ce type n'étant connu au Louvre ni ailleurs, qui aurait permis de les identifier. Le texte demeurerait par conséquent la seule voie susceptible d'aboutir à leur compréhension matérielle.

Le déchiffrement fut réalisé par étapes successives avec de longues périodes de mise entre parenthèses, imposées tant par les nécessités de la vie courante que par le recul indispensable avec le sujet qu'une telle intermittence permet d'acquérir. La comparaison des signes entre eux au sein d'une même plaquette ainsi que de l'une à l'autre permit d'établir peu à peu la lecture de certains mots, plus que la comparaison avec d'autres sources qui s'est avérée souvent décevante. Cette démarche progressive finit par déboucher sur la compréhension globale de la formule avec les articulations qui en structurent la syntaxe. La structure ainsi éclaircie permit en retour d'identifier quelques mots-clés que leur

usure rendait absolument impossibles à reconnaître d'après leur seul aspect. Malgré les obscurités qui demeurent, le texte reconstitué autorise aujourd'hui une interprétation cohérente et plausible quant à la nature et la fonction de ces documents uniques.

Établissement du texte

Les plaquettes C et D, jumelles par les dimensions, l'aspect et la formule qu'elles livrent, présentent néanmoins quelques différences notables, en particulier la forme des signes qui montre qu'elles n'ont pas été écrites par le même scribe. La plaquette C se distingue ainsi par des signes plus petits et réguliers que ceux de la plaquette D. Les signes du haut de la colonne C2 ont été comprimés au maximum, comme si on craignait de manquer de place, ce qui est à l'origine de l'espace laissé en blanc après la fin du texte. À l'inverse, la totalité de la surface disponible de la plaquette D se trouve remplie, avec des signes plus grands (D1 : hiéroglyphes *Hr*, *is* dans *isd* et *m* en bas de colonne ; D2 : le groupe *'dw imyty*) et des ligatures plus souples et déliées, surtout en haut de la colonne 2 (D2 : ligatures entre les signes constitutifs des mots *'dw* et *imyty*).

Plaquette C

(fig. 6a et 6b)

[C1] *Dd mdw in Hr hn' Dhwtj in.n=n mw isd pn rdi=n sw m 'dw*

[C2] *imyty bꜣ.ty srwd=n ' Wsir Zp pn nhḥ hn' dt.*

[C1] *Formule à prononcer par Horus et Thot: « Nous avons apporté l'eau de salive que voici, cela pour la donner en tant que poisson-mulet*

[C2] *qui se trouve entre les deux coffres (?), pour fortifier la chair (?) de l'Osiris Zep que voici dans l'éternité des jours et des nuits. »*

Plaquette D

(fig. 7a et 7b)

[D1] *Dd mdw in Hr [hn' Dhwtj in].n=n mw isd [...rdi (?)]=n sw m*

[D2] *'dw imyty [... s]rwd=n tp Wsir [... p]n [nhḥ]h hn' dt*

[D1] *Formule à prononcer par Horus [et Thot: « Nous avons apporté] l'eau de salive [...], cela pour la [donner (?)] en tant que*

[D2] *poisson-mulet qui se trouve entre [...], pour fortifier la tête de l'Osiris [...] que voici dans l'éternité des jours et des nuits. »*

Notes de transcription

[C1] Le signe *mdw*  avec un double trait vertical s'apparente aux formes de l'Ancien Empire³.

Le signe  ne correspond pas à un modèle connu: bouche avec de la bave  comme

3 POSENER-KRIÉGER 2004, p. 36.

déterminatif de *isd*? Le groupe , très effacé, est restitué  d'après la forme allongée des vestiges et surtout la logique syntaxique.

[C2] Le signe  se lit  d'après D2 où il est clair. Les signes ont été aplatis au maximum pour gagner de la place. Le signe  est celui d'un canard , d'un type proche de l'Ancien Empire⁴. Les deux traits sous le canard  ressemblent formellement à l'homme assis⁵  mais ne donnent aucun sens sous ce rapport, ce qui conduit à proposer la transcription  . Les traces ténues  semblent bien reproduire le signe du bras. Le trait vertical placé derrière celui-ci est incomplet à sa base . Le signe  après Zep ressemble formellement à , mais le nom propre masculin Zepet n'est nulle part attesté. On peut envisager le signe  d'après les textes du lit funéraire de Djéhoutyhotep⁶ provenant d'el-Bercheh.

[D1] Le signe  sous *is* peut être lu formellement  ou . Les traces indistinctes  sous *isd* ne semblent pas correspondre à leur homologue de C1. Idem pour  qui évoque  là où on attendrait .

[D2] Lire  comme  qui s'apparente aux formes de l'Ancien Empire. Le signe ,  avec un trait vertical unique évoque lui aussi les graphies de l'Ancien Empire⁷. La trace très ténue  semble pouvoir être lue .

Il apparaît par conséquent que plusieurs signes s'inspirent des graphies de l'Ancien Empire, parfois de très près, ce qui aurait dirigé vers cette datation si elle n'était démentie par le qualificatif d'Osiris appliqué au défunt. Elles témoignent donc d'un souci d'archaïsme appuyé. Quelques traces de la plaquette D ne paraissent pas correspondre à ce que l'on trouve à la place équivalente sur la plaquette C, mais l'usure de ces passages est telle qu'il n'est pas possible de déterminer si elles recouvrent des variantes du texte ou non.

Notes de traduction

[C1] *Mw isd*: *isd*, « bave » ou « salive », est attesté dans les Textes des Pyramides (§ 850 et 1628) et dans ceux des Sarcophages (CT IV, 175, g).

rdi=n: verbe au prospectif avec l'écriture pleine *rdi=n* (GRANDET, MATHIEU 1997, p. 206 et MALAISE, WINAND 1999, § 544, p. 342), en lieu et place de *di=n*. Pour un cas identique, voir le « texte caché » G (infra n. 20: GRALLERT 2007, p. 60).

⁴ MÖLLER 1965, p. 20, n° 208 (Abousir et Éléphantine).

⁵ MÖLLER 1965, p. 3, n° 33 B.

⁶ RIGAULT, DELANGE 2009, pl. XIV, col. I146 (dans *sp-sn*). Je remercie Patricia Rigault pour avoir attiré mon attention sur ce précieux parallèle.

⁷ MÖLLER 1965, p. 54, n° 564 (Éléphantine et Hatnoub).

ʿdw : le mulet ʿdw () n'apparaît qu'une seule fois dans les Sarcophages (CT I, 160, e) et au moins deux fois dans le Livre des Morts aux formules 123 et 149 (ALLEN 1974, BD 123 s, p. 95 et BD 149 f, p. 143).

[C2] *Imyty bꜣ.ty*. Bꜣ.ty sans déterminatif pourrait être compris comme le mot *bꜣ.t*, « fourré, buisson » (Wb I, 416, 5-10) ce qui donnerait « entre les deux fourrés ». Un passage des Sarcophages évoque d'ailleurs le *ḥꜣꜣ imyty bꜣ.ty*, « le héron qui se trouve entre deux fourrés », métaphore pour Horus l'enfant caché à Chemnis (CT VI, 378, h). Mais ce qui convient à un héron est difficile à tenir pour un poisson, aussi doit-on privilégier une autre possibilité offerte par l'homonyme *bꜣ.t* (Wb I, 417, 15-16) étudié par W.A. Ward (WARD 1977, p. 271-274), qui peut désigner le coffre ou le fossé de fondation. Cet auteur cite un texte magique tardif où Seth est accusé d'avoir pillé « les deux coffres (*bꜣ.ty*) » contenant les emblèmes d'Osiris (Urk. VI, 71, 8 et suiv.).

srwdꜣn ʿ : formellement, les traces invitent à une lecture ʿ, « le bras », ce qui pose un problème d'interprétation important (cf. *infra*). Reconnaître le signe de la chair  donne un sens bien meilleur mais suppose qu'une partie du signe est effacée, ce qui est possible.

nḥḥ ḥnʿ dt : pour cette traduction de *nḥḥ* et *dt*, voir BARBOTIN 2017.

Analyse de la formule

La formule comprend trois parties : présentation des dieux qui doivent intervenir (*dd mdw in Ḥr ḥnʿ Dḥwtj*), action rituelle de ces dieux annoncée et introduite par le verbe *ini* au *sdm.nꜣf* à valeur emphatique, et enfin énonciation du rite marquée par les prospectifs de but *rdiꜣn* et *srwdꜣn* sur lesquels repose la charge prédicative du verbe introducteur. Elle est prononcée par deux divinités à la fois, ce qui est absolument exceptionnel et sans parallèle connu. On ne saurait invoquer à ce propos le papyrus dramatique du Ramesséum. Les divinités y interviennent certes par deux, parmi lesquelles Horus et Thot⁸, mais s'adressent l'une à l'autre en forme de dialogue, elles ne s'expriment pas collégalement comme l'indique sans équivoque le pronom suffixe *ꜣn* de nos plaquettes (*in.nꜣn*, « nous avons apporté », *rdiꜣn*, « pour que nous placions », *srwdꜣn*, « pour que nous fortifions »). Toutefois, cette anomalie se résout fort bien si on l'inscrit dans la logique aspective égyptienne. Les deux plaquettes étant jumelles par les dimensions et le texte, mises à part quelques variantes, elles ont manifestement été conçues comme une paire insécable dans laquelle chaque divinité intervient à son tour, offrant le liquide régénérant à la tête, puis aux « chairs », du défunt, s'il faut bien lire ainsi. L'association d'Horus et de Thot sur chaque élément de cette paire garantit l'unicité du couple divin dans l'exercice de sa fonction, une raison supplémentaire pour attribuer au même défunt Zep la plaquette D dont le nom propre est effacé. La chose est d'autant plus vraisemblable que nos deux compères agissent souvent de concert dans les Sarcophages, ou sont évoqués ensemble : le défunt s'assimile à Horus et Thot⁹ ou prend l'œil d'Horus

⁸ « Scènes » 4, 6, 10, 11, 12, 19, 26, 27, 31, 32, 36, 40 (SETHE 1964 ; SETHE 1928).

⁹ CT I, 3, c-d.

« dans lequel Thot a vu l'eau »¹⁰, les deux divinités parlent à Osiris et le protègent en tant que possesseurs de la couronne blanche¹¹, tandis que leur protection se trouve « entre les deux Horus »¹². Outre leur intervention récurrente dans le papyrus du Ramesséum, ce sont eux qui versent l'eau vivifiante sur le roi¹³. Horus et Thot, dans des sources plus tardives, interviennent aussi pour la protection de la tête¹⁴ et sont associés au couple Seth-Dounânouy pour la purification par l'eau et l'assujettissement de la tête aux os dans le rituel de l'ouverture de la bouche¹⁵.

Liquide bien étrange que cette « eau de salive » matérialisée en poisson-mulet *ḏw*. Or, celui-ci semble avoir été assimilé à l'anguille, poisson sacré d'Atoum, à partir du Nouvel Empire¹⁶. Aurait-on un exemple précoce d'un tel rapprochement ? La bave ou salive matérialisée par le poisson apparaîtrait alors comme une évocation du crachat du démiurge, qui est l'un de ses modes opératoires connus pour la création du monde. On comprendrait dans ces conditions que le précieux liquide originel rende au défunt la force qu'il avait perdue en mourant.

L'association de la tête et du bras demeure en revanche sans parallèle connu, sauf peut-être, sous une forme indirecte, dans le chapitre 151 du Livre des Morts qui assimile l'arrière de la tête du défunt à celle d'Horus, et ses doigts à ceux de Thot¹⁷. Si on admet au contraire la lecture *ḥ*, « la chair », avec le déterminatif correspondant *ḥ*, on entre dans le cadre mieux connu du couple tête et corps illustré notamment par le « texte caché » N qui appartient au corpus de référence dont il va être question ci-dessous¹⁸.

Car notre formule demeure inconnue ailleurs, que ce soit dans les Textes des Pyramides, les Textes des Sarcophages, ou le Livre des morts, leur héritier. Elle se présente comme un document très archaïsant, à la fois par l'aspect de plusieurs signes qui imitent les modèles paléographiques de l'Ancien Empire et par l'absence de déterminatifs sur plusieurs mots importants (*bj.ty*, *nḥḥ*, et surtout le nom du défunt en personne *Zp*). En revanche, la locution introductive *ḏd mdw in*, peu fréquente dans les Textes des Sarcophages en général¹⁹, évoque la catégorie des « textes cachés » remarquablement étudiés et publiés par S. Grallert en 2007 où elle est fréquente²⁰. Ordinairement écrites en hiéroglyphes cursifs, ces formules apparaissent dans quelques cas en hiératique²¹. Rappelons qu'elles étaient inscrites à l'encre dans les feuillures des planches d'un bon nombre de sarcophages du Moyen Empire²², de sorte qu'elles ne pouvaient être vues après assemblage. Leur efficacité reposait donc uniquement sur

¹⁰ CT VII, 60, l-m et 62, j.

¹¹ CT I, 307, h- 308, b.

¹² CT VI, 198, d-e.

¹³ GARDINER 1950 (en particulier p. 8-10).

¹⁴ Contre la migraine : BORGHOUTS 1978, doc. 45, p. 31 = P. Leyde I 348 (XIX^e dynastie).

¹⁵ GOYON 1972, scène II, p. 108-109.

¹⁶ MYSLIWIEC 1978, p. 137.

¹⁷ ALLEN 1974, BD 151, S 2, p. 147.

¹⁸ GRALLERT 2007, p. 59. C'est la même tradition qui s'exprime beaucoup plus tard dans la controverse si pittoresque du corps (*ḥt*) et de la tête (*tp*) transmise par la tablette Turin 58004 (LOPEZ 1984, p. 50-51 et pl. 184).

¹⁹ C'est-à-dire dans les « spells » constitutifs de ce corpus écrits à l'intérieur des cercueils, non pas les grandes inscriptions hiéroglyphiques peintes à l'extérieur des caisses, où elle est au contraire normale.

²⁰ GRALLERT 2007.

²¹ Huit occurrences provenant de sites divers (Meir, Beni Hassan, Assiout et Thèbes : GRALLERT 2007, p. 44).

²² Elles sont attestées actuellement sur soixante-sept sarcophages, un chiffre appelé à augmenter au fur et à mesure des investigations (GRALLERT 2007, p. 39). Ces inscriptions cachées sont attestées sur les sarcophages dès l'Ancien Empire (GRALLERT 2007, p. 35).

leur qualité intrinsèque suivant une coutume largement répandue en Égypte. Au sein de ce corpus, on note que la structure tripartite du texte du Louvre, avec la charge prédicative portée sur le verbe *srwd* au prospectif, se rencontre sous une forme très proche dans les textes J et K issus du cercueil de Djéhoutynakht à el-Bercheh²³ (B2B0):

Dd mdw ink Ptḥ nb ḥmwwt iy.n=i srwd=i pr Wsir pn n nhḥ ḥ(n') dt imꜣhy pn (texte J)

Formule à prononcer: «Je suis Ptah, seigneur des artisans; si je suis venu, c'est pour fortifier la demeure de l'Osiris que voici pour l'éternité des jours et des nuits, le pensionné que voici.»

Dd mdw ink Ḥr iy.n(=i) ḥr.k it=i pn ts(=i) n=k kswt.k srwd=i 'w=k [...] m pr=k n nhḥ (texte K)

Formule à prononcer: «Je suis Horus; si je suis venu auprès de toi, mon père que voici, c'est pour te rattacher les os, c'est pour fortifier tes chairs [...] dans ta demeure de l'éternité des jours.»

Or, ces deux textes nous sont parvenus par le seul canal du sarcophage de Djéhoutynakht à el-Bercheh, ils sont inconnus des Textes des Sarcophages en général et des autres sources des textes cachés en particulier²⁴, exactement comme la formule du Louvre. Le parallélisme de cette dernière avec les deux textes d'el-Bercheh est tel que l'on peut sans risque les rattacher au même ensemble. Il reste que la grande originalité de nos documents réside dans le fait qu'ils constituent, chacun, un objet autonome, dont les biseaux d'extrémité indiquent qu'ils étaient encastrés. La cause de ce procédé pourrait être trouvée dans la teneur du texte qui est centré sur l'offrande du poisson-mulet: ce serait le profil simplifié de cet animal, effectivement long et mince dans la nature, qu'il faudrait reconnaître dans la silhouette losangique des plaquettes, une forme très rare au sein de la plastique égyptienne. Le texte se conjuguerait alors à son support pour en doubler l'efficacité, ce support dont la présence efficiente est soulignée par l'adjectif démonstratif *pn* accolé à *mw isd*. La dualité matérielle de ces objets, enfin, est transposée dans la formule par le substantif au duel *bꜣ.ty* «les deux coffres» (?). Lesdites plaquettes matérialisant le don d'Horus et Thot prenaient alors la fonction de véritables amulettes protégées par la menuiserie hermétiquement close où elles se trouvaient dissimulées.

La provenance géographique de nos deux objets s'impose d'elle-même: el-Bercheh. Le nom propre de la plaquette C ressemble de près à celui du *mr rwyw* Zepi d'el-Bercheh, dont les deux cercueils sont entrés au Louvre en 1898²⁵. L'inventaire du département²⁶ précise qu'ils étaient «accompagnés de 6 fragments d'un troisième cercueil, présentant des inscriptions en hiéroglyphes cursifs» qui n'ont jamais été reconnus dans les collections du musée. Il y a peu de chance que nos plaquettes soient à identifier à deux de ces fragments, puisqu'elles comportent du hiéroglyphique et non des hiéroglyphes cursifs. Il est fort possible en revanche qu'elles aient été découvertes dans la structure des caisses lors d'un démontage quelconque effectué au cours du xx^e siècle, opérations que l'on ne jugeait alors

²³ GRALLERT 2007, p. 63. Le texte I, issu du même ensemble de Djéhoutynakht, présente la même structure tripartite, mais sans le verbe *srwd*.

²⁴ GRALLERT 2007, § 2.3.5, p. 62.

²⁵ Inv. E 10779 A et B.

²⁶ Mss. des Musées nationaux 7DD12.

pas utile de documenter, et laissées à part. La différence de *ductus* et de mise en page entre les deux plaquettes est d'ailleurs un phénomène observable sur les cercueils de Zepi au Louvre²⁷. La graphie légèrement différente du nom propre, sans le *yod* final accolé à Zep, ne représente pas une objection suffisante pour écarter l'hypothèse d'un rapprochement. Le fait que les textes cachés J et K, auxquels s'apparente la formule du Louvre, proviennent de cercueils d'el-Bercheh renforce considérablement la validité de la proposition. Celle-ci apparaît d'autant plus convaincante que ce nom propre n'est attesté sur aucun autre document conservé au Louvre²⁸. Elle sera en conséquence retenue pour le moment avec le numéro d'inventaire qui l'accompagne, agrémenté tout de même d'un point d'interrogation dans l'attente qu'un examen approfondi de la structure de ces cercueils lève les doutes à leur sujet, dans un sens ou dans l'autre.

27 Indication aimablement communiquée par Patricia Rigault, chargée de la publication de cet ensemble.

28 Trois personnages du nom de Zepi, dont celui du Louvre, ont été trouvés à el-Bercheh dans le même complexe de caveaux (DARESSY 1901b). On ne peut exclure que les plaquettes proviennent des cercueils des deux homonymes restés en Égypte.



FIG. 1. Les plaquettes E 10779 (?) D et C, recto (photo couleur en lumière normale). © C. Décamps/musée du Louvre.



FIG. 2. Biseau de la plaquette E 10779 (?) C. © C. Décamps/musée du Louvre.



FIG. 3. Les plaquettes E 10779 (?) D et C, verso (photo couleur en lumière naturelle). © C. Décamps/musée du Louvre.



FIG. 4. La plaquette E 10779 (?) C, recto-verso, en lumière infrarouge. © C. Décamps/musée du Louvre. DSC_2327-1.



FIG. 5. La plaquette E 10779 (?) D, recto-verso, en lumière infrarouge. © C. Décamps/musée du Louvre. DSC_2329-1.

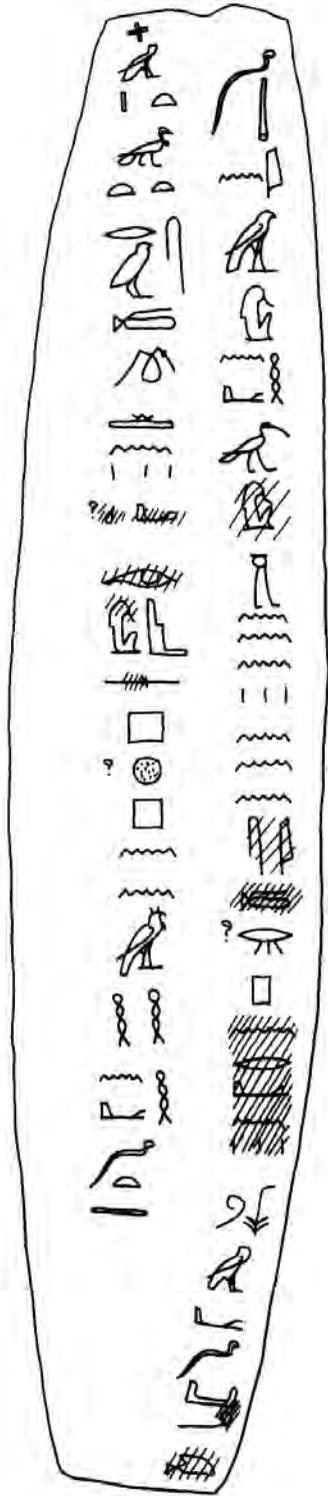


FIG. 6a. Fac-similé des inscriptions de la plaquette C.
© C. Barbotin/musée du Louvre.



FIG. 6b. Transcription de la plaquette C.
© C. Barbotin/musée du Louvre.

10 cm

5

0

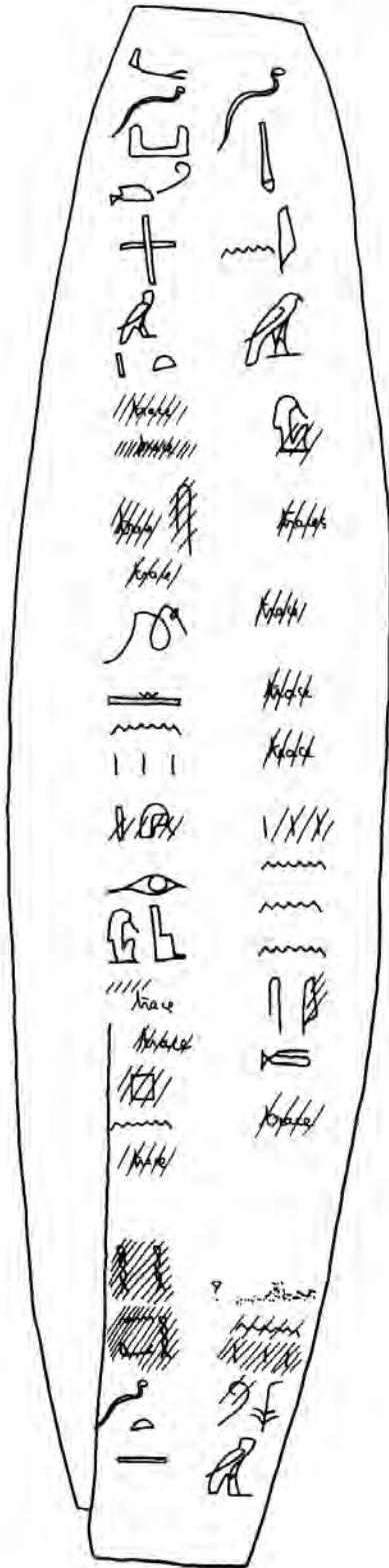


FIG. 7a. Fac-similé des inscriptions de la plaquette D.
© C. Barbotin/musée du Louvre.



FIG. 7b. Transcription de la plaquette D.
© C. Barbotin/musée du Louvre.



Édition des ostraca étudiés

L'ostracon IFAO OL 200

Un exercice sur des formules épistolaires de la seconde moitié du règne de Ramsès III

Andreas Dorn, Stéphane Polis*

Université d'Uppsala, Université de Liège / F.R.S.-FNRS

En collaboration avec Faten Kamal, Université du Caire

<i>Description</i>	Trois tessons de céramique (<i>marl</i>) jointifs portant un engobe de couleur beige qui était déjà partiellement écaillé au moment de la rédaction du texte dans l'Antiquité.
<i>Encre</i>	Rouge.
<i>Dimensions</i>	H. 17,2 × l. 17,9 × ép. 1,2 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina; Grand Puits: 24.3.49 ¹ .
<i>Inventaire n°</i>	OL 200.
<i>Catalogue n°</i>	1963.
<i>Séquestre n°</i>	1099 + 1106.

* Nous remercions Rob Demarée pour ses précieux commentaires.

1 En ce jeudi 24 mars 1949, les fouilles de Bruyère progressaient vers le fond du Grand Puits et il prend alors clairement conscience qu'il n'y trouvera pas la tombe espérée (voir DRIAUX 2011). Cependant, selon ses mots, les déblaiements de cette journée dans « la terre noire mêlée de Shaqf qui surmont[ait] la façade taillée sud et sur laquelle était établie la montée (...) donne une bonne récolte d'ostraca dont un grand en calcaire avec texte littéraire [46 cm × 32 cm] » (DEM 4, 1948-1949, p. 8 = MS_2004_0165_016) : 61 ostraca hiéroglyphiques (49 tessons et 12 calcaires) et 4 ostraca figurés (2 tessons et 2 calcaires).

Les bords du haut et du bas sont certainement anciens, ainsi que la partie supérieure du bord droit. Des morceaux du document original manquent cependant à gauche ainsi que dans la partie inférieure droite. Le texte est intégralement rédigé à l'encre rouge² et uniquement sur la face extérieure. Le scribe a recouru à de grands signes au tracé relativement rapide. On peut observer à différents endroits du document — principalement sur la partie inférieure gauche — d'illisibles traces d'un texte palimpseste.

Translittération

- [1] *tꜣy-hwy (hr) wnmy nsw.t mr-niw.t tꜣ[ty]*
 [2] *Tꜣ ꜣ-n-ís.t Hꜣy ꜣ-n-ís.t Hnsw sš Wn-[nfr]*
 [3] *[///] sš Ímn-nḥt m ꜣnh wꜣꜣ snb{=k}_{sic} m ḥs(.t) Ímn-Rꜣ [nswt-nṯr.w]*
 [4] *[///] (DIVIN) [///]*
 [5] *[///] ꜣhꜣw kꜣ iꜣw.t nfr[.t ///]*
 [6] *[///] pr-ꜣ ꜣnh wꜣꜣ snb pꜣy[=i?]*
 [7] *[?] nb nfr rꜣ nb ïr.n (?) [///]*
 [8] *[///] ? [///]*

Traduction

- [1] (Au) flabellifère à la droite du roi, maire de la Ville et vizir
 [2] Tô, (envoyé par) le chef d'équipe Hay, le chef d'équipe Khonsou, le scribe Oun[nefer],
 [3] [?] le scribe Amennakhte en vie, prospérité, santé, dans la faveur d'Amon-Rê [roi des dieux]
 [4] [///] (nous demandons à NOM(S) DE DIVINITÉS de t'accorder) [///]
 [5] [///] une longue durée de vie] et une belle vieillesse [///]
 [6] [///] pharaon vie, prospérité et santé, mon [?]
 [7] bon maître, chaque jour; (exercice) qu'a fait [///]
 [8] [///] (?) [///]

2 Pour deux lettres intégralement rédigées à l'encre rouge (dans un corpus de 32 lettres) datant de la même période, voir DORN 2011a, p. 439 et 445 (= O. BTdK 26 & 723). À une époque plus ancienne, la pratique n'est pas fréquente, mais néanmoins attestée à Deir el-Medina, voir par exemple la lettre de l'O. Gardiner 362 (= HO, p. 29 et pl. CVII) datant du règne de Ramsès II — on notera que les quelques signes à l'encre noire au bas du verso sont dus à une correction du scribe après qu'un éclat de calcaire a sauté, emportant avec lui le texte rouge original. La rédaction à l'encre rouge demeure également marginale pour d'autres corpus; voir par exemple une liste avec des marques d'ouvriers, un poids, une livraison de plâtre, un texte administratif et un document juridique (peut-être de la main d'Amennakhte (v)) dans DORN 2011a, p. 370, 400, 405, 410, 432 (= O. BTdK 539, 630, 646, 659, 699). On songera encore à la location d'âne de l'O. Hildesheim PM 5160 (recto) et pour un texte littéraire (copie de la *Satire des métiers*), voir POSENER 1938, p. 10 et pl. 22 (= O. DeM 1039).

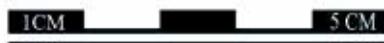
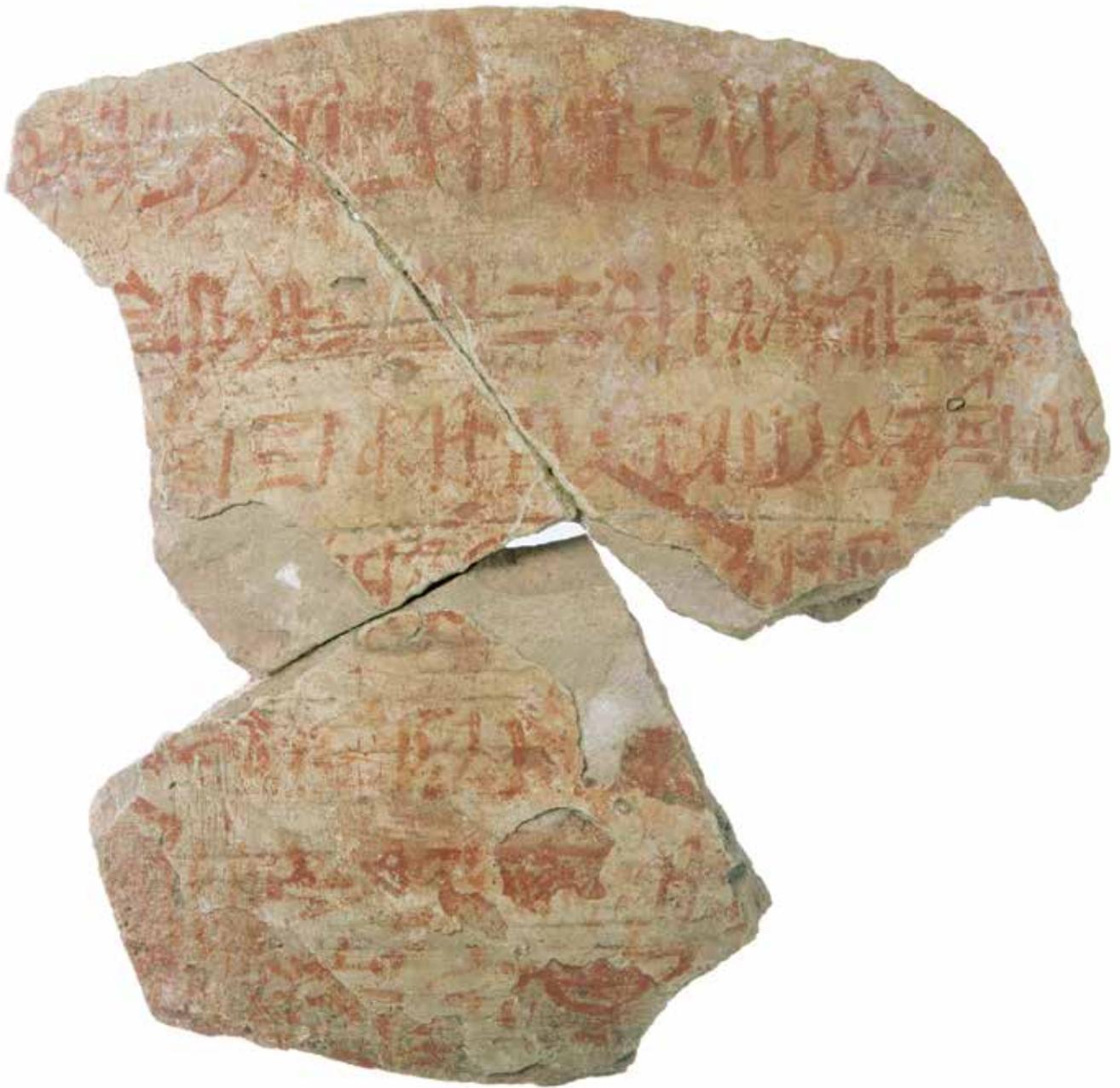


FIG. 1a. OL 200, © Ifao. Réduction: 90%.

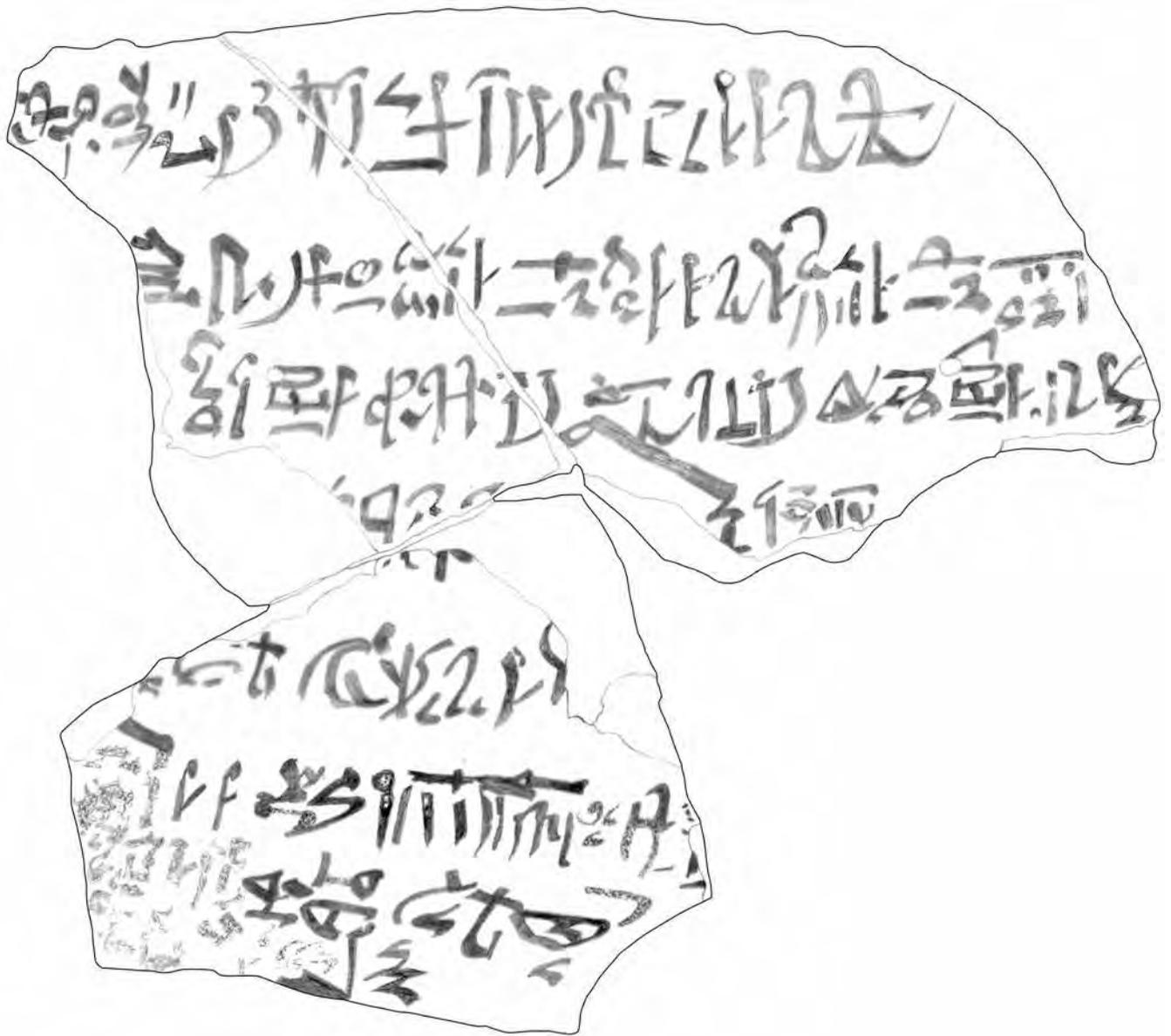


FIG. 1b. OL 200 (fac-similé: A. Dorn). Réduction : 90%.

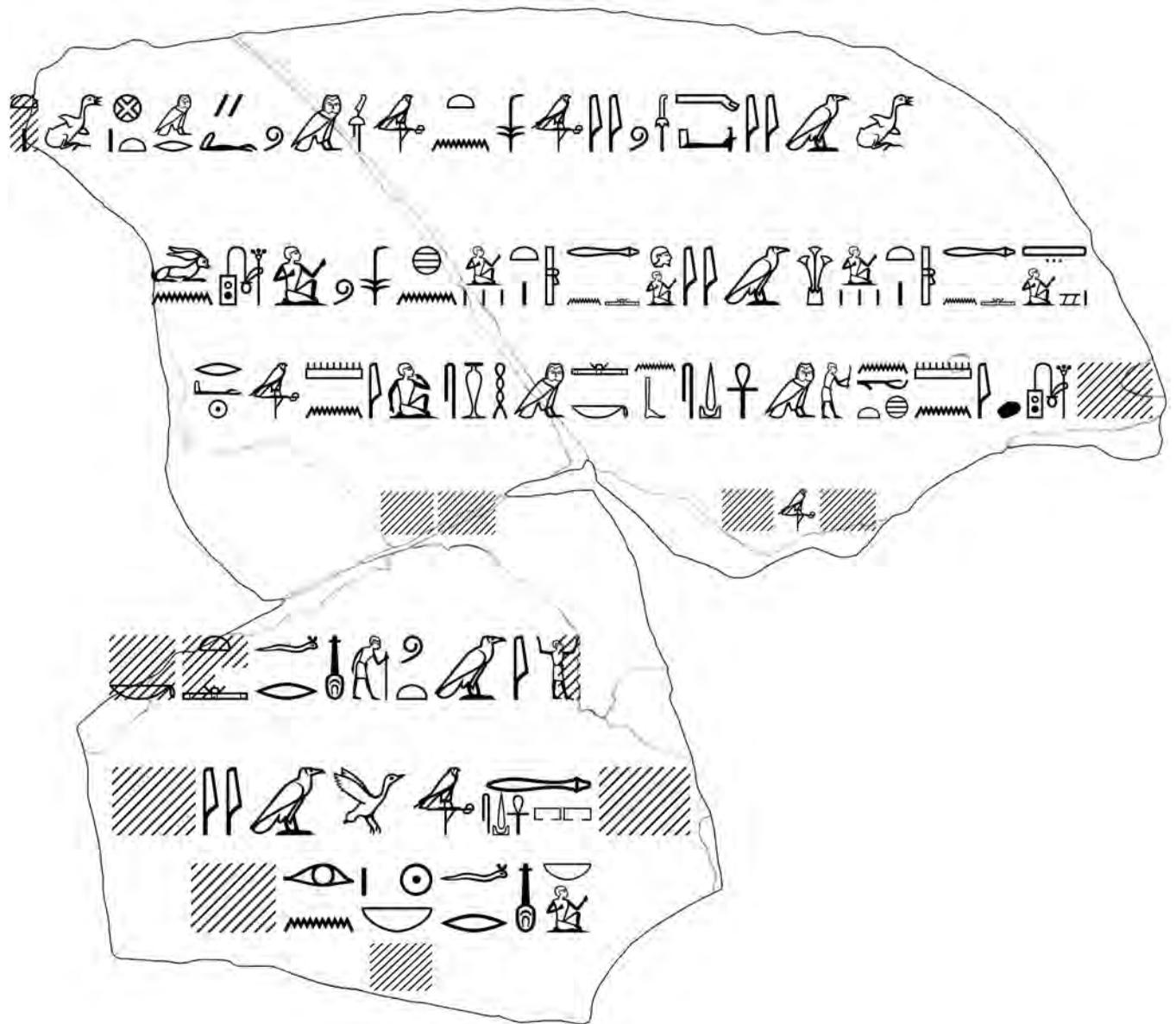


FIG. 1c. OL 200 (transcription hiéroglyphique). Réduction: 90%.

Commentaire

- I. 1-2. $\text{t}\text{3}[ty] T\text{3}$: tous les documents nous informant sur le vizir Tô proviennent de la région Thébaine, et en particulier de Deir el-Medina³. Son nom est attesté pour la première fois en l'an 16 du règne de Ramsès III, dans deux graffiti dus au scribe Amennakhte (v) : il y mentionne sa nomination comme scribe en chef des ouvriers de la Tombe. L'évocation de cet événement est singulière et démontre l'existence d'une relation privilégiée entre le vizir Tô et le scribe Amennakhte (v). Le dernier témoin de la carrière du vizir Tô est également un graffiti, rédigé en l'an 32 du même règne. Les documents de Deir el-Medina concernant ce personnage montrent clairement les responsabilités du vizir en ce qui concerne la gestion des ouvriers et le suivi de la construction des tombes royales⁴. La présence régulière du vizir dans la Vallée des Rois pour l'inspection (?) du travail en cours dans la tombe de Ramsès III est bien documentée par différents graffiti, probablement aussi de la main d'Amennakhte (v).
- I. 3. La lecture du (ou des) signe(s) qui précède(nt) la mention du scribe Amennakhte (v) au début de la ligne 3 nous échappe : on notera que les traces ne paraissent pas correspondre à la fin de la graphie du scribe Ounnefer dont le nom commence en fin de ligne 2. Amennakhte (v) fut scribe en chef à Deir el-Medina entre l'an 16 de Ramsès III et l'an 6 ou 7 de Ramsès VI, soit durant environ 30 ans⁵. À côté des écrits liés à ses fonctions administratives — listes d'ouvriers, livraisons, rapports, et autres textes juridiques (ČERNÝ 1973a, p. 339-383) — et à sa vie dans la nécropole thébaine (DORN 2015b), il nous a laissé des textes de différents genres (BICKEL, MATHIEU 1993) comme un enseignement (DORN 2013), des hymnes aux dieux ou aux rois (DORN, POLIS 2016), un éloge de la ville de Thèbes, etc., qui nous permettent d'observer la variété de la performance écrite d'un personnage bien attesté dans la documentation de Deir el-Medina (POLIS 2017a). Après sa mort, la fonction de scribe en chef de Deir el-Medina fut occupée pendant des générations par des membres de sa famille (jusqu'à la Troisième Période Intermédiaire).
- $\text{snb}\neq k$: manifestement une erreur du scribe dans la formule $m'nh\ w\text{d}\text{3}\ \text{snb}$, « en vie, force et santé ». Il est vraisemblable que l'erreur ait été ici induite par le télescopage avec une autre formule épistolaire fréquente, du type $imy\ \text{snb}\neq k$, « (je dis à NOM(S) DE DIVINITÉ(ES) ...) qu'il(s) t'accorde(nt) la santé » (e.g., O. DeM 317, 3; P. Caire CG 58056, r° 3 = KRI III, 254,2; P. Louvre E 27151, r° 4), $di\ \text{NOM(S) DE DIVINITÉ(ES)}\ \text{snb}\neq k$, « Fasse(nt) NOM(S) DE DIVINITÉ(ES) en sorte que tu te portes bien » (e.g., O. Ashmolean Museum 293, r° 3; O. DeM 227, r° 2-3; O. OIM 12073, r° 4; O. Turin 57093, r° 2-3; P. Bologne 1094, 1,2 = LEM 1,3; P. Caire CG 58056, r° 8 = KRI III, 254,9; P. Louvre E 27151, r° 10), voire de la formule de bons vœux $'nh\neq k, w\text{d}\text{3}\neq k, \text{snb}\neq k$ (e.g., P. Anastasi V, 14,6 = LEM 63,15), ou (moins vraisemblablement) en raison de la formule de clôture $nfr\ \text{snb}\neq k$, « porte-toi bien ! ».

³ Les indications concernant le vizir Tô suivent ici les données rassemblées par G. Dresbach (2012, p. 83-86) où toutes les références aux sources originales sont fournies (y compris celles qui sont encore débattues).

⁴ Tô fut l'un des principaux protagonistes des événements de la grève en l'an 29 de Ramsès III; il a notamment organisé la livraison d'une partie des provisions de blé réclamées par les ouvriers. On se reportera en particulier à son fameux discours conservé dans le Papyrus de la grève (P. Turin 1880); voir VERNUS 1980, p. 121-124; ROSMORDUC 2016.

⁵ Voir DORN, POLIS (dans ce volume) pour une mise en perspective des études concernant ce personnage.

- I. 4. Dans cette ligne devait figurer une formule du type « nous demandons à NOM(S) DE DIVINITÉ(S) de t'accorder » ou « puisse(nt) NOM(S) DE DIVINITÉ(S) t'accorder ». Malheureusement, les traces ne permettent pas d'identifier avec certitude les divinités concernées, malgré l'occurrence assurée du classificateur divin (G7).
- I. 5. Les traces qui précèdent le mot *i3wt* correspondent bien à la partie arrière du signe hiéroglyphique  (A28) et ne laissent guère de doutes concernant la restitution *'h'w q3*, « un temps de vie élevé ». *i3wt nfr.t*: dans les lettres, la formule la plus fréquente est celle qui consiste à demander au(x) dieu(x) d'accorder « une longue et belle vieillesse » (*i3wt 3.t nfr.t*). Il n'est cependant pas rare de rencontrer, comme ici, une formule plus ramassée du type *i3wt nfr.t*, « une belle vieillesse »; voir O. Berlin 10630, r° 5-6 (= KRI v, 565,5); O. Caire CG 25714, r° 5 (= Černý 1935, p. 86*); P. Anastasi IV, r° 3,3 (= LEM 37,9); P. DeM 8, v° 3; P. DeM 18, r° 4-5.
- I. 7. L'exercice devait probablement se clôturer aux lignes 6 et 7 par un souhait du type « puisses-tu te trouver dans la faveur de Pharaon V.F.S. notre bon maître chaque jour », sur le modèle de ce que l'on trouve par exemple dans l'O. DeM 560 (r° 4-5): *imy wnn=k m ḥs(.t) pr-3'.ws p3y=k nb nfr r' nb*, « puisses-tu être dans la faveur de Pharaon V.F.S. ton bon maître chaque jour »; voir également O. Gardiner 273, r° 4 (= KRI VII, 355,5) ou P. Gardiner 7, v° 3-4 (= KRI VII, 340,13-14), et la formulation parallèle dans P. Valençay I, r° 5-6 (= RAD 72, 5-6).
- Sur la formule *ir.n* et sa signification dans ce contexte, voir récemment DORN 2017 et POLIS 2017a.

Nature du texte

Les lettres comparables à celle que porte l'ostracon OL 200 sont généralement appelées « lettres modèles » ou « brouillons de lettres », mais il doit plus vraisemblablement s'agir de simples exercices⁶ portant sur la manière de s'adresser à un haut fonctionnaire (en particulier le vizir) et sur les différentes formules épistolaires afférentes⁷. Les principaux critères qui plaident pour l'identification de ces textes comme des exercices sont les suivants:

1. le support: utilisation d'ostraca (en particulier de tessons) et non de papyri (pour des lettres qui peuvent être effectivement envoyées à des autorités en dehors de Deir el-Medina⁸);
2. la paléographie⁹: la taille et le *ductus* des signes, ainsi que l'agencement irrégulier de ces derniers au sein de la ligne d'écriture, témoignent régulièrement de mains peu expérimentées;
3. l'indigence du contenu: la plupart du temps, ces textes se résument à une adresse suivie de formules épistolaires standards, qui ne sont que rarement accompagnées d'une communication à portée très générale sur le déroulement du travail en cours dans l'institution de la Tombe;
4. le lieu de découverte de ces lettres, c'est-à-dire Deir el-Medina et ses alentours (ici, dans le Grand Puits, cf. n. 1), et non chez le destinataire.

⁶ À ce sujet, voir DORN 2006, p. 67, n. 1.

⁷ On trouvera des parallèles de lettres au vizir dans WENTE 1990, p. 41-53 et DORN 2011a, p. 440-444 (= O. BTdK 77, 712-716, 718).

⁸ Voir par exemple le P. IFAO H 46, publié par A. Dorn et S. Polis dans ce volume (avec références à la littérature antérieure).

⁹ Voir les remarques méthodologiques d'A. Gasse (1992).

L'absence relative de contenu n'empêche pas de tels exercices d'être ancrés dans une pratique scribale spatialement et temporellement concrète. Au sein de la communauté de Deir el-Medina, les données prosopographiques concernant les expéditeurs et destinataire(s) permettent ainsi de dater plus ou moins précisément la réalisation des exercices en question. Dans le cas présent, on proposera de situer la rédaction entre l'an 16 et l'an 22 du règne de Ramsès III, en s'appuyant sur les fonctions occupées par les individus nommés aux lignes 1 à 3 du texte¹⁰ : le destinataire, le vizir Tô¹¹, est connu dans cette fonction de manière assurée à partir de l'an 16 de Ramsès III et jusqu'à la fin de ce règne (en l'an 32); Hay (iv) était chef d'équipe jusqu'en l'an 22 du règne de Ramsès III; Khonsou (v) est également attesté dans cette fonction à partir de l'an 15 du même règne; Ounnefer (v) était scribe en chef jusqu'en l'an 24 de Ramsès III; et Amennakhte (v) fut nommé scribe de la Tombe en l'an 16 du même Pharaon.

L'énumération des dignitaires respecte ici les principes de préséance (les chefs d'équipe sont nommés avant les scribes) et d'ancienneté dans la fonction, en suivant la chronologie des nominations pour chaque poste. Le chef d'équipe Hay (iv), du côté gauche, est ainsi mentionné avant son collègue du côté droit, Khonsou (v), qui pourrait avoir la priorité dans une telle énumération. Quant au scribe Ounnefer (v), il est connu comme scribe en chef à partir de l'an 11 de Ramsès III et ce n'est que cinq ans plus tard, en l'an 16, qu'Amennakhte (v) est également devenu scribe de la Tombe.

Dans les textes administratifs ou juridiques, on peut parfois légitimement proposer que la dernière personne mentionnée dans une telle énumération puisse également avoir été le rédacteur du texte¹², du moins lorsque sa fonction assure son statut de lettré. Dans notre cas, il s'agirait alors d'Amennakhte (v). Cette possibilité semble toutefois devoir être écartée en vertu de deux observations complémentaires. Étant donné la nature du texte, il semble plus vraisemblable qu'il s'agisse du travail d'un apprenti scribe plutôt que du scribe en chef. En outre, d'un point de vue paléographique, la manière de rendre l'élément *nht* dans la graphie du nom propre Amennakhte ne correspond pas aux habitudes du scribe à cette époque : on trouve ici  (sans le classificateur ) alors que c'est normalement la graphie se terminant par  qui est préférée par le scribe.

10 Pour l'identification des personnages mentionnées et leurs dates d'attestation dans la documentation de Deir el-Medina, voir DAVIES 1999.

11 Cf. DRESBACH 2012, p. 83-86.

12 Voir DORN 2015a, p. 193 sq.

Les ostraca IFAO OL 201 et OL 206

D'Ameneminet au vizir Nebmaâtrênakht

Jean-Guillaume Olette-Pelletier

Sorbonne Université - Faculté des Lettres

Ostracon OL 201 au nom d'Ameneminet

<i>Description</i>	Tesson de céramique de forme trapézoïdale. Engobe brun à pâte rouge. La pièce est complète à droite.
<i>Dimensions</i>	H. 7,8 × l. 8,4 × ép. 0,8 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina; Grand Puits: 28.2.49.
<i>Inventaire n°</i>	OL 201.
<i>Catalogue n°</i>	1965.
<i>Séquestre n°</i>	1366.

Cet ostracon de petite taille n'est inscrit que sur sa face externe. Il présente une écriture mal assurée qui suit la forme de la céramique. Les lignes sont perpendiculaires à l'axe du pot. Les signes sont peints à l'encre noire sur 5 lignes de texte légèrement ondulées. Les espacements entre les signes sont étroits et irréguliers.

La trace d'un estompage digital vertical s'étalant sur plusieurs niveaux d'écriture apparaît sur la troisième ligne.

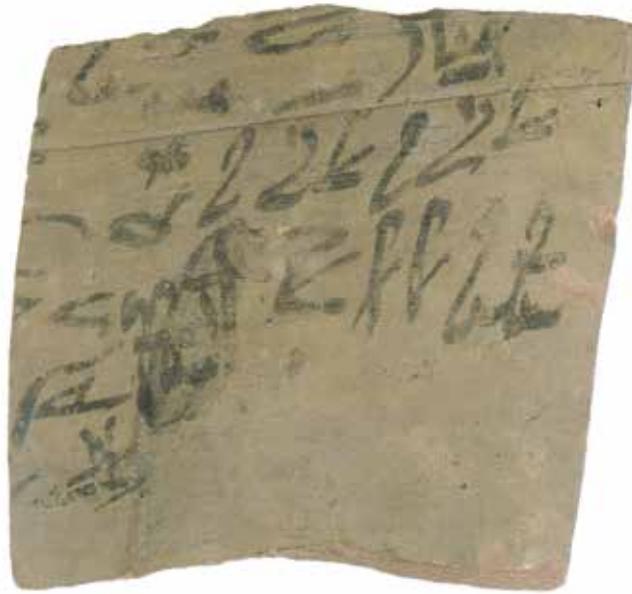


FIG. 1a. OL 201, © Ifao.

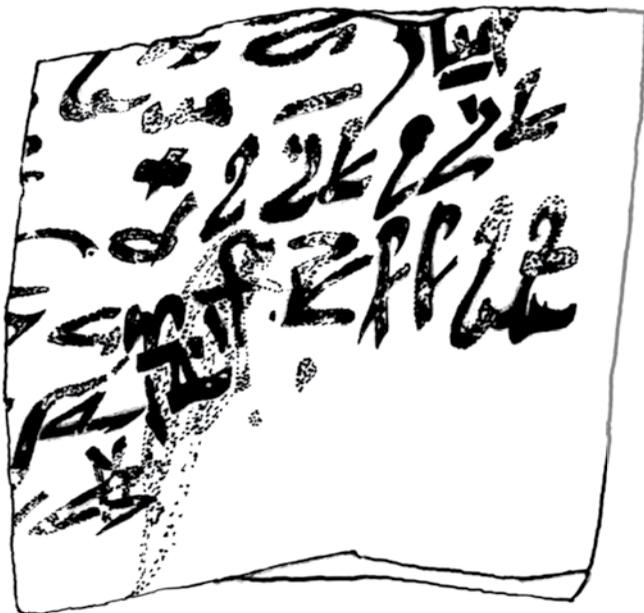


FIG. 1b. OL 201 (fac-similé: J.-G. Olette-Pellerier).



FIG. 1c. OL 201 (transcription hiéroglyphique).

Translittération

- [1] *Imn-m-int* [...]
- [2] *wšwš n* [...]
- [3] *ṭꜣy-ḥw* [...?...] *r* [...]
- [4] ? *dd* [...]
- [5] ? *ʃr* [...]

Traduction

- [1] Ameneminet [...]
- [2] brisé (?) [...]
- [3] Le flabellifère est allé vers [...]
- [4] ? Dire [...]
- [5] ? Il [...] vers (?) [...]

Commentaire

- I. 1. L'anthroponyme Ameneminet¹ apparaît sur de nombreux ostraca provenant de Deir el-Medina datés du milieu de la XVIII^e dynastie jusqu'à la fin de la XX^e dynastie. Pour quelques exemples, voir les O. Berlin 9901, Berlin 11295 et Berlin 12365 ou encore l'O. Caire CG 25667. Cf. VALBELLE 1985, p. 22, 24, n. 9, 173, 233, n. 6, 302, n. 1, 322. L'absence de titre antéposé dans ce cas ne permet pas d'attribuer ce personnage, et donc cet ostracon, à un règne précis².
- I. 2. *wšwš*: ce terme apparaît en particulier dans les procès des pilleurs de tombe de la fin de la XX^e dynastie, notamment sur le papyrus BM 10052, cf. KRI VI, 769,1 et 773,5: p. 540 et 542; LESKO 1982, p. 131.
- I. 3. *ṭꜣy-ḥw*, « flabellifère »: titre de l'élite administrative égyptienne couramment attesté sur les ostraca provenant de Deir el-Medina, dont la plupart sont encore inédits³. La mention est ici placée avant la marque du discours probablement initié par le terme *dd* à la ligne inférieure.

Observations paléographiques

L'écriture semble ici rapide et assez cursive. Si elle paraît de prime abord mal assurée, elle témoigne cependant d'une certaine maîtrise de la langue. Cette habileté se justifie en outre par la marque d'estompagement qui relève d'une rapide correction d'un signe employé par erreur. Son étalement aux registres inférieurs semble avoir été pris en compte par le scribe, puisque les deux dernières lignes commencent après cette marque. Il est possible d'en conclure que le rédacteur a rectifié lui-même

1 PN I, 27, 22.

2 Les anthroponymes semblent n'avoir que peu varié au fil des règnes à Deir el-Medina. Ces calques onomastiques apportent leur lot de confusions possibles ou établies au travers des restitutions familiales (cf. ROCCATI 2003, p. 205).

3 Sur l'analyse, la définition et les diverses graphies du titre de « porteur d'éventail », cf. POMORSKA 1987.

son erreur, probablement au moment de la rédaction du mot *hw*, ou tout du moins avant la fin de la rédaction de la troisième ligne de texte.

Nature du texte

Ce texte semble être une lettre à valeur judiciaire attestant d'un probable pillage de tombe ayant entraîné la destruction de certains éléments mobiliers. Ces actes apparaissent de manière récurrente à la fin du Nouvel Empire, faisant suite à l'affaiblissement du pouvoir monarchique au cours de la seconde moitié de la XX^e dynastie⁴.

Ostracon OL 206 au nom du vizir Nebmaâtrênakht

<i>Description</i>	Tesson de céramique composé de huit fragments jointifs, réunis sous quatre numéros d'inventaire. Engobe rouge à pâte brune. La pièce est incomplète sur la droite et la gauche.
<i>Dimensions</i>	H. 16,6 × l. 16,2 × ép. 0,8 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina; Grand Puits.
<i>Inventaire n°</i>	OL 206/1, marqué « GP 10.1.51 » et « GP 8.1.51 »; OL 206/2; OL 206/3, marqué « GP 10.1.51 »; OL 206/4, marqué « GP 12.4.49 » et « 6.1.51 ».
<i>Catalogue n°</i>	1969.
<i>Séquestre n°</i>	335 et 7666; 5171; 846, 7661 et 10690; 1350, 6954 et 7649.

⁴ Sur la question des pillages de tombes royales et particulières à la fin du Nouvel Empire, cf. PEET 1930.

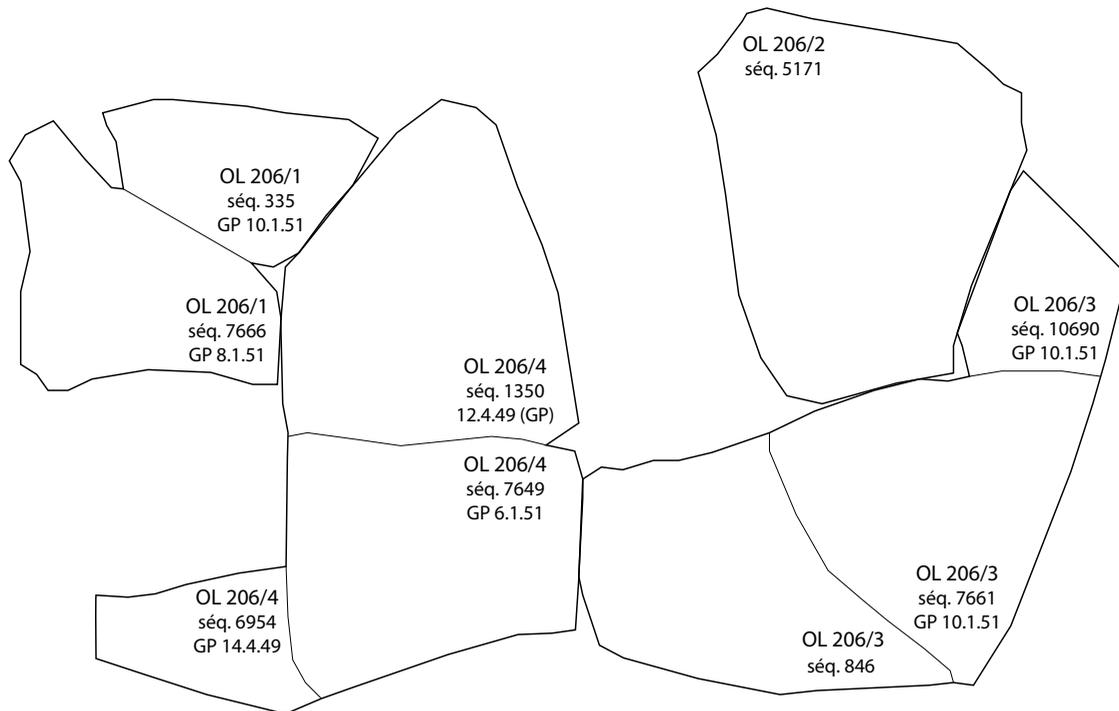


FIG. 2. Recomposition de l'OL 206.

L'ostracon n'est inscrit que sur sa face externe. Les lignes d'écriture sont perpendiculaires à l'axe du pot et épousent la forme de la céramique. Elles se composent de signes larges et fragmentaires. Ces derniers sont peints à l'encre noire sur 5 lignes de texte. Les espacements entre les signes sont irréguliers. La surface est abîmée au milieu de la troisième ligne. Trois taches d'encre apparaissent sur le signe *i*.



FIG. 3a. OL 206 (© Ifao). Réduction: 50 %.

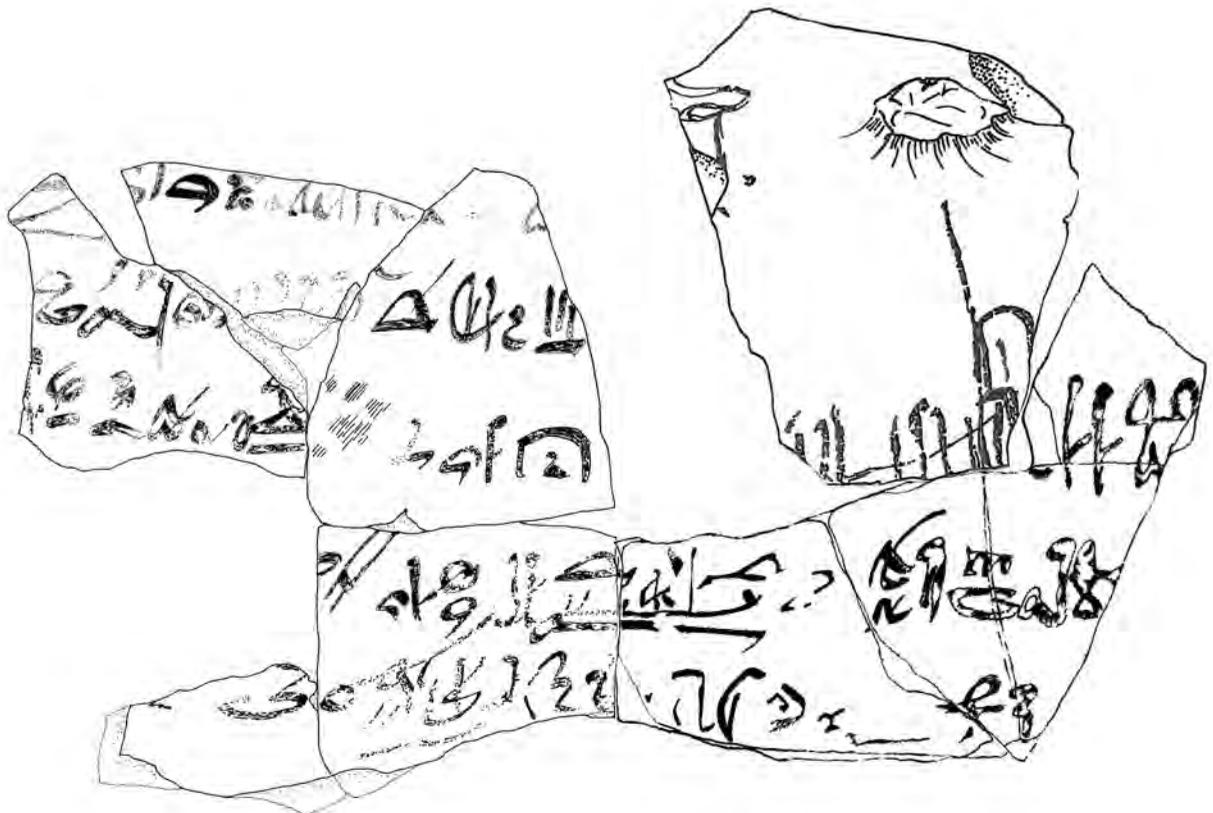


FIG. 3b. OL 206 (fac-similé: J.-G. Olette-Pelletier, A. Gasse). Réduction: 50 %.

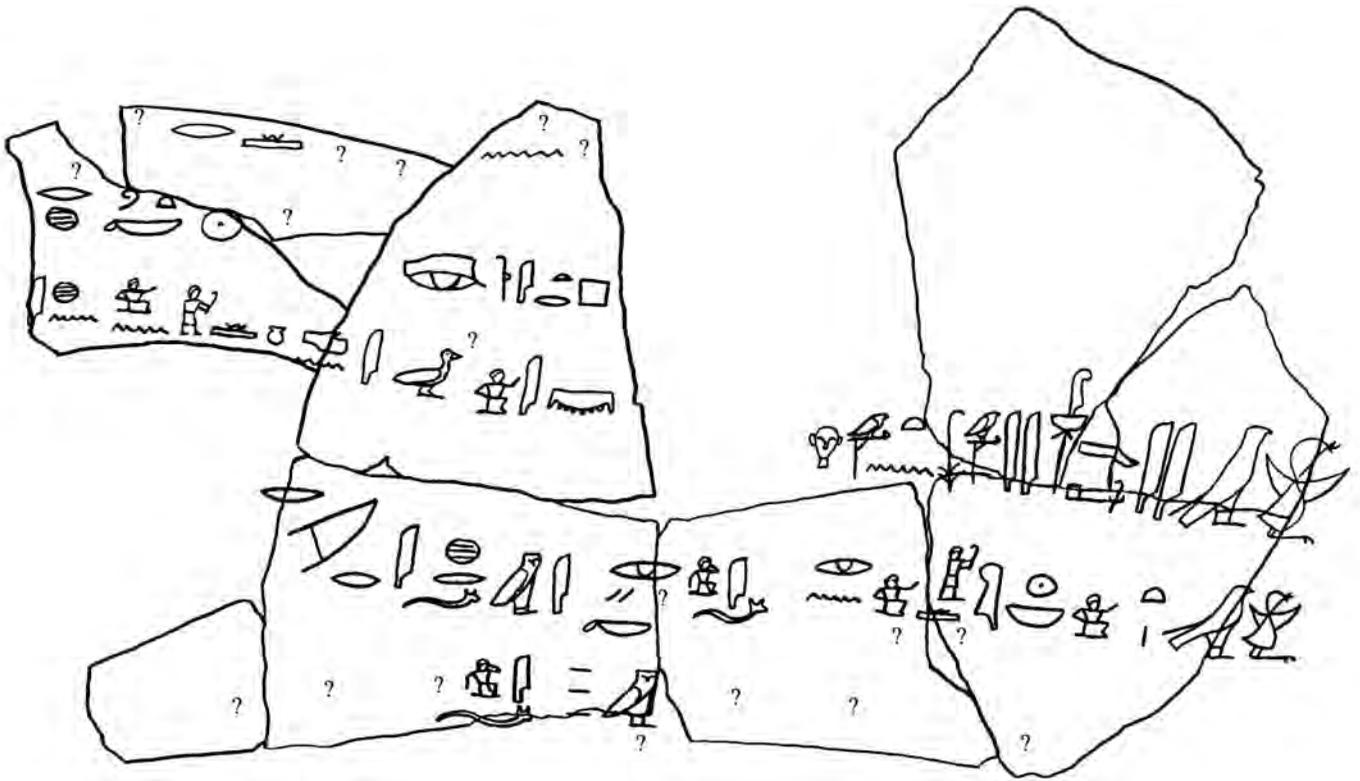


FIG. 3c. OL 206 (transcription hiéroglyphique). Réduction : 50 %.

Translittération

- [1] [...]n [...]r [...]
- [2] [...] ptr [...] tw.k rh
- [3] [...t]y-hw [hr wnmy] nswt [...? ...]-nbwi (?) s3 idnw n hni?[...]
- [4] [...] t3ty Nb-M3't-R'-nht, ir n=f i.lry=k im=f. hr ir mr[...]
- [5] [...]mw=f i[...]

Traduction

- [1] [...]
- [2] [...] Vois, [...] tu connais [...]
- [3] [... le] flabellifère à la droite du roi [...? ...]-noubi (?), fils du substitut de (?) [...]
- [4] [...] le vizir Nebmaâtrénakht, ce que tu y as fait a été fait pour lui. Et, si/après que (?) [...]
- [5] [...] ...?

Commentaire

- I. 3.** [...]nbwi (?): l'anthroponyme ne semble pas être répertorié à Deir el-Medina. Cf. VALBELLE 1985, p. 348-352. Ce personnage est désigné comme le fils d'un substitut « idnw » dans une institution qui peut être celle de la Tombe, normalement désignée p3 hr⁵. En l'occurrence, en considérant

⁵ Le titre idnw n hni(?) n'est pas répertorié (cf. AL-AYEDI 2006). Il pourrait éventuellement être rapproché de la composition « titre + [p3] hr » retrouvée dans certains titres caractéristiques de Deir el-Medina, cf. ČERNÝ 2001, p. 149-150.

dans ce cas la présence du terme *hni*(?), il pourrait éventuellement s'agir de la « Tombe enclose » mentionnée dans un petit nombre de documents provenant de Deir el-Medina. On aurait alors affaire à une graphie incomplète ou fautive de l'expression *pꜣ hr hni*⁶. Le rapprochement du terme *hni* avec le titre *idnw* – si les lectures sont correctes –, demeure cependant sans parallèle connu à ce jour.

Ce même passage pourrait également être transcrit:  [...]
nbw. Ir pꜣ idnw n hni [...], « [...] l'or. Quant au substitut de [...] », avec une mention de l'or dans le contexte éventuellement judiciaire du texte (cf. ci-après). Aucune structure parallèle ne permet cependant de confirmer cette lecture.

- I. 4. *ḥꜣty Nb-Mꜣ't-R'nhꜣt*: le vizir Nebmaâtrênakht⁷ est attesté sur d'autres ostraca et papyrus, tous datés du règne de Ramsès XI, dernier souverain de la XX^e dynastie⁸. Dans toute cette documentation, Nebmaâtrênakht est toujours mentionné dans des affaires juridiques, et notamment dans des procès de pillages de tombes⁹. Cet ostracon pourrait de ce fait présenter l'extrait d'une copie ou d'une nouvelle audition judiciaire ayant pris place au sein du village de Deir el-Medina. Toutefois, les lacunes des signes du registre inférieur ne permettent pas de comprendre le véritable objet de cet écrit.
- I. 5. La lecture du terme *htm* en début de ligne peut être suggérée.

Observations paléographiques

L'écriture semble rapide et assez assurée. Les différences d'espacement entre les lignes montrent une certaine négligence dans la disposition du texte. La taille et le rapport des signes entre eux témoignent d'une habileté nuancée de la langue et de l'écrit.

Datation du texte

Compte tenu de la nature judiciaire du texte, il serait possible par analogie de restituer le nom du flabellifère en lacune dans la première ligne et placé devant l'anthroponyme lacunaire [...] *nbwi*. Le seul attesté en compagnie du vizir à travers la documentation sur ostraca et papyrus est l'intendant du domaine royal et échanson royal Ynousa/Yénès¹⁰. Il est notamment mentionné sur les papyrus BM 10052 et Mayer A datés précisément des deux premières années de « l'ère de la Renaissance¹¹ » (*whm mswt*). Par l'association de ces deux noms, cet ostracon pourrait ainsi être daté au plus tôt de la seconde moitié de la deuxième décennie du règne du dernier Ramsès.

⁶ Sur l'emploi de l'expression *pꜣ hr hni*, « la Tombe enclose », dans la documentation de Deir el-Medina, voir LEROUX, dans ce volume.

⁷ PN I, 184, 27.

⁸ VALBELLE 1985, p. 222; DAVIES 1999, p. 253-254, n. 649; son nom est notamment attesté sur les papyrus Valencay n° 1 (GARDINER 1951), BM 10052 et Mayer A. (KRI VI, 767, 5 à 828, 10 : p. 557-568). Ce vizir est différent de son homonyme ayant exercé sous Ramsès IX (cf. ČERNÝ 1962, p. 143. Sur ce dernier point, je tiens à remercier M. Frédéric Payraudeau pour ses éclaircissements).

⁹ VERNUS 1993, p. 40. Le papyrus BM 10052 en est l'un des plus fameux exemples, cf. KRI VI, 767, 5 à 803, 10 : p. 539-557.

¹⁰ POMORSKA 1987, p. 212-213; VERNUS 1993; KRI VI, 1983, 767, l. 10 : p. 539. Sur l'amoindrissement de la dignité de « porteur d'éventail » au cours de la XX^e dynastie, cf. POMORSKA 1987, p. 46-48.

¹¹ KRI VI, 767, 5 à 828, 10 : p. 557-568.

Conclusion

À travers le titre de « porteur d'éventail », appartenant à l'élite administrative de la cour égyptienne, ces ostraca offrent de nouveaux témoignages sur le fonctionnement de la « place de la Vérité ». Ils caractérisent une nouvelle fois le lien étroit et direct entre cette catégorie de fonctionnaires du Nouvel Empire et le village des artisans de la Tombe de Deir el-Medina.

La simple mention d'Ameneminet dans l'OL 201 ne permet pas de préciser la date de rédaction de l'ostracon. Néanmoins, la présence du terme « brisé, détruit » – si la lecture et la traduction sont exactes – définit éventuellement ce document comme une lettre à valeur juridique, faisant écho à un probable procès de pillage de tombe. L'OL 206 est quant à lui datable précisément du règne de Ramsès XI, par l'évocation de l'un de ses vizirs, Nebmaâtrênakht. L'association des titres de « flabellifère » et de « vizir » sur un même document conduit à faire des rapprochements avec d'autres papyrus à portée judiciaire, traitant également des pillages des tombes royales. Cela confirmerait peut-être la valeur juridique du texte copié sur cet ostracon. L'objet précis du procès ou de l'audition reporté sur ces deux témoins, en l'absence d'éléments complémentaires, ne peut cependant pas être défini.

Les ostraca IFAO OL 202 et OL 203

Brouillons de lettres ou exercices épistolaires

Nicolas Leroux*

F.R.S.-FNRS – UNamur

Ostracon OL 202

<i>Description</i>	Tesson de céramique composé de trois fragments jointifs (α , β et γ) ayant été assemblés à une date inconnue ¹ .
<i>Dimensions</i>	H. 18,7 × l. 9 × ép. 0,85 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina; Grand Puits.
<i>Inventaire n°</i>	OL 202. Ancien numéro: 2070 (barré en rouge).
<i>Catalogue n°</i>	1965.
<i>Séquestre n°</i>	– α : n° du séquestre: 230; marqué: « 26.3.49 (GP) »; – β : n° du séquestre: 1175; marqué: « 26.3.49 (GP) »; – γ : n° du séquestre: néant; marqué: « 26.3.49 (GP) »;

La pâte est de couleur brun-grisâtre, avec une teinte rougeâtre dans la zone médiane de la tranche. L'engobe est brun, avec des reflets rougeâtres sur les trois-quarts supérieurs de la surface mais plus

* Nous remercions vivement Annie Gasse et Florence Albert d'avoir organisé cette semaine d'étude au sein de l'Ifao et de nous avoir permis d'y participer. Nous sommes en outre très reconnaissant à l'Ifao, et particulièrement à M. Laurent Bavay, son directeur, du généreux accueil qui nous a été réservé. Les cinq animateurs de cette première académie hiératique nous ont fait part, lors des séances de travail et par la suite, de nombreuses suggestions, corrections et commentaires qui nous ont permis de substantielles améliorations. Nous les en remercions.

1 Le fragment γ ne porte pas de numéro de séquestre. Nous pensons pouvoir en inférer que les fragments β et γ ont été assemblés entre la date de leur découverte (26 mars 1949) et la période pendant laquelle les numéros du séquestre ont été attribués aux ostraca de l'Ifao par le Service égyptien des antiquités (1968-1970).

prononcés dans la partie médiane. La colle employée pour l'assemblage a débordé, donnant par endroits, autour des joints, une apparence plus foncée.

Au recto, on dénombre six lignes de texte rédigées à l'encre noire, parallèles aux tours de la céramique, dont il ne subsiste que quelques signes pour chacune. Les lignes sont incomplètes au début et à la fin mais, s'il s'agit bien, comme nous le pensons, d'une lettre (voir plus bas), il ne manquerait que très peu de signes au début des lignes. L'encre a un peu pâli mais elle est globalement bien préservée. L'écriture est nettement ramesside. Celle-ci est assurée, quoiqu'un peu nerveuse.

Les signes de la première ligne sont bien droits; ceux des lignes suivantes sont légèrement inclinés vers l'avant. Les signes de la première ligne sont plus hauts d'environ cinq millimètres que ceux des lignes suivantes. L'interligne diminue à partir de la deuxième ligne. On peut donc penser que la première ligne de l'ostracon est la première ligne du texte. L'espace vierge sous la dernière ligne préservée est trop réduit pour que l'on puisse avancer que l'ostracon contient aussi la dernière ligne du texte original, bien que cela soit possible: on note en effet que cet espace vierge est légèrement supérieur aux interlignes précédents.

Le verso est anépigraphé.

Translittération

- [1] [...] tꜣy-[ḥw ...]
- [2] [...] pr sw [...]
- [3] [...] pꜣ ḥry [...]
- [4] [...] ḥr]w (?) nꜣyꜣ^rk¹ [...]
- [5] [...] sgnn ꜣ (?) [...]
- [6] [...] ṛrh¹ diꜣtw w [...]

Traduction

- [1] [...] flabel[lifère ...]
- [2] [...] domaine, il [...]
- [3] [...] le chef [...]
- [4] [...] sauf (?) ṛtes¹ [...]
- [5] [...] grande (?) huile [...]
- [6] [...] ṛsavoïr¹ qu'on les a donné(e)s [...]

Commentaire

- I. 1. Pour les « flabellifères (à la droite du roi) », [tꜣy-ḥw (ḥr wnm n nsw)], voir POMORSKA 1987, *passim*, ainsi que POMORSKA 1980 et POMORSKA 1982.
- I. 3. On note une graphie très similaire de pꜣ dans le papyrus n° XXI (recto, ligne 3) de ČERNÝ 1986, pl. 4a, mais surtout dans l'ostracon Ifao 1727 (GASSE 1990)². L'écriture de ce dernier paraît d'ailleurs très proche de celle de notre ostracon. On remarquera en outre que ces trois

² Peut-être aussi dans l'ostracon Ifao 1731 (GASSE 1990).

documents (les deux ostraca et le papyrus) présentent d'autres points communs paléographiques: le g du papyrus (verso, ligne 3) semble formé de la même manière – peu courante – que celui de l'OL 202; le signe A2 est réalisé tout aussi schématiquement dans le papyrus (verso, ligne 5) et dans l'ostracon 1727.

Il est impossible de choisir ici avec certitude un des nombreux titres composés avec la préformante *hry* et employés à Deir el-Medina. On peut toutefois noter que le titre *hry pd.t* s'emploie volontiers avec le déterminant *p3* dans la documentation provenant du Village³, ce qui ne paraît être le cas (ou ce qui paraît l'être moins) des autres titres⁴. Il nous semble que les traces substantives après *hry* ne s'opposent pas formellement à une telle suggestion.

- I. 4. La lecture *w3w*, « éloigner/s'éloigner », est aussi envisageable, mais se heurte à une difficulté: l'absence du déterminatif des jambes en mouvement (D54). La conjonction *hrw*, « sauf, excepté », en revanche, se passe volontiers d'un tel déterminatif⁵.

Vu le contexte, la trace inférieure qui subsiste peut difficilement être autre chose qu'un bout de l'anse de la corbeille *k*.

- I. 5. Les deux premiers signes sont difficiles à identifier. Le premier peut être un *s*. Le second pourrait être: ,  (signe qui serait alors inhabituellement penché vers l'avant) ou encore . *sgnn*: ce mot est attesté par le *Wb* comme verbe (IV, 322,9-16, « oindre ») et comme substantif (IV, 322,17-323,3, « onguent, huile »). C'est un terme générique qui désigne divers types d'huile, à usage aussi bien alimentaire que technique (pour les lampes du chantier de la Tombe par exemple; on parle en ce cas de *sgnn n st3* [ex. *KRI VI*, 134,9])⁶. L'orthographe de notre document (avec un *aleph* intermédiaire: *sg3nn*) est bien enregistrée par le *Wb* comme propre à la XX^e dynastie pour le verbe et aux XIX^e-XX^e dynasties pour le substantif (fiche DZA 29.661.220 du *Wb*), ce qui concorde donc avec la datation ramesside suggérée par l'écriture de l'ostracon. La question est alors de savoir si nous avons affaire ici au verbe ou au substantif. Il y a une trop grande incertitude concernant les signes qui précèdent *sgnn* pour qu'ils puissent nous fournir un appui. En revanche, si la lecture du mot qui suit (*'3*) est correcte, il devrait s'agir du substantif *sgnn*, qui est statistiquement bien plus fréquent que le verbe. Toutefois, le syntagme *sgnn '3*, « une grande(?) huile », n'offre qu'un sens assez médiocre et il est rare que ce substantif soit accompagné d'un adjectif épithète⁷. Par ailleurs, il faut signaler que

³ Voir par exemple: nos 6304 et 6405 dans KOENIG 1979-1980; n° XXXIII dans ČERNÝ 1986; nos 431 et 445 dans ČERNÝ 1978, pl. 23 et 27; O. DeM 10163 dans GRANDET 2010; O. Brooklyn n° 37.1880^E (*KRI VII*, 311,2). Le groupe *P3-hry-pd.t* était d'ailleurs si fréquent qu'il fut même employé, au moins à Deir el-Medina, comme anthroponyme (cf. par ex. *KRI V*, 449,7 ou *KRI VII*, 177-179).

⁴ À titre d'exemple, le titre *hry km*, extrêmement fréquent sur les étiquettes de jarre (voir KOENIG 1979, nos 6294, 6296-6300, 6309, 6311, 6327, 6329, 6331, 6333, 6343, 6345, 6349, 6350, 6351, 6365, 6367, 6369, 6373, 6375, 6383, 6384, 6387, 6391, 6393, 6411, 6416, 6417, 6419, 6432, 6444, 6447, 6448, 6449, 6452, 6459, 6461, 6470, 6472, 6475, 6479, 6482, 6483, 6485, 6486, 6492, 6494) n'est, autant que nous sachions, jamais déterminé par l'article défini.

⁵ Voir par exemple: *Le Conte des deux frères*, P. Orbiney (= P. BM 10183), 4,10; *Horus et Seth*, P. Chester Beatty I (= P. BM 10681), 12,3.

⁶ Ce produit fait d'ailleurs partie des denrées de base fournies aux artisans de la Tombe à titre de salaire: voir VALBELLE 1985, p. 148.

⁷ On peut tout de même trouver par exemple: *sgnn nfr* (KOENIG 1979-1980, pl. 16, n° 6143) ou *sgnn ndm* (O.DM 204 verso = *KRI VI*, 137, 9; statue Louxor 227 = *KRI VII*, 128,8; *Horus et Seth*, pBM 10681, 11-7).



FIG. 1a. OL 202, © Ifao.

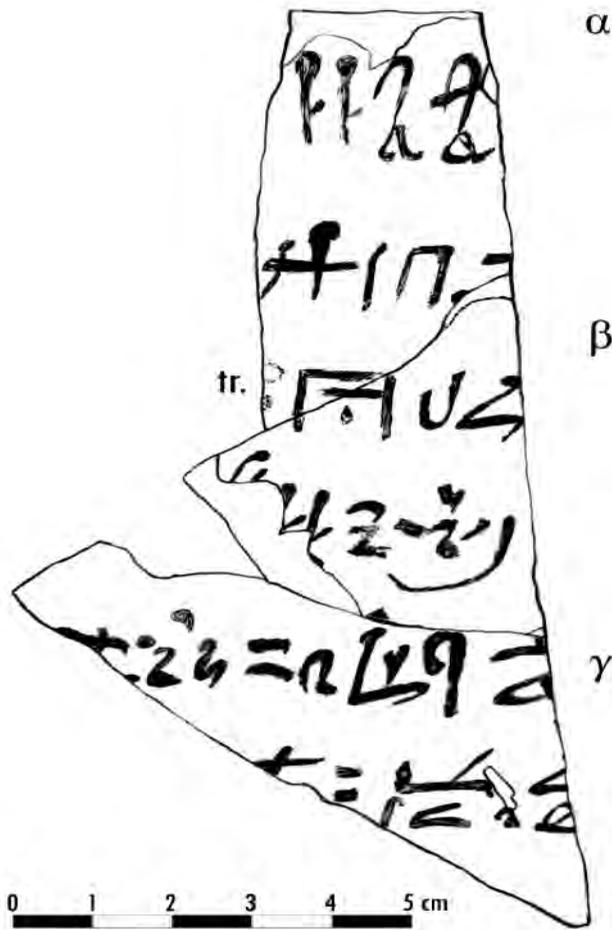


FIG. 1b. OL 202 (fac-similé: N. Leroux).

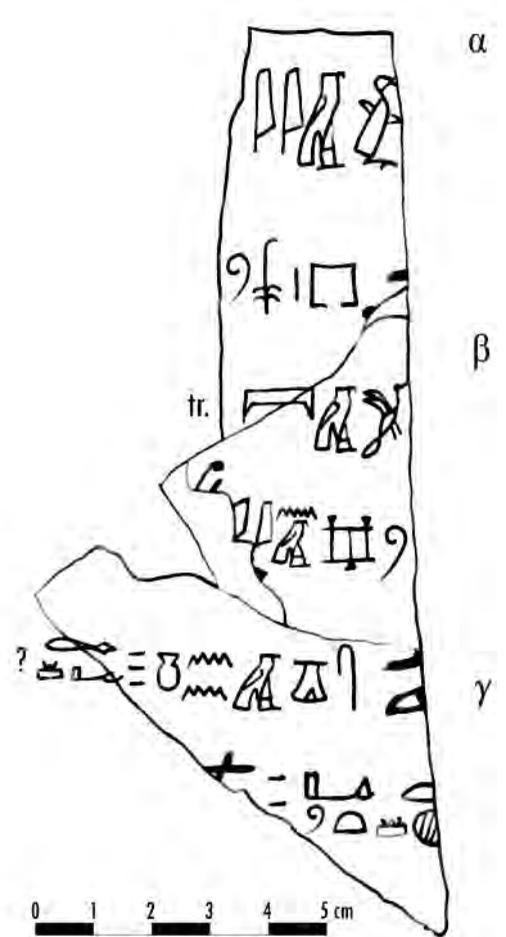


FIG. 1c. OL 202 (transcription hiéroglyphique).

cette orthographe est rare, même si elle se rencontre parfois (ostr. BM 5643 = KRI VI, 163,14; P. Turin 2063 = KRI VI, 655,10 et 11 et 656,5⁸). Autant que nous sachions, dans la documentation publiée issue de Deir el-Medina, ce terme est presque toujours écrit , souvent aussi *sqnn*.

- I. 6. L'expression *r di.t rh=tw*, « afin de faire qu'on sache », est attestée un nombre très important de fois dans la correspondance provenant de Deir el-Medina. La variante adoptée dans l'OL 202 n'est attestée, à notre connaissance, dans aucune autre lettre.

Identification du document

Le déterminant possessif de deuxième personne du singulier donne à penser qu'il s'agit d'une lettre (brouillon ou exercice épistolaire). Cette impression est renforcée par le contenu de la dernière ligne, qui pourrait tout à fait se rencontrer dans une correspondance administrative, et par celui de la première ligne. On connaît en effet de nombreuses autres lettres adressées à, ou expédiées par des vizirs et *ṯy-ḥw*⁹.

Ostracon OL 203

<i>Description</i>	Tesson de céramique composé de six fragments. Ceux-ci sont jointifs et ont été assemblés à une date inconnue (mais postérieure à l'enregistrement au séquestre). Suite au décollement ultérieur du fragment le plus inférieur, l'ostracon se présente actuellement en deux parties distinctes : une partie A, composée de cinq fragments (α à ε : fig. 2) et une partie B, composée d'un seul fragment.
<i>Dimensions</i>	A : 20,4 [= col : 5,4 cm + panse : 15 cm] × 20,6 × 0,6/0,9 cm [col : entre 0,7 et 0,8 cm ; panse : entre 0,6 et 0,9 cm] ; B : 8,5 × 15,5 × 0,8 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina ; Grand Puits.
<i>Inventaire n°</i>	OL 203.
<i>Catalogue n°</i>	1966.

⁸ Il n'est pas impossible, en outre, que ce soit le même substantif qui se cache dans un autre ostracon de Deir el-Medina :  (SAUNERON 1959, pl. 27, n° 607, ligne 3). Une telle orthographe de *sgnn* substantif est en revanche la norme dans le mot composé *ps-sgnn* (*Wb* I, 552, 13), « apothicaire » (litt. « brûleur d'onguent ») : voir pBM 10053 recto, col. 3, lignes 7-9 et 14 (= PEET 1930, pl. XVII) et pBM 10068 recto, col. 4, ligne 26 (= PEET 1930, pl. XI).

⁹ Voir par exemple le document suivant ainsi que d'autres documents de la présente publication (not. OL 211 et OL 200), mais voir aussi l'ostracon KV.18/2.415 (Dorn 2006, p. 69-71 et Dorn 2001, p. 440 et pl. 606-607) ou encore les papyrus n° XIII recto dans ČERNÝ 1978 et n° XXVIII recto dans ČERNÝ 1986, ainsi que les ostraca O. Gardiner 79 (ČERNÝ, GARDINER 1957, pl. LVIIIa), O.BM.5626 (KRI VII 250), O. Mond. 174 (KRI VII, 252), O. Mond. 229 (KRI VII, 306), O. Louvre 696 (KRI VII, 321), O. BM 50723 (KRI VII, 354), O. Louvre E.1178a (KRI VII, 377). Notons au passage que dans le dernier document, l'ostracon du Louvre, il est également question d'huile-*sgnn*. Enfin, on peut certainement ajouter à cette liste l'O. Gardiner 59 (KRI VI, 79) – il y est aussi question d'huile-*sgnn* –, où le titre *ṯy-ḥw* doit être dans la lacune de la première ligne. La possibilité qu'il soit question d'huile-*sgnn* dans un document où est mentionné un personnage aussi important que le vizir est encore attestée par un autre papyrus de Deir el-Medina où il est dit qu'en l'an III (de Ramsès IV) l'équipe reçoit de l'huile-*sgnn* et des vêtements en présence du vizir et porteur d'éventail *Nfr-rnp.t* (KRI VI, 134, 6-10) dont il sera question dans le document suivant.

- Séquestre n°
- Aα: n° du séquestre: 9479; marqué: « 16.4.49.(GP.) »;
 - Aβ: n° du séquestre: 4696; marqué: « 13.3.49 / (GP.) »;
 - Aγ: n° du séquestre: 3626; marqué: « date illisible GP¹⁰ »;
 - Aδ: n° du séquestre: 6423; marqué: « GP / 11.1.51 »;
 - Aε: n° du séquestre: 3639; marqué: « GP / 17.3.50 »;
 - B: n° du séquestre: 403/18¹¹; marqué: « GP. 3(?)3.50¹² ».

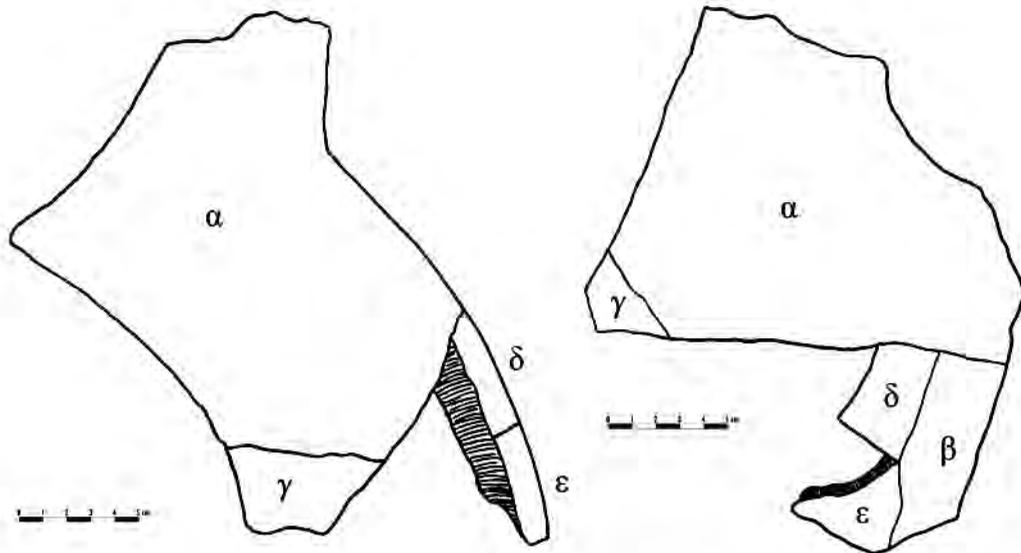


FIG. 2. Composition de la partie A de l'OL 203 (vue sous deux angles différents).

C'est un morceau de céramique de taille importante qui fut employé pour rédiger ce texte. Il subsiste du support d'origine le bas du col et une bonne partie de la panse. La pâte est rose, avec engobe brun clair. La tranche présente en son cœur une ligne grisâtre (cassure zonée¹³).

Au recto, on dénombre cinq lignes de texte rédigées à l'encre noire, parallèles aux tours de la céramique. Le début et la fin de chaque ligne sont en lacune. Il s'agit d'une écriture ramesside, très soignée au moins pour les trois premières lignes, les deux suivantes étant plus cursives. La première ligne du document est la première ligne du texte. La ligne conservée sur le fragment B est quant à elle la dernière du texte. Comme pour le document précédent, la première ligne se distingue des autres par des signes plus grands et est mise en valeur par un interligne légèrement plus important que par la suite. Le texte est, par endroits, très effacé au point d'être illisible.

10 La date est désormais trop effacée pour pouvoir être lue. La mention « GP », quant à elle, se devine plus qu'elle ne se lit. On peut cependant noter que l'encre et le pinceau utilisés paraissent identiques à ceux des fragments Aε et B, qui proviennent tous deux de la campagne de 1950. En outre, la présentation des informations (« GP » écrit sans parenthèses et au-dessus de la date) est commune à Aγ et Aε. On peut donc raisonnablement penser que le fragment Aγ a été découvert lors de la campagne de fouille de 1950.

11 Nous ignorons pourquoi ce numéro de séquestre présente un format différent des autres.

12 La lecture du jour est très incertaine.

13 Nous remercions Catherine Defernez pour cette précision terminologique.

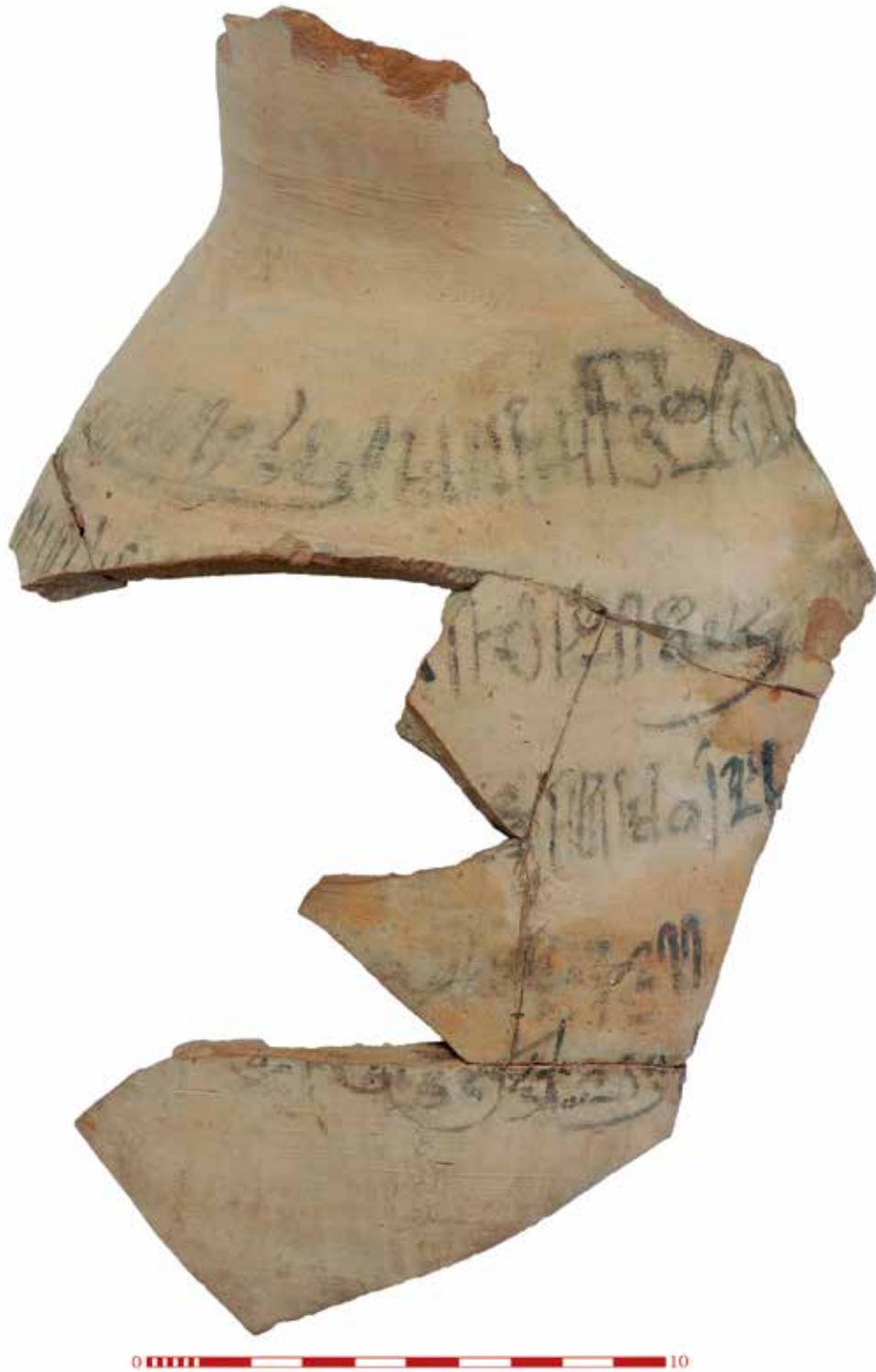


FIG. 3a. OL 203, © Ifao. Réduction : 75 %.



FIG. 3b. OL 203 (fac-similé: N. Leroux).

Le verso est anépigraphe.



FIG. 3C. OL 203 (transcription hiéroglyphique).

Translittération

- [1] [t:]y-ḥw ḥr wnm nsw mr-niw.t tꜣty Nfr-^rrnp.t¹
 [2] ^rssꜣ [...] (n) pꜣ ḥr ḥni [lac. env. 7 cadrats] ... ḥꜣbꜣtw [...]
 [3] [...] Ḳmn-R^r nsw nṯr.w Mwt [...]
 [4] [...] ssnb pꜣ[yꜣi nb(?)] Ḳm [...]
 [5] [...] ... nḏm nfr.w ^ršmsꜣ(?)

Traduction

- [1] Au flabellifère à la droite du roi, le maire de la ville et vizir *Nfr-rnp.t*.
 [2] Le ^rscribe¹ [...] de la Tombe enclose [lac. env. 7 cadrats] on a écrit/envoyé [...]
 [3] [...] Amon-Rê roi des dieux, Mout [...]
 [4] [... qu'il] guérisse mon [maître(?)]. Fais qu'[il...]
 [5] [...] ... douceur, perfection ^rsuivre/servir(?)¹

Commentaire

- I. 1. [t:]y-ḥw ḥr wnm nsw : l'orthographe de ce titre avec le double *yod* est attestée pour la première fois, semble-t-il, pour Séthi-Merenptah (règne de Merenptah) ¹⁴. On en relève d'autres exemples ultérieurement¹⁵, notamment pour le vizir *Nfr-rnp.t* (ii) : ¹⁶. La version du titre de notre document correspond à la version III de la typologie d'I. Pomorska (antéposition partielle de *nsw*)¹⁷.
mr : pour une graphie similaire d'un *m* très vertical dans l'écriture de ce mot, et qui plus est dans une séquence identique ([t:]y-ḥw ḥr Ḳmn.t nsw mr niw.t tꜣty), voir le papyrus n° XIII recto, ligne 1 dans ČERNÝ 1978, ainsi que l'ostracon KV 18/2.415 (ligne 1) publié par A. Dorn (DORN 2006, p. 70). Voir également la graphie de ce mot sur l'ostracon n° 45, ligne 15 (ČERNÝ 1978, pl. 34 : an 2 de Ramsès IV), avec le même retour très allongé du *r*. La documentation fournit d'autres exemples d'une telle séquence : par ex. O. DeM 114 (KRI III, 45, 10-11), O. Caire CG 25744 et 25745 (KRI VI, 847 et 849) ; O. Carnarvon-Carter [Caire 139] (KRI VII, 372,15) ou O. Louvre E.11178a (KRI VII, 377).
Nfr-^rrnp.t¹ : pour le signe *rnp.t* de cet anthroponyme, comparer le vestige de signe de notre document avec l'ostracon n° 45, ligne 15 (ČERNÝ 1978, pl. 34), avec le graffito n° 1269 de Deir el-Medina (ČERNÝ 1956, pl. 40, ligne 3 *in fine*), ainsi qu'avec l'ostracon BM 50723, ligne 1 (DEMARÉE 2002, pl. 116 = KRI VII, 354 ; ce dernier document est très proche du nôtre par sa nature et son contenu ; il s'agit également d'une lettre adressée à un vizir *Nfr-rnp.t*).

¹⁴ Voir POMORSKA 1987, p. 179, n° 84.

¹⁵ Voir POMORSKA 1987, p. 188, n° 96 et p. 217, n° 137. Le présent volume en procure quelques autres attestations : voir les doc. OL 200 (ligne 1), OL 204, OL 205 et OL 207.

¹⁶ Voir POMORSKA 1987, p. 208, sources s et u. Ici, le groupe  de notre document est absent. Pour une graphie présentant un tel groupe, comparer avec le doc. OL 209 du présent volume.

¹⁷ POMORSKA 1987, p. 34.

Deux vizirs répondant au nom de *Nfr-rnp.t* sont connus (LÄ IV, 378). Le premier (i) a exercé ses fonctions sous le règne de Ramsès II (HELCK 1975, p. 322-324 et 451-453; POMORSKA 1987, p. 175-176, n° 77; DAVIES 1999, p. 33, n. 415 et p. 224, n. 283). Le second (ii) est attesté sous les règnes de Ramsès IV à VI (HELCK 1975, p. 333-335 et 463-464; POMORSKA 1987, p. 206-209, n° 120; JANSSEN 1997, p. 162-168 et 170; DAVIES 1999, p. 128, n. 564¹⁸; DORN 2001, p. 152-153; KRI VI, 142-143, 145, 147, 150, 244 pour quelques documents parmi beaucoup d'autres). *Nfr-rnp.t* (i) et (ii) ont tous deux porté les titres mentionnés dans notre document. Cependant, deux documents du même type que notre texte (exercice épistolaire ou brouillon de lettre présentant des contenus assez similaires) sont connus : il s'agit de deux lettres adressées par le scribe *Mꜣꜣ-nḥt.wꜣf* au vizir *Nfr-rnp.t* (ii). A. Dorn date le premier (O. KV 18/2.415) du règne de Ramsès IV; le second (O. BM 50723, cité *supra*) daterait du règne de Ramsès V. Notre document porterait donc plus vraisemblablement le nom de *Nfr-rnp.t* (ii). Nous avons par ailleurs vu ci-dessus qu'une graphie proche du titre porté par le *Nfr-rnp.t* de notre document était attestée pour *Nfr-rnp.t* (ii).

D'autres vizirs ont porté le titre de *ṯꜣy-ḥw ḥr wnm nsw*. Parmi eux, on peut citer *ṯꜣ*, qui se distingue par les nombreux graffiti de la montagne thébaine mentionnant son nom (cf. ČERNÝ 1956, p. 35).

- I. 2. Le nom du scribe est en lacune. Celle-ci, on le voit, est très courte. Parmi les personnages ayant exercé, d'après les travaux de J. Černý¹⁹, la fonction de scribe de la Tombe à l'époque du vizir *Nfr-rnp.t* (ii), les candidats susceptibles d'avoir un nom suffisamment court pour tenir dans la lacune de la ligne 2 sont : *ṯꜣ* (n° 62 de la table de J. Černý) et *Ḥri* (n° 51). Le premier est connu par une éphémère mention sous Ramsès VI. Le second est en revanche très célèbre et J. Černý a pu dire de lui qu'il est « perhaps the most frequently attested of the scribes of the Tomb²⁰ ». Si l'on ne peut l'affirmer catégoriquement, il nous paraît donc fort probable qu'il faille lire ici le nom de Hori.

pꜣ ḥr ḥni : par comparaison avec le nombre incalculable d'occurrences de l'expression simple *pꜣ ḥr*, le syntagme *pꜣ ḥr ḥni* demeure, à notre connaissance, assez rare dans la documentation de Deir el-Medina. Outre notre document, voici ceux où nous avons pu le rencontrer. Seul le dernier est daté avec certitude :

- P. DeM 29^{ro}, ligne 1 dans ČERNÝ 1986, pl. 20 (non daté) : *n pꜣ ḥr ḥni ḥr imn.t Wꜣs.t*;
- O. DeM 968 dans GRANDET 2003, p. 423 (règne de Ramsès II ou Ramsès IV-V²¹) : *pꜣ ḥr ḥn* (P. Grandet adopte la traduction « la Tombe enclose », que nous reprenons ici);
- graf. n° 785, 787 (Ramsès III; KRI V, 642, 6) : *sš pꜣ ḥr ḥni ḥnw*;
- graf. n° 2774 (Ramsès III; KRI V, 642, 8) : *pꜣ sš pꜣ ḥr ḥni ḥnw*;
- O. Berlin 10645+46 verso (« le scribe *Imn-nḥt* de la Tombe enclose »; ČERNÝ 1973a;

¹⁸ KRI VII, 330,14 pour un document attestant l'existence de ce vizir dès l'an 1 de Ramsès IV, et non plus à partir de l'an 2 comme on l'avait cru jusqu'à lors.

¹⁹ Voir Černý 2001, pl. hors texte après p. 230 : « Chronological table of the scribes of the Tomb ».

²⁰ Černý 2001, p. 216.

²¹ GRANDET 2010, p. 139; P. Grandet privilégie la datation haute.

– O. Michaelides 79 r^o (règne de Ramsès V; GOEDICKE, WENTE 1962, pl. XLII): lettre du scribe de la Tombe enclose *Hr-Mn*²²;

À ce qui précède, il faudrait peut-être ajouter les deux exemples suivants:

– P. Turin 1976: [...] *hni* (an 6 de Ramsès IX; KRI VI, 598,16; ČERNY 1973a, p. 111);

– P. Turin 2084+2091 (KRI VI, 603,10; règne de Ramsès IX):  sic pour , où les graphies de *hr* et de *hni* se seraient malencontreusement télescopées.

I. 3 [...] *Īmn-R' nsw ntr.w Mwt*: sur l'ostracon BM 50723 cité plus haut, on rencontre un passage tout à fait similaire: (...) *hr-nty twi hr dd n Īmn-R' nsw ntr.w Mwt Hnsw ntr.w ntr.wt* (...), qui nous suggérerait de restituer [*twi hr dd*], avant *Īmn-R'*. La lecture *Mwt* se fonde sur le même ostracon du British Museum ainsi que sur l'ostracon KV 18/2.316²³, qui présente une graphie assez proche.

I. 4. *ssnb*: cette ligne n'est pas sans poser de sérieux problèmes. Lire l'ordinal « 8^e » (à la place de *ssnb*) ne mène à rien, d'autant qu'une date à cet endroit de la lettre n'aurait aucun sens. Le terme *ssnb* est en revanche attesté dans trois lettres déjà citées plusieurs fois ici: les ostraca KV 18/3.494²⁴, BM 50723²⁵ et KV 18/2.415²⁶. Il faut reconnaître cependant que, hormis les deux « s », le reste du mot serait assez méconnaissable.

pꜣy[ꜣi nb(?)] im (?) [...]: le premier des ostraca cités ci-dessus se poursuit ainsi: (...) *pr-ꜣ pꜣyꜣn nb nfr*; le second donne: [...] *im wnnꜣf m ḥs(.t) pr-ꜣ ꜣ.w.s* (...). Mais surtout, le troisième porte: *pꜣyꜣn nb im iryꜣf* (...), ce qui atténue fortement la grande incertitude de ce passage de notre document.

I. 5 Ici, seuls les groupes *ndm* et *nfr* sont clairs. Nous ne sommes pas en mesure d'interpréter avec certitude les vestiges – pourtant assez importants – des autres signes. Il doit s'agir, selon toute probabilité, de vœux de bonne santé et de prospérité. Le texte s'arrête manifestement avec le dernier signe de cette ligne car aucune trace de signe n'est décelable dans la partie conservée derrière celui-ci. Ce signe ressemble fort à un *šms*, mais nous ne pouvons que relever le caractère surprenant que ce signe soit dénué de complément phonétique ou de déterminatif.

²² Ni J. Černy ni D. Valbelle n'évoquent ce scribe.

²³ Cf. DORN 2001, pl. 588-589.

²⁴ DORN 2001, p. 437, n° 708 verso et pl. 591.

²⁵ DEMARÉE 2002, pl. 116.

²⁶ DORN 2001, p. 440 et pl. 606-607.

Nature et auteur du texte

Compte tenu de tous les parallèles que nous avons relevés, il ne fait pas de doute que nous avons ici affaire à un brouillon de lettre ou à un exercice épistolaire. Concernant l'identité de l'auteur de ce document, une attribution au scribe *Mss-nht.wzf* paraît plus que probable. Nous avons eu, en effet, l'occasion de signaler la proximité paléographique de ce texte avec plusieurs autres, dont certains sont attribués avec certitude à ce scribe : O. BM 50723, O. DeM 45, O. DeM 968 et P. DeM 13. Nathalie Sojic, qui publie dans ce volume l'OL 204 attribuable à *Mss-nht.wzf*, voit également en l'auteur de l'OL 203 le même personnage²⁷.

²⁷ Nous la remercions vivement de nous avoir fait part de son sentiment à ce propos et nous renvoyons à sa publication *infra* de l'OL 204 pour plus de détails.

L'ostracon IFAO OL 204

Exercice épistolaire de Maa(ni)nakhtouf

Faten Kamal, Nathalie Sojic

Université du Caire, Université de Liège

<i>Description</i>	Tesson de poterie de couleur orangée.
<i>Dimensions</i>	H. 11 × l. 10 × ép. 0,5 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina; Grand Puits, marqué « 14.4.49 (GP) ».
<i>Inventaire no</i>	OL 204.
<i>Catalogue no</i>	1967.
<i>Séquestre no</i>	10675.

Deux lignes de texte, écrites à l'encre noire. La première conserve un morceau du titre $\text{t}\bar{\text{y}}\text{-}\text{h}\bar{\text{w}}$. Sur la seconde, il ne reste que quelques traces de signes, dont on ne voit plus que le haut. L'objet a été cassé sur ses parties supérieure, inférieure, droite et gauche.

Le grand espace au-dessus de la ligne supérieure indique qu'il s'agit de la première ligne du texte. En dehors des inscriptions modernes, le verso de l'objet est anépigraphé.

L'écriture se caractérise par une nette tendance à la verticalité: les signes sont hauts et étroits. La première ligne est en écriture onciale. L'interligne est moyen: sa hauteur est presque équivalente à la hauteur moyenne des cadrats. La ligne de base se caractérise par une ondulation plutôt marquée.



FIG. 1a. OL 204, © Ifao.



FIG. 1b. OL 204 (fac-similé: F. Kamal).

Plusieurs d'entre eux ont, de manière assurée ou quasiment assurée⁴, été écrits par Maa(ni)nakhtouf: O. Caire CG 25747, O. KV 18/2.415, v^o, O. KV 18/3.576, v^o, et O. KV 18/5.757. Le tableau ci-après offre une présentation synoptique des titres du *ḫw-ḫw* tels qu'ils apparaissent dans tous ces documents, mettant ainsi en évidence leurs similarités. Du point de vue des graphies, par exemple, le titre qui apparaît à la l. 1 sur OL 204 (n^o 5) est écrit de manière identique, avec la même séquence de signes, que dans les documents repris sous les n^{os} 1 à 4. L'écriture, quant à elle, est également très proche. On note que, partout, les signes sont hauts et étroits, et que d'un texte à l'autre, leur forme et leur tracé sont très similaires (cf. notamment le signe de l'éventail, plus haut que la moyenne, et le tracé des jambes de l'*aleph*). La ligne de base est ondulée. Dans les n^{os} 1 à 5, la séquence *ḫw-ḫw* est très reconnaissable, notamment dans la manière dont le scribe trace les pattes de l'oiseau *aleph*, ainsi que l'étirement des signes vers le haut.

1	O. Caire CG 25747,1	
2	O. KV 18/2.415, r ^o 1	
3	O. KV 18/3.576, v ^o 1	

⁴ Cf. DORN 2006, pour les trois « O. KV » et pour O. Caire CG 25747.

4	O. KV 18/5.757, r° 1	
5	OL 204, 1	
6	OL 203, 1	

En s'appuyant sur les particularités paléographiques mises en valeur, ainsi que sur l'observation du tracé des signes, nous proposons d'identifier la main du rédacteur de l'OL 204 comme étant celle de Maa(ni)nakhtouf⁵, ce qui place la rédaction du texte sous la XX^e dynastie. Il s'agit probablement d'une lettre fictive, un type d'exercice que ce scribe semblait affectionner tout particulièrement⁶.

En outre, dans la dernière ligne du tableau figure la séquence avec le titre du *tj-y-hw* présente sur OL 203 (n° 6), édité par N. Leroux dans ce volume. Dans son commentaire, il propose des parallèles paléographiques parmi lesquels se trouvent des documents dont la main est attribuée à Maa(ni)nakhtouf⁷. Sans aller jusqu'à dire qu'il est probable ou assuré, un rapprochement entre la main de OL 203 et la main de Maa(ni)nakhtouf semble possible, et ce malgré de petites divergences occasionnelles observées sur d'autres documents lui étant attribués : contrairement aux autres supports sur

⁵ Sur la suggestion de A. Dorn, une confirmation du rapprochement de OL 204 et O. Caire CG 25747 avec les documents écrits de la main de Maa(ni)nakhtouf a été demandée à Maren Goecke (Institut d'égyptologie et de coptologie de Munich), qui prépare actuellement une monographie extensive consacrée à ce personnage. Pour elle, il ne fait aucun doute que la main de OL 204 peut lui être attribuée. Elle est plus réservée en ce qui concerne O. Caire CG 25747 et OL 203 (cf. *infra* pour ce qui concerne l'attribution de ce dernier document à Maa(ni)nakhtouf).

⁶ Il en a en effet laissé plusieurs, cf. DORN 2006.

⁷ Voici les documents cités (avec référence aux éditions) par N. Leroux dans le présent volume, qui sont attribués à Maa(ni)nakhtouf : O. BM 50723, O. DeM 45, O. DeM 968 et P. DeM 13.

lesquels les textes de **1** à **5** ont été écrits, la surface de OL 203 est très arrondie, ce qui a pu contribuer à la déformation du tracé de quelques signes⁸.

En l'état actuel de la documentation ostracologique⁹ attribuée à la main de Maa(ni)nakhtouf, nous avons plus de textes écrits sur des éclats de calcaire que sur des tessons de poterie :

- O. BM EA 50723
- O. KV 18/2.415, r^o
- O. Gardiner 59¹⁰
- O. KV 18/3.576, v^o
- O. Caire CG 25747
- O. KV 18/5.757
- O. Caire CG 25750
- O. KV 18/5.951

La plupart de ces calcaires (sinon tous)¹¹ ont été découverts dans la Vallée des Rois¹². Les tessons de poterie ont quant à eux été découverts sur le site de Deir el-Medina :

- O. DeM 45 : kôm sud (« 20.1.30 KS »)
- OL 203 : les six fragments ont été découverts dans le Grand Puits.
- OL 204 : Grand puits (« 15.4.49 GP »)

Si l'on en croit les marques de provenance présentes sur les éclats de poterie, Maa(ni)nakhtouf se livrait ainsi à ses exercices épistolaires non seulement dans la Vallée des Rois, mais également lorsqu'il était présent au Village.

8 C'est la raison pour laquelle M. Goecke a formulé des réserves (communication personnelle) quant à l'attribution de l'écriture à Maa(ni)nakhtouf (cf. *supra*, note 2). Nous sommes plus affirmatifs, avec N. Leroux, concernant cette identification.

9 Maa(ni)nakhtouf est aussi le rédacteur de textes écrits sur papyrus : par exemple, P. DeM 13 (ČERNÝ 1978, pl. 29). Il a également laissé des *graffiti* (DORN 2006).

10 Il s'agit d'une lettre adressée au vizir Néferrenpet. Le titre *ḫꜣy-ḫw* n'apparaît pas, mais il est très probablement à restituer dans la lacune

11 Cf. DORN 2006. Pour O. BM EA 50723 (= DEMARÉE 2002, pl. 116) et O. Gardiner 59 (= HO 58,1), nous n'avons aucune indication de provenance.

12 DORN 2006.

Les ostraca IFAO OL 205, OL 207, OL 208 et OL 327

Rasha Isaac

Université du Caire

Avec la participation de Florence Albert et Annie Gasse

Ostracon OL 205

<i>Description</i>	Fragment de céramique beige.
<i>Dimensions</i>	H. 13,1 × l. 11,6 × ép. 0,5 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina, Grand Puits (marqué « GP 15.3.50 »).
<i>Inventaire n°</i>	OL 205.
<i>Catalogue n°</i>	1968.
<i>Séquestre n°</i>	835.

Cet ostracon est écrit à l'encre noire sur une seule face. L'encre est légèrement effacée du côté droit de la pièce. Le texte constitue la fin d'une ligne, et on distingue les traces très effacées d'un texte antérieur qui ne peut plus être lu. L'écriture actuellement observable est élégante et clairement lisible, perpendiculaire à l'axe de l'amphore. La hauteur des signes est d'environ 3 cm en moyenne.



FIG. 1a. OL 205, © Ifao.

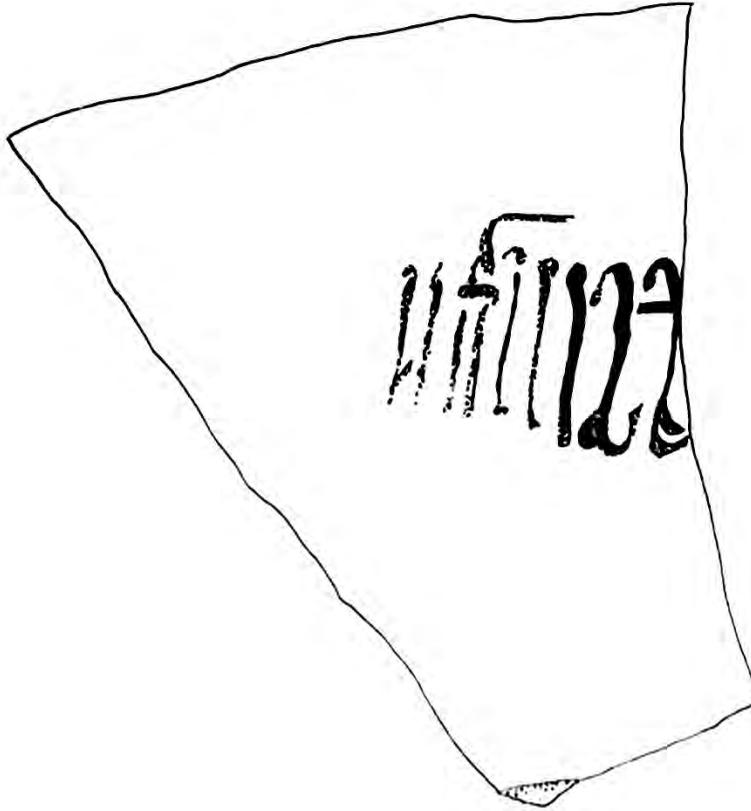


FIG. 1b. OL 205 (fac-similé: R. Isaac).

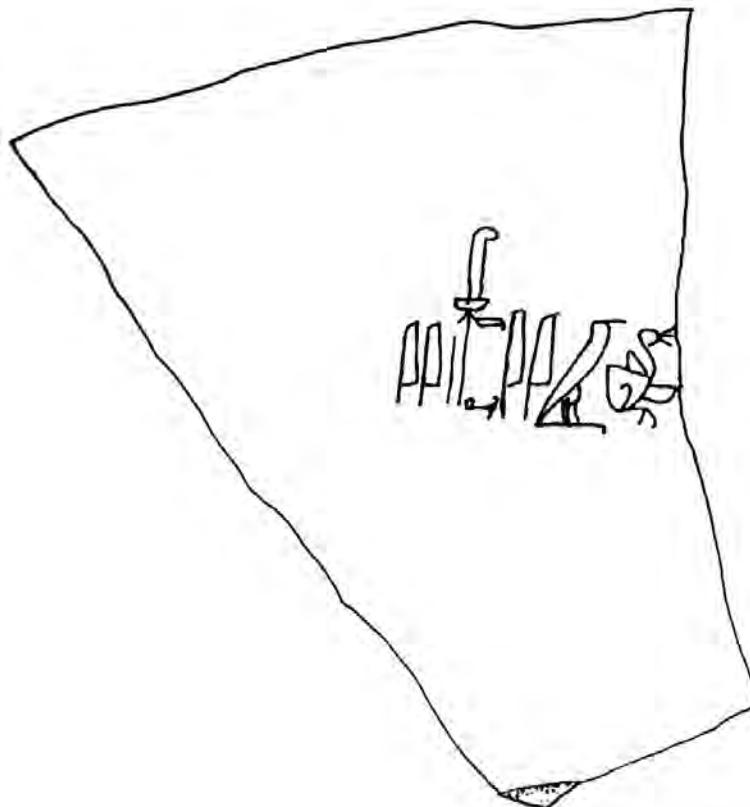


FIG. 1c. OL 205 (transcription hiéroglyphique).

Translittération

[...] 𐤊𐤆𐤏-ḥw(y).

Traduction

[...] Flabellifère.

Commentaire

Il s'agit de la fin de la ligne. Le titre de porteur d'éventail¹ ne semble pas associé à un anthroponyme. Il pourrait s'agir dans ce cas d'un exercice épistolaire, comme cela se retrouve souvent dans cette documentation².

Remarques paléographiques

- I. 1  : d'après sa position dans le texte, le groupe correspond à la ligature des signes  qui déterminent le mot 𐤊𐤆𐤏. Il a été écrit dans une forme non usuelle, sa graphie la plus habituelle étant ³. Cette forme non usuelle se retrouve essentiellement dans la documentation non littéraire, mais elle peut être utilisée dans les ostraca littéraires, à l'exemple de l'OL 208⁴:

OL 205	OL 208
	

Datation

L'OL 205 présente des similitudes paléographiques avec l'O. KV 716, daté de la XX^e dynastie, et avec l'O. OIM 16991, également daté de la XX^e dynastie (règne de Ramsès III). C'est donc probablement à cette période qu'il faut placer la rédaction de l'ostracon étudié ici.

OL 205	O. KV 716	O. OIM 16991
		
		

¹ Sur ce titre, voir les contributions des autres auteurs dans ce même ouvrage.

² Voir par exemple l'O. KV 718 dans DORN 2011, p. 443 et pl. 617-618.

³ WIMMER 1995, p. 81.

⁴ Voir *infra*, p. 97-102.

⁵ DORN 2011, p. 443, pl. 617-618.

⁶ WENTE 1961, pl. 7.

⁷ DORN 2011, p. 443, pl. 617-618.

⁸ WENTE 1961, pl. 7.

Ostracon OL 207

<i>Description</i>	Tesson de céramique composé de quatre fragments.
<i>Dimensions</i>	H. 8,2 × l. 21,5 × ép. 1,1 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina, Grand Puits (marqués « GP 9.3.50 », « GP 11.3.50 » et « GP 12.4.49 »).
<i>Inventaire n°</i>	OL 207.
<i>Catalogue n°</i>	1970.
<i>Séquestre n°s</i>	5529, 851, 9458, 3616.

Ostracon écrit à l'encre noire, fortement effacée sur la partie droite. La pièce, palimpseste, montre les restes de deux lignes de textes pâles et de nombreuses traces entremêlées qui rendent la lecture difficile. De ce fait, les restitutions proposées ne sont qu'hypothétiques.



FIG. 2a. OL 207, © Ifao. Réduction: 75 %.



FIG. 2b. OL 207 (fac-similé: R. Isaac, A. Gasse).

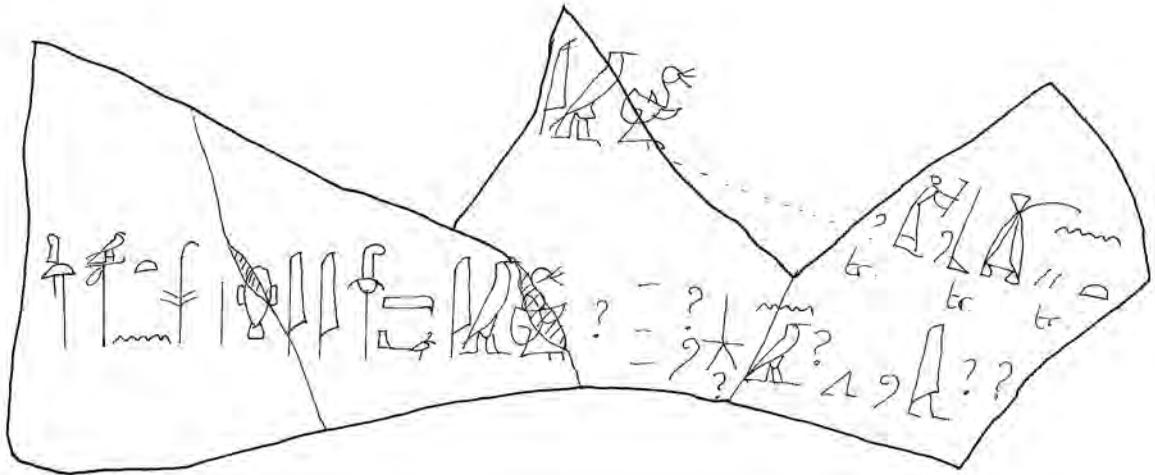


FIG. 2C. OL 207 (transcription hiéroglyphique).

Translittération

- [1] [...] *nty (r) dbꜛ* [...] *ṭꜛi (?)* [...]
 [2] [...]... ? *iy (?)* ... ? ... *ṭꜛy-ḥw ḥr wnmy nswt*.

Traduction

- [1] [...] en échange de [...] boîte-*ṭꜛi (?)*
 [2] [...] ... ? venir (?) ... ? flabellifère à la droite du roi.

Commentaire

- I. 1. Traces possibles de l'expression *nty (r) dbꜛ*, « ce qui est en échange de ». À ce propos, voir Janssen 1975, p. 508. L'expression est, logiquement, assez courante dans la documentation non littéraire. Voir par exemple O. IFAO 10205, v° 1 dans Grandet 2010, p. 90 et 316. Le reste du texte est lacunaire, mais si cette lecture est correcte, il devait s'agir de mentions de biens.
ṭꜛi: la fin du mot est en lacune. Dans ce contexte, éventuellement à rapprocher du terme *ṭꜛy*, associé à une sorte de boîte. Cf. par exemple O. IFAO 10220 (Grandet 2010, p. 106-107; Janssen 1975, p. 204-205).
- I. 2.  : lecture difficile. Éventuellement Gardiner N14. Cependant, si on prend en compte l'endommagement du tesson à cet endroit, le groupe pourrait être lu *ḥr* (cf. par exemple Wimmer 1995, p. 319 pour la graphie de V19), pour *khar* 1. On pourrait également suggérer, pour ce premier groupe de mots avant la mention du flabellifère, la lecture d'un anthroponyme du type *ḥi-m(i)-sbꜛ?* (PN I, 9, 11), bien qu'il ne soit vraisemblablement pas attesté à Deir el-Medina.

Nature du texte

L'état du texte ne permet pas d'établir formellement sa nature, mais le champ lexical employé incite à classer cet ostracod dans la documentation non littéraire.

Ostracon IFAO OL 208

<i>Description</i>	Quatre fragments de céramique rouge orangé (A, B, C, D ⁹) qui, pour certains, sont l'assemblage de plusieurs tessons. La numérotation actuelle tient compte de ces assemblages et des premiers travaux de reconstitution effectués par G. Posener.
<i>Dimensions</i>	H. max. 30,2 × l. max. 37,4 × ép. 0,5 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina, essentiellement Grand Puits : A (GP 13.3.49) ¹⁰ ; B (GP 12.4.49); D (GP 27.2.49); le fragment C ne porte aucune indication de provenance.
<i>Inventaire n°</i>	OL 208.
<i>Catalogue n°</i>	1971.
<i>Séquestre n°</i>	A : 9432; B : 7089 et 9403; C : 9450 et 6800; D : 9465.
<i>Cliché n°</i>	A : 98.4162; B : 98.4163; C : 98.4166; D : 98.4148.

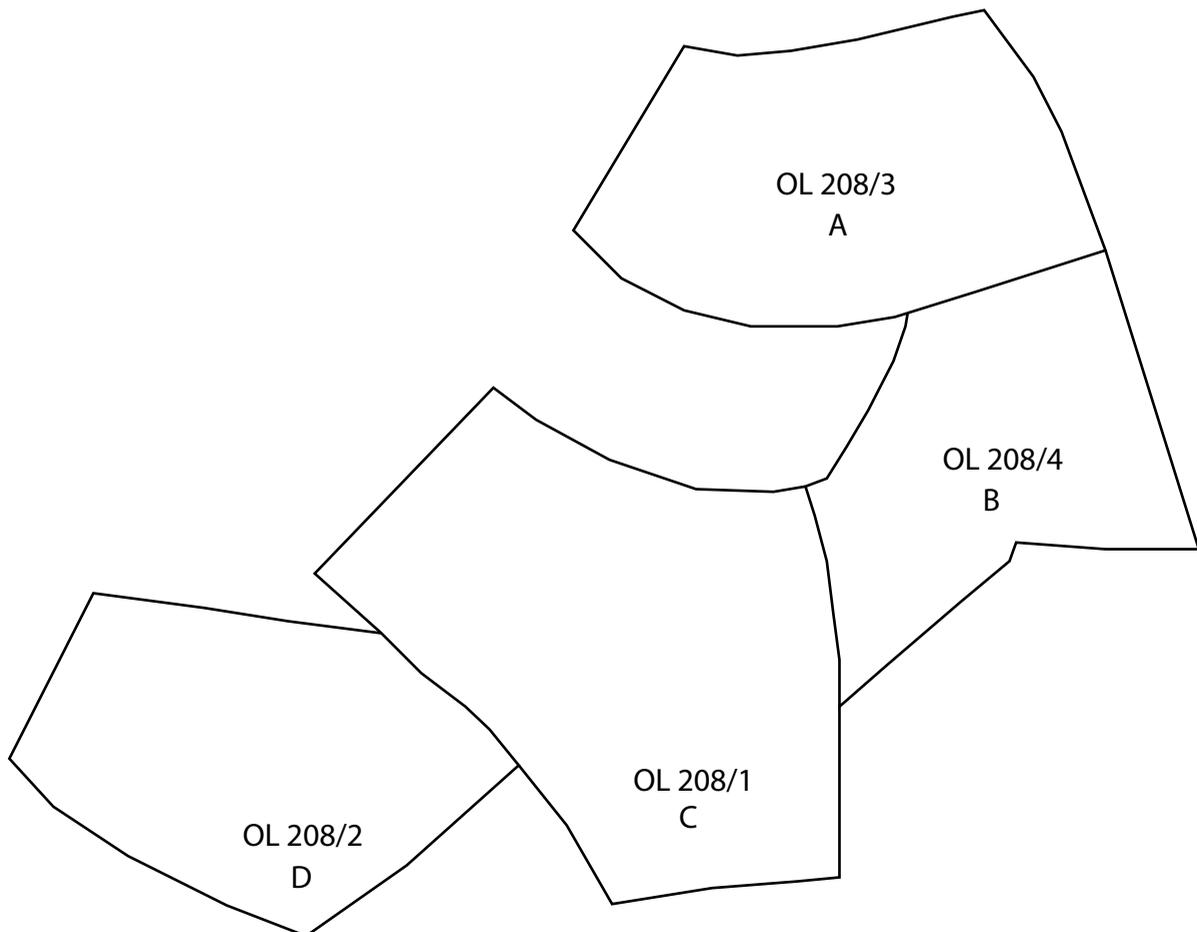


FIG. 3. Recomposition de l'OL 208.

⁹ Voir croquis fig. 3.

¹⁰ Également inv. 3953 de J. Vandier d'Abbadie.

Cet ostracon est écrit à l'encre noire sur une seule face. Le texte est présenté en deux colonnes. La première colonne comprend cinq lignes; la seconde comporte également cinq lignes. L'ostracon est cassé à la partie supérieure et à la partie inférieure. Les signes de la seconde colonne sont beaucoup plus grands que ceux de la première. L'écriture est élégante, claire et très lisible.



FIG. 4a. OL 208, vue de gauche, vue de droite, © Ifao. Réduction: 35 %.

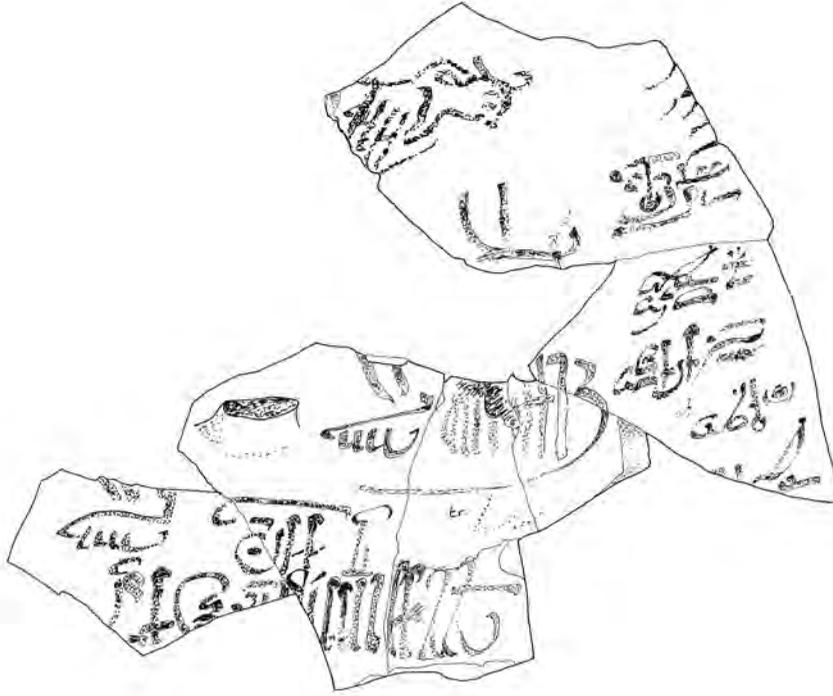


FIG. 4b. OL 208 (fac-similé: R. Isaac, A. Gasse).

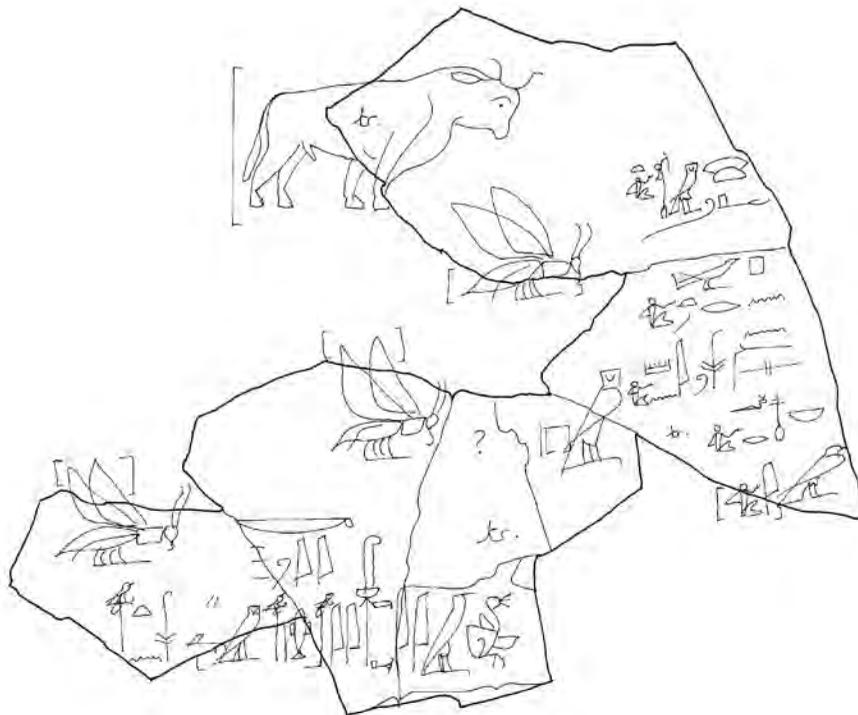


FIG. 4c. OL 208 (transcription hiéroglyphique).

Translittération

Colonne 1

[x + 1] *H^r-m-Wꜣs.t*
 [x + 2] *P(ꜣ)-n-tꜣ-wr(.t)*
 [x + 3] *Nsy-Imn*
 [x + 4] *Nb-nfr*
 [x + 5] *Hri*

Colonne 2

[x + 1] *kꜣ-[nḥt? ...]*
 [x + 2] *[nswt]-bity (?) [...]*
 [x + 3] *m pr-[... nswt]-bity (?)*
 [x + 4] *4. kyw [... nswt]-bity (?)*
 [x + 5] *ṯꜣ-y-ḥw ḥr wnmy nswt*

Traduction

Colonne 1

[x + 1] *Khâemouaset*
 [x + 2] *Pentaour*
 [x + 3] *Nesyamon*
 [x + 4] *Nebnefer*
 [x + 5] *Hori*

Colonne 2

[x + 1] *Le taureau [puissant? ...]*
 [x + 2] *Le roi de Haute et de Basse Égypte (?) [...]*
 [x + 3] *dans le domaine [...] le roi de Haute et de Basse Égypte (?)*
 [x + 4] *et [...] le roi de Haute et de Basse Égypte (?)*
 [x + 5] *Le flabellifère à la droite du roi*

Commentaire

Colonne 1

- I. x + 1** *H^r-m-Wꜣs.t*: anthroponyme très fréquemment attesté sur les ostraca datant de la XX^e dynastie. Il pourrait s'agir de *H^r-m-Wꜣs.t II*, dont l'activité est attestée entre les années 14/15 et 31 de Ramsès III¹¹.
- I. x + 2** *Nsy-Imn*: ce nom peut être attribué à un certain *Nsy-Imn I*, qui apparaît entre l'an 28 de Ramsès III et au plus tard l'an 5 de Ramsès IV¹².

Colonne 2

- I. x + 1** *kꜣ-[nḥt?]*: graphie correspondant au titre royal « taureau puissant », que l'on retrouve sur de nombreux ostraca tels les ostraca OL 1783 et OL 1784¹³.
- I. x + 3** *nswt-bity (?)*: graphie correspondant au titre royal « roi de Haute et de Basse Égypte » sans doute effectuée, comme aux lignes précédentes, dans le cadre d'exercices épistolaires. Ce type d'exercice figure sur quantité d'autres ostraca ramessides, par exemple les ostraca OL 177 et OL 1779¹⁴.
- I. x + 5** *ṯꜣ-y-ḥw ḥr wnmy nswt*: ce titre est caractéristique des exercices épistolaires trouvés sur une abondante série d'ostraca littéraires, comme l'ostracon O. KV 718¹⁵.

¹¹ DAVIES 1999, p. 5.

¹² DAVIES 1999, p. 243.

¹³ GASSE 2005, p. 20-22.

¹⁴ GASSE 2005, p. 14-15.

¹⁵ DORN 2011, pl. 617-618.

Remarques paléographiques

Colonne 2

I. x + 5.  : ligature des signes . À ce propos, cf. *supra*, p. 94, le commentaire de l'ostracon OL 205.

Datation

La datation de ce document peut être établie à la XX^e dynastie par la présence d'anthroponymes dont plusieurs sont fréquemment attestés sur des ostraca de cette même période. La comparaison paléographique de cet ostracon avec d'autres pièces datées de la XX^e dynastie révèle en outre des similitudes graphiques indéniables:

OL 208	Ostraca de la XX ^e dynastie
	 O. KV 597 ¹⁶
	   O. KV 603 ¹⁷ O. KV 655 ¹⁸ O. KV 688 ¹⁹
	 ²⁰ O. KV 659 v ^o
	 ²¹  ²² O. KV 716 ²¹ O. OIM 16991 ²²
	 O. KV 716 ²³
	 O. KV 703 ²⁴

¹⁶ DORN 2011, pl. 481-483.

¹⁷ DORN 2011, pl. 484-486.

¹⁸ DORN 2011, p. 409, pl. 526-528.

¹⁹ DORN 2011, p. 425-426, pl. 564-566.

²⁰ DORN 2011, p. 410-411, pl. 529-534.

²¹ DORN 2011, p. 443, pl. 617-618.

²² WENTE 1961, pl. 7.

²³ DORN 2011, pl. 617-618.

²⁴ DORN 2011, p. 434-435, pl. 585-587.

Nature du texte

La première colonne est constituée d'une liste d'anthroponymes.

La deuxième colonne peut être considérée comme un exercice épistolaire. Les trois premières lignes, en caractères beaucoup plus grands que les autres, correspondraient aux lignes de « titre », l'intitulé des lettres étant toujours écrit dans la grande onciale typique de cette période. La qualité graphique remarquable du taureau (l. x + 1) explique que J. Vandier d'Abbadie l'ait repéré parmi les ostraca « figurés » et lui ait attribué un numéro d'inventaire. On reconstitue cependant difficilement le texte, dont trop peu de signes sont conservés sur les fragments qui nous restent.

Ostracon OL 327

<i>Description</i>	Fragment de céramique rougeâtre à engobe beige.
<i>Dimensions</i>	H. 6,7 × l. 7 cm × ép. 0,5 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina (pas de marque de fouille).
<i>Inventaire n°</i>	OL 327.
<i>Catalogue n°</i>	1975.
<i>Séquestre n°</i>	2122.
<i>Cliché n°</i>	98.2827.

Le texte est copié à l'encre noire perpendiculairement à l'axe du pot. L'écriture est moyenne, droite et régulière. L'extrait conservé correspond au début des deux premières lignes du texte, comme le suggère la marge vierge située en haut et à droite du tesson.



FIG. 5a. OL 327, © Ifao.



FIG. 5b. OL 327 (fac-similé: R. Isaac, F. Albert).



FIG. 5c. OL 327 (transcription hiéroglyphique).

Translittération

[1] *sš-nswt mr-niwt, tꜣty [...]*

[2] *Iꜣy-ḥw [...]*

Traduction

[1] Scribe royal, maire de la ville, vizir [...]

[2] Flabellifère [...]

Commentaire

- I. 2. Dans ce cas également, la graphie du groupe  semble avoir été abrégée, à moins qu'il ne s'agisse d'une écriture fautive, le scribe ayant rédigé un troisième *yod* avant le déterminatif du mot.

Nature du texte

L'ostracon peut être considéré comme un exercice épistolaire dans lequel le scribe s'exerce à la rédaction des titres et des formules qu'il devra maîtriser pour correspondre avec l'administration centrale. Cf. à ce propos la communication de Dorn, Polis, Kamal dans ce volume.

Les ostraca IFAO OL 209 et OL 210

Deux ostraca littéraires inédits de Deir el-Medina

Renaud Piétri

Université Paul Valéry-Montpellier 3, ASM-UMR 5140; École du Louvre

Ostracon OL 209

<i>Description</i>	Éclat de calcaire beige.
<i>Dimensions</i>	H. 8,9 × l. 10,4 × ép. 3,1 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina. Kôm ? Traces difficiles à lire au verso, à l'encre noire en grande partie effacée, « K (?) [...] 93 (?) puis 18 (?) [...] 7 (?) ».
<i>Inventaire n°</i>	OL 209.
<i>Catalogue n°</i>	1972.
<i>Séquestre n°</i>	8664.

L'ostracon est inscrit sur le *recto* et le *verso* de deux mains différentes¹. Au *recto*, l'écriture est de taille moyenne, fine, légèrement inclinée vers la droite et assurée, bien qu'un peu nerveuse. Au *verso*, l'écriture est de taille moyenne, plus épaisse que sur le *recto*, droite et également assurée. L'interligne est très légèrement plus haut sur le *recto* que sur le *verso*.

Recto

Trois lignes écrites à l'encre noire. La fin de la première ligne ainsi que le début et la fin de la deuxième sont manquants. Seuls subsistent de la troisième ligne la partie supérieure de quelques signes presque effacés. Il s'agit probablement de deux différents types d'exercices scolaires.

¹ Sur la caractérisation des écritures, cf. notamment GASSE 2000, p. 11-12.

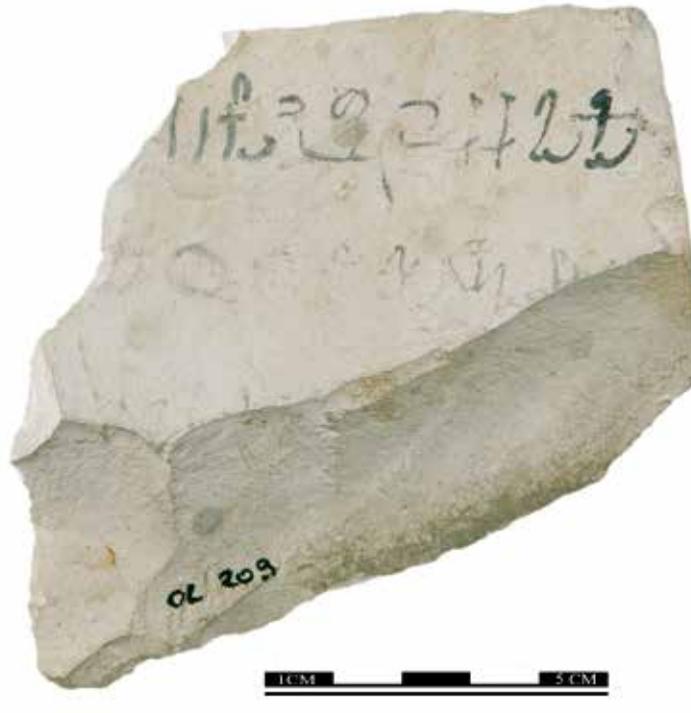


FIG. 1a. OL 209, recto, © Ifao. Réduction: 90%.



FIG. 1b. OL 209, recto (fac-similé: R. Pietri).



FIG. 1C. OL 209, recto (transcription hiéroglyphique).

Translittération

- [1] $\underline{\text{t}}\text{y-}\underline{\text{h}}\text{w}$ [*hr wnm n(y)-sw.t*]
- [2] $\underline{\text{š}}\text{m}'(\text{w}) \text{mh}\underline{\text{w}} \text{hn} (?)$ [...] ... [...]
- [3] Traces illisibles

Traduction

- [1] Le porteur d'éventail [à la droite du roi].
- [2] ... [...] ... [...]
- [3] Traces illisibles

Commentaire

- I. 1. Il s'agit à l'évidence du début du titre $\underline{\text{t}}\text{y-}\underline{\text{h}}\text{w}$ *hr wnm n(y)-sw.t*. Les deux signes situés immédiatement après celui de l'éventail (S37), simplement esquissés, correspondent sans doute aux déterminatifs du mot *hw*, à savoir une barre verticale (Z1) et un probable faucon sur un pavois (G7), comme sur l'ostracon suivant; à moins qu'il ne s'agisse de deux *yod* notant une variante orthographique *hwy* du mot « éventail ».
- I. 2. En fait les signes M26, M15 et M2 dessinés l'un après l'autre. Les signes qui suivent la plante M2 sont illisibles, mais il s'agit probablement aussi de signes isolés tracés l'un à la suite de l'autre. Le premier pourrait correspondre à la partie supérieure d'une plante M4, mais sans certitude. L'avant-dernier pourrait quant à lui être le signe de la ville (O49) au vu de sa forme circulaire.

Verso²

Quatre lignes écrites à l'encre noire avec ponctuation en rouge. Le début de chaque ligne est manquant. La fin des deux premières lignes est conservée alors que celle de la troisième est en lacune: le bord gauche du texte apparaît. Seuls quelques fragments de signes de la quatrième ligne sont visibles. Le texte correspond probablement à un fragment d'éloge royal impliquant le dieu Thot.

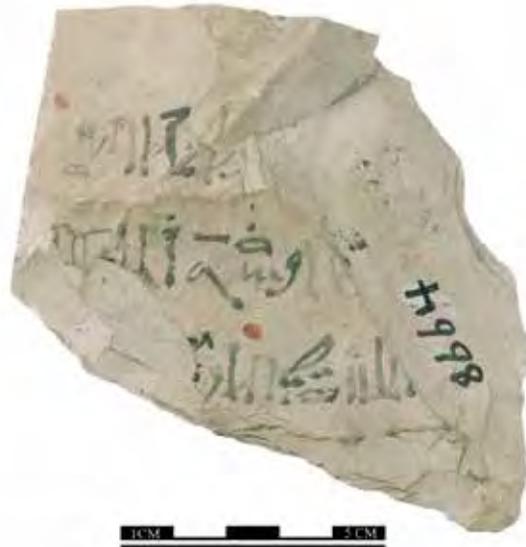


FIG. 2a. OL 209, verso, © Ifao. Réduction : 70%.



FIG. 2b. OL 209, verso (fac-similé: R. Pietri).

² Une photographie du verso de l'osracon OL 209 est présente dans l'un des rapports de fouilles de Deir el-Medina publiés par Bernard Bruyère (BRUYÈRE 1952a, pl. XIV, 4; cf. également p. 65 pour quelques brèves remarques sur la provenance des ostraca présentés dans le rapport).



FIG. 2c. OL 209, verso (transcription hiéroglyphique).

Translittération

- [1] [...] (?) *špsy*
 [2] [...] *sš n=k ḥb(.w)-sd*
 [3] [...] *s.t wr.t jw Dḥwty (?) [...]*
 [4] [...] *ḏ (?) n (?) [...]*

Traduction

- [1] [...] (?) vénérable
 [2] [...] Thot ?) écrit/écritra pour toi la/les fêtes-*sed*
 [3] [...] le grand trône/le sanctuaire, Thot (?) étant [...]
 [4] [...] Traces [...].

Commentaire

I. 1. La lecture du début de la ligne est incertaine. Les signes sont peu marqués, le scribe ayant sans doute rechargé son encre juste après pour écrire le *šps* (A51), bien lisible quant à lui. Le mot *špsy* pouvant servir notamment à qualifier des divinités, je propose de voir dans le signe vertical qui le précède le déterminatif divin du faucon sur un pavois (G7), mais là encore sans certitude.

špsy: on attendrait ici une graphie *špsy* avec le double *yod* et le rouleau de papyrus (Y1). Le scribe semble toutefois avoir dessiné un rouleau de papyrus avec une protubérance qui le fait ressembler à s'y méprendre au signe du moineau (G37).

I. 2. Le déterminatif de la fête-*sed* (O23) ne fait *a priori* aucun doute, le signe hiéroglyphique étant très proche de son modèle hiéroglyphique. La graphie défective *ḥb-s(d)* est par ailleurs bien attestée au Nouvel Empire, cf. *Wb.* III, 59, 1.

- I. 3. Lecture incertaine. Le point rouge semble servir de séparateur et indiquer que l'on passe à une autre proposition, ce que confirmerait la présence du *ḫw*. La restitution *Dḫwty*, particulièrement celle du signe G26 figurant l'ibis sur un pavois, est hypothétique et se fonde sur le contexte évoqué dans la ligne précédente.

Ostracon OL 210

<i>Description</i>	Éclat de calcaire beige.
<i>Dimensions</i>	H. 7,1 × l. 10,8 × ép. 2,9 cm.
<i>Provenance</i>	Non spécifiée.
<i>Inventaire n°</i>	OL 210.
<i>Catalogue n°</i>	1973.
<i>Séquestre n°</i>	9044.
<i>Cliché n°</i>	98.07243

L'ostracon n'est inscrit que sur une face (fig. 5 et 6). L'écriture est de taille moyenne, droite et assurée. La pièce montre une ligne écrite à l'encre noire avec ponctuation en rouge. Le début et la fin de la ligne sont manquants. La partie supérieure d'un signe, qui pourrait correspondre à une seconde ligne écrite à l'encre noire, est partiellement visible. Le texte est un exercice scolaire.

Translittération

[1] *tꜣy-ḫw ḫr wnm n(y)-sw.t*

[2] Traces

Traduction

[1] Flabellifère à la droite du roi

[2] Traces

Commentaire

- I. 1. J'interprète le signe qui précède directement le *ḫr* comme le déterminatif du faucon sur un pavois (G7), qui se rattacherait au mot *ḫw*. Cette lecture est à mon sens la plus probable, mais la forme du signe est ambiguë et on pourrait considérer qu'il s'agit d'un sceptre *ḫqꜣ* (S38) maladroitement dessiné, le titre *tꜣy-ḫw ḫqꜣ ḫr wnm n(y)-sw.t* étant aussi attesté, cf. POMORSKA 1980, p. 97-100.

Le *n* qui suit le *wnm* appartient sans doute au mot *n(y)-sw.t*, même s'il est curieusement placé et qu'on s'attendrait à le voir sous le *t*; à moins qu'il ne s'agisse d'un génitif indirect *n(y)*, dont je ne connais pas d'autres exemples pour cette expression. Remarquer aussi que le *n(y)-sw.t* n'est pas placé avant *ḫr wnm* comme il devrait l'être si le scribe avait suivi la règle de l'antéposition honorifique, souvent respectée dans ce titre, cf. par exemple quelques ostraca dans DORN 2006, p. 67-85.



FIG. 3a. OL 210, © Ifao. Réduction : 80%.

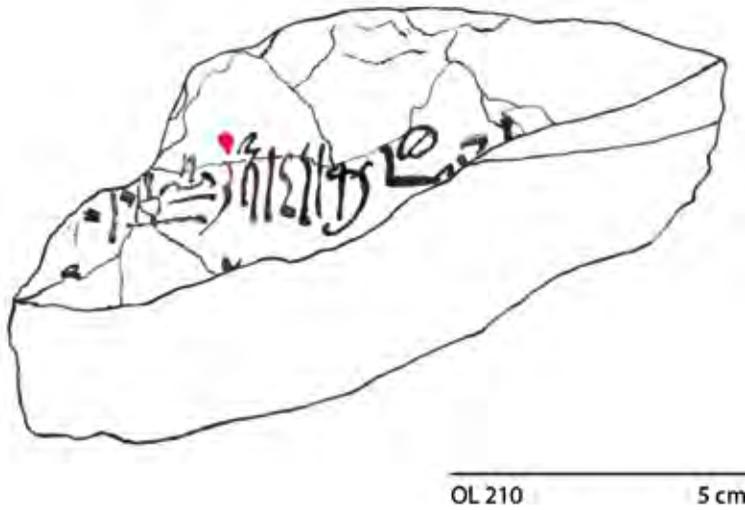


FIG. 3b. OL 210 (fac-similé: R. Pietri).

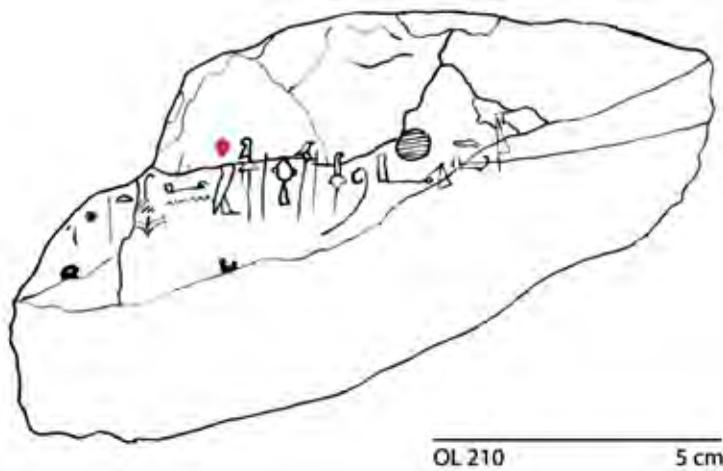


FIG. 3c. OL 210 (transcription hiéroglyphique).

Nature des textes

Ces deux documents sont sans doute à verser à l'important dossier des exercices de scribes, très bien représentés au sein des ostraca hiératiques provenant de Deir el-Medina. De la copie d'un mot ou d'un texte à l'assimilation de paradigmes grammaticaux, différents types d'exercices scolaires témoignant de stades d'apprentissage variés, du scribe débutant au scribe confirmé, sont attestés dans la documentation³. La qualité de l'écriture semble indiquer que les ostraca OL 209 et OL 210 ont été rédigés par des scribes déjà habiles, même si l'encre de l'ostracon OL 209, qu'il s'agisse du *recto* ou du *verso*, laisse entrevoir une certaine marge de progression. Trois types d'exercices sont attestés sur ces deux ostraca.

Le premier type d'exercice, au *recto* de l'ostracon OL 209 à partir de la deuxième ligne, est délicat à interpréter. Le scribe-étudiant a écrit plusieurs signes à la suite, apparemment sans les répéter. Il est intéressant de constater que les trois premiers signes conservés de cette ligne relèvent tous d'une même catégorie, celle des plantes. Les deux premières plantes sont en outre des signes-mots très souvent associés dans l'écriture : il s'agit des plantes héraldiques de Haute et de Basse Égypte qui servent respectivement à écrire *Šm'(w)* et *Mḥw*. Rien de plus logique pour un scribe que de s'exercer à rédiger ces deux mots à la suite. En revanche, le signe suivant, s'il appartient aussi à la catégorie des plantes, comme peut-être celui d'après, ne s'impose pas aussi naturellement. Les signes qui suivent semblent quant à eux ne plus appartenir au monde végétal. La nature précise de l'exercice reste difficile à cerner, mais il semble qu'il y ait une certaine progression dans la difficulté : de plantes allant par paire, on passe à des plantes isolées, puis à des signes d'une autre catégorie, à moins bien sûr que la logique de classement entre ces différents signes ne nous échappe tout simplement. Si manifestement l'apprenti-scribe a dû tracer certains signes en particulier, il est probable que certaines étapes de l'exercice nous manquent et nous empêchent de le comprendre pleinement : on peut ainsi se demander si l'étudiant devait copier un modèle ou s'il faisait appel à sa mémoire, et dans quelle mesure son maître intervenait.

Le deuxième exercice correspond à la copie de mots, en l'occurrence un titre complet. Il est commun au *recto* de l'OL 209 et à l'OL 210 et concerne le titre de *ṯy-ḥw ḥr wnm n(y)-sw.t*, « porteur d'éventail à la droite du roi », traduit aussi « flabellifère à la droite du roi », en égyptien⁴. Apparu au début de la XVIII^e dynastie, ce titre est rapidement devenu honorifique et associé aux charges les plus prestigieuses, telles que vizir ou vice-roi de Nubie⁵. Il témoigne d'une certaine proximité avec le roi que mettent volontiers en avant ces hauts personnages, notamment dans l'iconographie⁶. Le titre apparaît très fréquemment dans les sources hiératiques de Deir el-Medina, à la fois de manière isolée ou en contexte, dans les lettres modèles. Régulièrement utilisé dans des lettres à caractère officiel et administratif

³ Voir notamment à ce sujet GASSE 2005 et VENTURINI 2007, p. 1885-1896.

⁴ Voir aussi les autres ostraca présentés dans les différents articles de ce volume.

⁵ GARDINER 1947, p. 22-23*.

⁶ Sur le titre de « porteur d'éventail à la droite du roi », voir entre autres POMORSKA 1980, p. 97-100 ; POMORSKA 1982, p. 155-158 ; POMORSKA 1987, *passim* ; SPIESER 2000, p. 89-90.

échangées entre le village et les institutions pharaoniques les plus importantes, en particulier le vizirat, il complète si souvent les titres des hauts fonctionnaires qu'il est très probable qu'il a dû faire l'objet d'un apprentissage à part entière pour sa rédaction. Sa présence récurrente en « en-tête » en faisait une séquence de signes à maîtriser parfaitement pour tout scribe digne de ce nom : ainsi est-on en droit de penser que le scribe de l'ostracon OL 210 a peut-être dû recommencer l'exercice après avoir oublié l'antéposition honorifique du *n(y)-sw.t*.

Le troisième exercice, au *verso* de l'OL 209, correspond à la copie d'un texte. Malheureusement, seuls quelques fragments de ce texte nous sont parvenus et il est difficile d'en établir la nature exacte. Quelques indices permettent toutefois de proposer une ou deux hypothèses.

La deuxième ligne du texte évoque ainsi l'inscription de fêtes-*sed* en faveur d'un personnage désigné au travers du pronom suffixe de deuxième personne du singulier, et qui ne peut se référer qu'au roi lui-même, puisqu'un ou des jubilés royaux lui sont accordés : *sš n=k ḥb-sd*. Il est probable que nous ayons donc affaire ici à un fragment d'eulogie royale. L'action d'inscrire, d'enregistrer les fêtes-*sed* du roi, est une prérogative par ailleurs bien connue du dieu Thot⁷. Ce dernier est par conséquent impliqué dans le texte, raison pour laquelle j'ai proposé de restituer un ibis sur un pavois à la fin de la troisième ligne⁸. Le mot *špsy* de la première ligne, en revanche, peut à la fois servir à qualifier une divinité, par exemple Thot⁹, ou le roi lui-même¹⁰. L'évocation d'une *s.t wr.t*, qu'il s'agisse d'un trône royal ou divin¹¹ ou d'une chapelle¹², n'a rien de surprenant dans un contexte d'eulogie royale¹³. Le texte n'est pas assez bien conservé pour en dire plus sur l'intervention de Thot dans cette eulogie : si le dieu peut avoir été simplement introduit à la troisième personne du singulier, il a pu aussi s'exprimer au discours direct. Quelques parallèles à notre texte peuvent être cités. Ainsi un passage d'une eulogie royale de Ramsès V au *verso* du papyrus Chester Beatty I utilise une tournure assez proche de celle de l'OL 209, où Thot est mentionné explicitement¹⁴ : *sš n=k Dḥwty ḥb.w-sd r-gs Nb r-dr*. De même, un ostracon de Deir el-Medina présentant également un fragment d'eulogie royale, évoque Thot puis, à la ligne suivante, les fêtes-*sed* accordées au roi¹⁵ : *dd n=k Dḥwty [...] ... [...] jr [sš (?)] n=k ḥb.w-sd*¹⁶.

La copie de textes tels que les eulogies royales ou certains classiques de la littérature égyptienne est bien attestée pour les scribes déjà avancés, voire confirmés¹⁷, dans leur apprentissage : outre l'orthographe et la grammaire, elle permettait à l'étudiant de s'entraîner à encre correctement son calame et à placer sa ponctuation, ce dont témoigne aussi le *verso* de l'ostracon OL 209. En l'absence de modèle,

⁷ Assisté dans sa tâche par la déesse Séchat, cf. BLEEKER 1973, p. 144-145.

⁸ Cf. *supra*, p. 2, n. (d).

⁹ LGG VII, 47-48 en particulier référence 17 pour Thot.

¹⁰ Wb IV, 446, 1.

¹¹ Wb IV, 7, 4-7.

¹² Wb IV, 7, 8-12.

¹³ Voir par exemple GRIMAL 1986, p. 188.

¹⁴ P. Chester Beatty I, v^o, B, l. 4 : cf. GARDINER 1931, p. 40, pl. XIXA et B.

¹⁵ O. DeM 1731, r^o, l. x+6 et x+7 : cf. GASSE 1990, n^o 1731 et MATHIEU 1993, p. 342. B. Mathieu (MATHIEU 1993, p. 342) a proposé de rapprocher ce document d'un ostracon du Ramesseum (cf. SPIEGELBERG 1898, pl. III-III A, n^o 20) : ce dernier ne présente en revanche aucun passage en commun avec le *verso* de l'ostracon OL 209.

¹⁶ Se reporter à FISCHER-ELFERT 1997, sp. p. 58-89, pour une étude approfondie de textes pouvant être thématiquement rapprochés de ceux de l'OL 209.

¹⁷ HAGEN 2007, p. 38-51.

on peut aussi imaginer qu'en lieu et place d'un travail de copie, l'étudiant dut exécuter un travail de composition plus ou moins encadré. L'éulogie royale, dont le contenu est à la fois varié et répétitif, constituait ainsi un excellent exercice pour un futur scribe – et auteur – destiné à servir Pharaon.

L'écriture relativement assurée, mais aussi la nature des exercices tracés par les différentes mains des ostraca OL 209 et OL 210 incitent à y voir, plus que l'entraînement de débutants, celui d'apprentis-scribes de niveau intermédiaire, voire déjà quelque peu aguerris et en voie de perfectionnement. La datation des deux ostraca, quant à elle, reste difficile à préciser. Dans la mesure où les deux fragments proviennent de Deir el-Medina, et compte tenu des parallèles de l'ostracon OL 209, l'époque ramesside est vraisemblable, en restreignant peut-être à la première moitié de la XX^e dynastie, ce que la paléographie ne permet ni de démentir ni de confirmer de manière certaine à ma connaissance. Ce jugement reste toutefois à nuancer, tant les indices sont faibles et sujets à interprétation : d'autres documents permettront peut-être un jour de compléter certains points et d'améliorer notre compréhension de ces deux nouveaux témoignages de l'apprentissage de l'écriture à l'époque pharaonique.

L'ostracon IFAO OL 211

Lettre de Pendoua au $\underline{t}3y\text{-}h\bar{w}$ $h\bar{r}$ $wnmy$ n $nswt$

Nathalie Sojic*
Université de Liège

<i>Description</i>	Calcaire beige pâle de surface irrégulière. Complet en haut et à droite. Incomplet à gauche et peut-être aussi en bas.
<i>Dimensions</i>	H. 13 × l. 13 × ép. de 1 mm à 3 cm ¹ .
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina. Pas de marque de fouille.
<i>Inventaire n°</i>	OL 211. Ancien numéro: 2070 (barré en rouge).
<i>Catalogue n°</i>	1974.
<i>Séquestre n°</i>	9111.

Sept lignes de texte, écrites à l'encre noire. L'écriture, presque effacée par endroits, se caractérise par une certaine fluidité et une grande régularité dans le tracé des signes. L'impression d'ensemble est cependant irrégulière: les traces de recharge d'encre abondent et les lignes sont de hauteur variable (elles sont étroites en haut et en bas, mais plus larges au centre de l'ostracon). Les signes présentent un tracé sûr. Ils sont généralement étroits, à l'exception du groupe $b3k$, à la l. 5, qui se dénote par sa largeur. La lecture des l. 3 à 6 est rendue difficile à cause de traces noires dans lesquelles les signes se dissipent.

* Collaboratrice scientifique du service d'égyptologie de l'Université de Liège et membre de l'action spécifique Ifao « *Les ostraca littéraires de Deir el-Medina. Étude et publication* », dirigé par A. Gasse et F. Albert.

1 Sur la photographie noir et blanc faite pour le Service des Archives et Collections dans le courant de l'année 1997, l'objet a été pris légèrement de côté. Seul le fac-similé rend compte des dimensions réelles de l'ostracon.

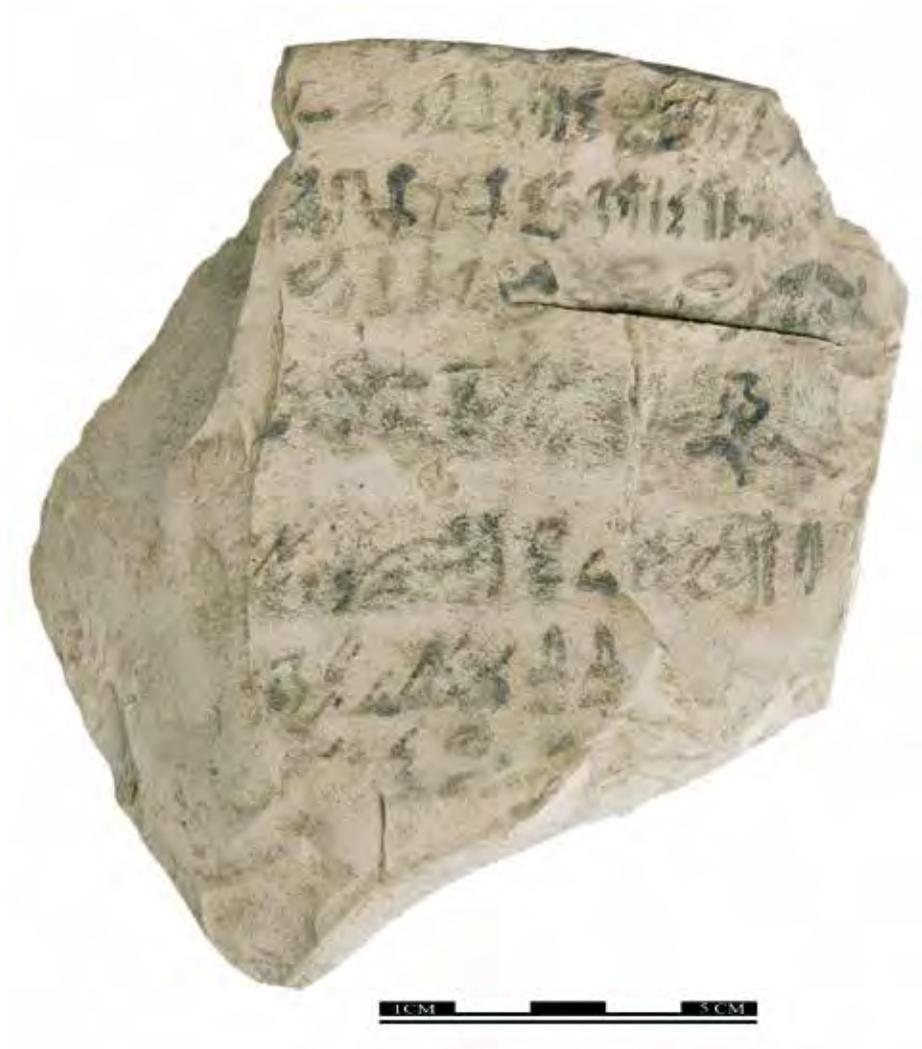


FIG. 1a. OL 211, © Ifao.



FIG. 1b. OL 211 (fac-similé: N. Sojic).



FIG. 1C. OL 211 (transcription hiéroglyphique).

Translittération

- [1] [... Pꜣ-n-]dwꜣw ḥr swdꜣ-ib n [...]
 [2] [... tꜣy]-ḥw ḥr wnmy n nswt sš-nswt pꜣ [...]
 [3] [... hꜣ]b pw r di.t rḥ pꜣyꜣi nb [...]
 [4] [...]ꜣk mtwk tr. 2 ca. nꜣ-n rmtꜣ.w [...]
 [5] [...]sh ḥr bꜣk [...]
 [6] [...] qnqnꜣi sp-sn mtwk [...]
 [7] [...] tr. ḥrt [...]

Traduction

- [1] [... Pen]doua informe [...]
 [2] [...] flabellifère à la droite du roi, scribe royal, le [...]
 [3] [...] C'est une missive pour faire savoir à mon maître [...]
 [4] [...] ton... et tu... les gens [...]
 [5] [...] (?) travaille [...]
 [6] [...] me battre beaucoup et tu [...]
 [7] [...] les biens [...]

Commentaire

I. 1. Il faut restituer très certainement dans la lacune l'anthroponyme Pꜣ-n-dwꜣw. Le nom est attesté à Deir el-Medina dans la première moitié de la XIX^e dynastie². Il est la plupart du temps cité dans des comptes, des documents juridiques ou des listes de travailleurs. Cinq personnages portant ce nom sont connus :

- Pendoua (i)³ fils du sculpteur Qen, cité dans un testament⁴.
- Pendoua (ii), fils de Didi⁵.
- Pendoua (iii), époux de Néfertari. Règne de Ramsès II. Cité dans plusieurs ostraca, il est également l'auteur d'une lettre à son père (cf. *infra*)⁶.
- Pendoua (iv), fils de Nouheb⁷, cité dans un compte. Règne d'Amenmès.
- Pendoua (v), cité dans plusieurs listes d'absence et documents juridiques⁸.

L'hypothèse d'une datation dans la première moitié de la XIX^e dynastie s'accorde avec le fait que la particule ḥr constitutive du paradigme du présent I est écrite pleinement dans les deux occurrences que porte l'ostracon (aux l. 1 et 5) : il s'agit là d'un trait caractéristique des règnes

² ČERNÝ 1973b, p. 315 et 140 ; DAVIES 1999, p. 65. D'après une recherche dans la *DeM Database*, ce nom apparaît dans une bonne quarantaine de documents non littéraires, auxquels il faut ajouter les mentions dans les sources épigraphiques relevées par Davies.

³ VALBELLE 1985, p. 174.

⁴ DAVIES 1999, p. 65, n. 34.

⁵ DAVIES 1999, p. 65, n. 33.

⁶ DAVIES 1999, p. 65, n. 37-38.

⁷ DAVIES 1999, p. 65, n. 39.

⁸ VALBELLE 1985, p. 232 ; DAVIES 1999, p. 65, n. 40-42.

antérieurs à ceux de Ramsès III. À cette période, en effet, la particule n'est que très rarement attestée dans les textes non littéraires⁹. En outre, la graphie de l'article pluriel *nꜥ* (écrit *nꜥ-n*) suggère une datation plutôt antérieure au règne de Séthi II¹⁰. Combiné à l'anthroponymie, cet indice favoriserait donc une datation dans la seconde moitié du règne de Ramsès II, ce qui exclut *de facto* la possibilité que nous ayons affaire à Pendoua (iv). Parmi les autres candidats, Pendoua (iii) est l'auteur d'une lettre adressée à son père, O. DeM 120 (= ČERNÝ 1937, pl. 4). Parmi les sources faisant mention d'un Pendoua, O. DeM 120 et OL 211 sont les seuls documents qui auraient pu être écrits de la main de l'un de ces deux personnages. Comme OL 211 ne livre aucune filiation, mention d'épouse ou de profession, rien ne permet d'identifier avec certitude le personnage historique qui se cache derrière cet anthroponyme et d'affirmer qu'il s'agit du même auteur que celui de la lettre conservée sur O. DeM 120, à savoir de Pendoua (iii). En l'absence d'indices, reste la possibilité d'entreprendre une comparaison paléographique : soit les écritures sont similaires et, dans ce cas, il serait intéressant de caractériser la main du rédacteur, soit il n'est pas possible de les rapprocher, auquel cas, bien entendu, la question reste ouverte et il faut alors se contenter, pour la datation, de situer l'objet dans la première moitié de la XIX^e dynastie. Comme l'ont mis en avant plusieurs études, la comparaison paléographique en vue d'identifier une main s'avère un exercice délicat¹¹, dont les résultats ne constituent en rien des certitudes absolues s'ils ne sont pas corroborés par d'autres éléments¹². Dans le cas présent, l'enquête porte sur un matériel petit et fragmentaire, impliquant deux écritures non identifiées (en effet, il est impossible de prouver qu'il s'agit bel et bien de la main de Pendoua (iii) lui-même¹³ sur O. DeM 120 : ce n'est qu'une supposition). Les conditions ne sont donc à ce jour pas suffisantes pour entreprendre une comparaison sérieuse du matériel. Pour cette raison, je me limiterai à situer la rédaction de la lettre conservée sur OL 211 dans la première moitié de la XIX^e dynastie.

 : graphie défective du verbe *swdꜥ-ib*, qui se construit avec la préposition *n*. Une graphie similaire se rencontre dans O. Toronto A11, 3,1 (= GARDINER 1913, 16a-o), daté de la XIX^e dynastie (règne de Ramsès II), ainsi que dans O. Gardiner 59 (= HO 58,1), daté de la XX^e dynastie (règne de Ramsès IV), deux ostraca portant des exercices épistolaires adressés au vizir.

⁹ Dans le corpus de textes documentaires (datés) défini par S. Wimmer, elle apparaît dans 0% à 1% des cas, cf. WIMMER 1995, vol. 1, p. 14.

¹⁰ WIMMER 1995, vol. 2, p. 222.

¹¹ On trouvera une liste des études (peu nombreuses) soulevant les difficultés inhérentes aux recherches paléographiques dans BURKARD 2013, p. 77, n. 40-44.

¹² Par exemple, la présence d'un nom introduit par la formule *iri.n* NP (dont il existe plusieurs interprétations, cf. DORN 2017, pour une synthèse relative aux emplois de cette formule dans différents contextes), la mention d'un titre, d'un patronyme, d'une épouse ou d'une filiation, d'une date, d'un événement particulier, etc. La recherche de particularismes ou idiosyncrasies dans l'expression, l'orthographe ou la grammaire peuvent également constituer, dans une certaine mesure, une aide à l'identification d'un auteur (et donc potentiellement d'une main). Cf., par exemple, l'étude de POLIS 2017a, sur le répertoire linguistique du scribe Amennakhte.

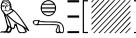
¹³ Il est tout à fait possible qu'une autre personne ait écrit le texte pour lui, sous sa dictée.

- I. 2.** [tɔy]-ḥw ḥr wnmy n nswt: le titre est écrit sans antéposition. Cette graphie correspond au type II de l'étude d'I. Pomorska sur les flabellifères (POMORSKA 1987, p. 34). Très fréquente sous la XVIII^e dynastie, elle continue d'exister jusqu'à la fin du règne de Ramsès II, pour ne plus connaître qu'un usage exceptionnel sous le règne de Mérenptah.
sš nswt: la collocation des titres tɔy-ḥw ḥr wnmy n nswt et sš nswt désignant une même personne et présentant la même graphie est attestée dans deux documents de la XIX^e dynastie. Le premier, P. Anastasi 3A, est une lettre-modèle. La personne porteuse du titre n'est pas nommée (cf. P. Anastasi 3A, v^o 1 = LEM 34,2). Le second, O. DeM 114, est une lettre réelle. Datée du règne de Ramsès II, elle est adressée par le vizir Khay¹⁴ au chef d'équipe Nebnéfer¹⁵ (cf. O. DeM 114,1 = ČERNÝ 1937, pl. 1). On ne peut toutefois, en se fondant sur cette seule similarité dans la collocation et la graphie des titres, supposer que le tɔy-ḥw cité sur OL 211 soit le vizir Khay.
- I. 3.** [hɔ]b pw r di.t rh pɔy=i nb: la formule est très fréquente dans les lettres adressées par une personne de rang inférieur à une personne de rang supérieur (voir OL 3498 dans ce volume, com. I. 2.).
- I. 4.** Les traces au début de la ligne sont difficiles à interpréter. On devine une forme arrondie, peut-être le mot ou la préposition ḥr (𓆎1). On remarque ensuite deux éléments grammaticaux néo-égyptiens: la préformante du conjonctif mtw=k et l'article nɔ. Le mot rmt n'a pu être lu que grâce à la photographie noir et blanc: en l'état actuel de l'ostracon, les signes du premier cadrat sont méconnaissables.
- I. 5.** Les premiers signes de la ligne sont bien lisibles, mais n'ont pas de sens. Il s'agit vraisemblablement du sujet d'un présent I (ḥr bɔk), donc soit un nom commun, soit un anthroponyme.
- I. 6.** : le groupe peut s'interpréter soit comme un infinitif suivi de son complément d'objet direct (qnqn=i, « me battre »), soit comme un participe perfectif actif ou passif (qnqn, « celui qui a battu » / « celui qui a été battu »). L'action de battre une personne est évoquée dans plusieurs lettres, y compris des lettres-modèles¹⁶. Le verbe réfère soit à des agressions, soit à des punitions.
- I. 7.** Les traces autorisent deux lectures. Après une première petite trace qui est peut-être la partie supérieure d'un signe vertical et haut, on reconnaît soit , ḥrt, « les biens, la condition, l'état » (Wb III, 318,10-319,14), soit , ḥmt, « trois » (Wb III, 283,8-12),

14 Sur ce vizir, cf. notamment HELCK 1975, p. 321-322 et 456-458; ČERNÝ 1973b, p. 287; VALBELLE 1985, p. 161 et 174, n. 2; POMORSKA 1987, p. 166-167. Il est attesté dans la documentation entre l'an 30 et l'an 44 de Ramsès II, cf. HELCK 1975, p. 458. Sa tombe a récemment été découverte à Louxor par une équipe d'archéologues belges (dir. Laurent Bavay et D. Laboury). Au sujet de cette découverte, officiellement annoncée en 2013, cf. http://www.reflexions.uliege.be/cms/c_346462/fr/la-pyramide-du-vizir-khay?part=1&printView=true.

15 ČERNÝ 1973b, p. 286-288, en part. 287 sur la relation avec le vizir Khay. On trouvera des informations ponctuelles sur sa relation avec d'autres membres de la communauté de Deir el-Medina dans VALBELLE 1985. Il est inhumé avec son père, le chef d'équipe Néferhotep, dans la TT6, cf. KAMPP 1996, p. 188. Pour plus de bibliographie, cf. *Theban Mapping Project*: http://www.tmpbibliography.com/resources/bibliography_5nv_tombs_of_the_nobles_tt6_neferhotep_and_son_nebnefer.html.

16 Les exercices épistolaires sont signalés en caractères gras: O. Berlin 14684,5 (= *DeM Online*), O. Mond 237,4 (= KRI VII, 189,15), O. Toronto A11, II, 25 (= KRI II, 42,9), P. Anastasi V, 22,5 (= LEM 68,13), P. Anastasi VIII, 3,7-8 (= KRI III, 503,5-6), P. Berlin 23230, v^o 3 (= LEFÈVRE 2008, pl. 44A), (= P. BM 10416, 3-8 (= JANSSEN 1991, pl. 15): 3 occurrences, P. BM 10418+10287, 3 et v^o 3 (= JANSSEN 1991, pl. 19 et 21), P. BM 10190, v^o 10 (= JANSSEN 1991, pl. 13), P. Bologne 1094, 3,4 (= LEM 3,8), P. Genève D 187, v^o 4 (= LRL 42,5).

ou « considérer, prévoir » (Wb III, 285,5-11). Une lecture , *m-ḥmt*, « dans l'ignorance de, sans (savoir) » (Wb III, 279,14-280,3) peut aussi être envisagée.

Nature et datation du texte

À en juger par les formules, il s'agit d'une lettre dont le début est conservé (à la l. 1, on reconnaît l'*incipit*). Elle est adressée par un certain [*Pḏ-n*]-*dwꜣw* à un destinataire qui porte le titre de *ṯꜣy-ḥw ḥr wnmꜣ n nswt*. Il s'agit sans doute d'un exercice épistolaire plutôt que d'une lettre réelle : les formules de politesse, appelées aussi « préambule » (BAKIR 1970, p. 55), qui suivent habituellement l'*incipit*, manquent après la mention du nom de l'expéditeur et de celui du destinataire, alors qu'elles sont normalement présentes dans les vraies lettres (BAKIR 1970, p. 7 et 56). La rédaction du document se situe dans la première moitié de la XIX^e dynastie (cf. com. l. 1.).

Les ostraca IFAO OL 1850, 6126, 3498 et 3208

Quatre lettres relatives à des $\underline{t}y\text{-}hw$

Nathalie Sojic*

Université de Liège

DANS LES pages suivantes sont éditées quatre lettres, plus ou moins développées, adressées à, ou envoyées par un $\underline{t}y\text{-}hw$ *hr wnmj n nswt*, dont le nom n'a pas été conservé. Derrière ce titre se cache un personnage officiel, souvent le vizir, membre de la Cour et proche du roi¹. Les textes édités appartiennent, d'après les restes de formules qu'on peut y lire, au genre épistolaire. Il n'est pas toujours aisé de dire s'il s'agit de lettres authentiques, de brouillons, de lettres-modèles ou encore d'exercices épistolaires destinés à l'apprentissage du formulaire employé dans la correspondance officielle. Quelques indices dans la documentation permettent toutefois d'en avoir une idée.

Le premier ostracon, OL 1850, constitue un des rares exemples de lettres rédigées au nom d'un $\underline{t}y\text{-}hw$. Les lettres sur les trois autres (OL 6126, OL 3498 et OL 3208) sont, quant à elles, adressées à des $\underline{t}y\text{-}hw$ par des personnes de rang inférieur.

* Je remercie vivement Annie Gasse et Florence Albert de m'avoir confié l'édition de ces quatre documents. Mes remerciements s'adressent également Stéphane Polis, pour ses quelques remarques sur une première version de cette contribution.

1 Sur les $\underline{t}y\text{-}hw$, voir HELCK 1975, p. 181-184 et POMORSKA 1987.

Ostracon OL 1850

Lettre du *tꜣy-ḥw* au scribe Nakht et à Néferhotep (?)

<i>Description</i>	Tesson de poterie légèrement concave de couleur beige ocre ² . Les parties gauche et inférieure de l'ostracon sont manquantes. La fracture en bas présente la forme d'un V.
<i>Dimensions</i>	H. 13 × l. 9,2 × ép. 0,6 à 3 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina. Pas de marque de fouille.
<i>Inventaire n°</i>	OL 1850.
<i>Catalogue n°</i>	1976.
<i>Séquestre n°</i>	989.

Le texte est écrit à l'encre noire. La présence de taches, qui résultent d'un étalage de l'encre par frottement (?), assombrit la surface et rend la lecture peu aisée. On distingue cinq lignes, dont aucune n'est préservée dans sa longueur totale. L'interligne, qui est d'une hauteur une demi-fois inférieure à celle de la hauteur des cadrats, est moyen³. La main qui a écrit le texte présente une tendance à l'irrégularité. À la l. 1, par exemple, les cadrats sont étroits, serrés; à la l. 2, ils sont un peu plus hauts que larges, alors qu'à la l. 3, ils sont plus larges que hauts. À la l. 1, certains signes hauts sont inclinés vers la gauche, tandis que d'autres le sont vers la droite. La ligne d'écriture est légèrement ondulée. S'il est difficile d'affirmer que ces traits sont l'indice d'une main inexpérimentée, on remarque en tout cas que le scribe n'a fait aucun effort particulier pour soigner son écriture.

Translittération

- [1] [... *tꜣy-ḥ*]w ḥr wnm̄y nswt mr-niw.t [...]
 [2] [...] *ḏḏ n sš Nḥt Nfr-ḥtp* [...]
 [3] [...] *pn ḥn'-ḏḏ iḥ-di=k* [...]
 [4] [...] *m-di Qn ?...?* [...]
 [5] [...] *-ḥw wnm[y ...]*

Traduction

- [1] [... Le flabel]lifère à la droite du roi, le maire de la Ville [...]
 [2] [...] dit au scribe (Nakht? et?) Néferhotep [...]
 [3] [...] ce [...]. Par ailleurs, porte ton attention à faire en sorte de [...]
 [4] [...] avec Qen- [...]
 [5] [...flabel]lifère [à la] droit[e ...]

² Couleur de l'engobe au recto. Au verso, le tesson présente une teinte plutôt orangée.

³ Cf. GASSE 2000, p. 12.



FIG. 1a. OL 1850, © Ifao. Réduction : 80%.



FIG. 1b. OL 1850 (fac-similé: N. Sojic).



FIG. 1c. OL 1850 (transcription hiéroglyphique).

Commentaire

- I. 1. Le titre est écrit [...] *nswt hr wnmy* / [*tꜣy-ḥ*]*w nswt hr wnmy*, une graphie en usage depuis la fin du règne d'Amenhotep III à la fin du règne de Ramsès III (POMORSKA 1987, p. 34). Il s'agit de la graphie dans laquelle le titre est le plus souvent attesté. D'après la phraséologie (cf. *dd n* NP à la ligne suivante), le *tꜣy-ḥw* est l'expéditeur de la lettre. Les lettres envoyées par des personnages avec le titre de *tꜣy-ḥw* sont rares. Dans la documentation publiée, on ne compte que quatre autres cas : deux sur ostracon (un éclat de calcaire dans les deux cas, O. Caire CG 25745 et O. CJE 72647), et deux sur papyrus (P. DeM 28 et P. Koller, 3,3). Les deux ostraca de calcaire portent une lettre adressée au pharaon, tandis que dans les deux papyrus, le vizir s'adresse à des personnes de rang inférieur. En ce qui concerne les ostraca, il s'agit probablement d'exercices plutôt que de lettres réelles ou de brouillons. Certains scribes devaient vraisemblablement être formés pour devenir secrétaires du haut fonctionnaire. Le *tꜣy-ḥw* avait en tout cas sous sa responsabilité des personnes chargées de rédiger pour lui son courrier, comme l'atteste P. DeM 28⁴.
- I. 2. *dd n* : la formule est régulièrement employée lorsque le contenu de la lettre concerne les affaires courantes (BAKIR 1970, p. 48). On note que le cadrat formé par le groupe *dd n* est un peu plus grand et large que les autres. Cette graphie particulière, qui se rencontre dans d'autres lettres sur ostraca de la même époque⁵, visait probablement à attirer le regard et donc l'attention sur le nom du destinataire⁶.

sš Nḥt(?) Nfr-ḥtp : la lecture de ce passage est plus problématique qu'elle n'y paraît de prime abord. Le déterminatif A24 (𓆎) précédé d'un point est clairement lisible après le signe Y3 (𓆏). Quatre lectures paraissent dès lors envisageables :

⁴ ČERNÝ 1986, pl. 18-19. Au verso, dans une ligne écrite à l'envers par rapport au reste du texte principal, le rédacteur nous a laissé son nom : « Fait par le scribe Daba pour le vizir ».

⁵ O. Berlin 12398,1 (= *DeM Online*), O. DeM 124,1 (= ČERNÝ 1937, pl. 6-7), O. DeM 560,1 (= SAUNERON 1959, pl. 7), O. DeM 965,1 (= Grandet 2003, p. 418-419), O. DeM 10095,1 (= Grandet 2006, p. 291, comparer avec le groupe *dd* deux lignes plus loin), O. DeM 10097,1 (= GRANDET 2006, p. 293), O. DeM 10098,1 (= GRANDET 2006, p. 294-295), O. DeM 10250,1 (GRANDET 2010, p. 359), O. Glasgow D 1925.83 (= MCDOWELL 1993, pl. 25), O. Michaelides 62,3 (= GOEDICKE, WENTE 1962, pl. 39, pour introduire le second destinataire), O. Prague 1826,1 (= *HO* 70,2, avec retrait à gauche), O. Qurna 630/5 (= *DeM Online*), O. W.M. Staring 1 (= *HO* 69,3, avec léger retrait à gauche ?). Ce phénomène s'observe également lorsque le destinataire n'est introduit que par la préposition *n* au lieu du groupe *dd n*. En voici quelques exemples frappants : O. Berlin 9895,1 (= *DeM Online*), O. Berlin 10628,1 (= *DeM Online*), O. Berlin 10664 r° (= *DeM Online*), O. DeM 314,1 (= ČERNÝ 1939, pl. 21), O. DeM 440,1 (= ČERNÝ 1951, pl. 26), O. DeM 613,1 (= SAUNERON 1959, pl. 29), O. DeM 967,1 (= GRANDET 2003, p. 422, avec un très léger retrait à gauche), O. DeM 968,1 (= GRANDET 2003, p. 423), O. DeM 971,1 (= GRANDET 2003 : p. 426), O. DeM 10110,1 (= GRANDET 2006, p. 310), O. DeM 10253,1 (= GRANDET 2010, p. 363), O. Gardiner 5,1 (= *HO* 18,1). Signalons encore O. Gardiner 125 (= *HO* 32,4), où les noms des deux destinataires sont mis en évidence par une astuce de mise en page : ils sont écrits chacun sur une ligne et chacun introduit par la préposition *n*.

⁶ Dans d'autres documents, cette mise en évidence se fait par un léger retrait à gauche du groupe *dd n* ou *n*, généralement écrit en début de ligne (les « ? » signalent une incertitude due à la forme du tesson). Aux quelques cas déjà signalés à la note précédente, ajoutons : O. DeM 561,1 (= SAUNERON 1959, pl. 7), O. DeM 562(?) (= SAUNERON 1959, pl. 8), O. DeM 10260,1 (GRANDET 2010, p. 368), O. DeM 10261,1 (GRANDET 2010, p. 369), O. Gardiner 110,1 (= *HO* 46,3), O. Gardiner 112(?) (= *HO* 44,6), O. Turin 57077(?) (= LÓPEZ 1978, pl. 46a).

- a** Il pourrait s'agir d'un classificateur inhabituel du substantif *sš*, « scribe ». Cette hypothèse doit toutefois être écartée, car aucune attestation du titre « scribe » n'est accompagnée de ce classificateur⁷;
- b** On pourrait y voir une graphie corrompue du titre *sš-wr*, « scribe en chef »⁸, dont quelques attestations sont répertoriées dans le *TLA*. Le classificateur de l'homme au bâton pourrait avoir été écrit en lieu et place du signe de l'homme à la canne qui se lit *wr*, A19 ()⁹. Ce genre de confusion, cependant, n'est pas habituel; je n'en connais aucun cas en dehors de quelques graphies du verbe *ḥwi*⁹;
- c** Une autre solution consisterait à voir le titre *sš* suivi d'un seul anthroponyme, « Nakht-Néferhotep ». Cette hypothèse, toutefois, tient difficilement, car ce nom n'est attesté nulle part¹⁰;
- d** Il faut peut-être lire *sš Nḥt Nfr-ḥtp*, « le scribe Nakht et Néferhotep ». L'anthroponyme Nakht n'est pas fréquent. Il est attesté dans une quinzaine de textes documentaires issus de Deir el-Medina et alentours, datés entre la XVIII^e et la XX^e dynastie¹¹. À l'exception d'un seul document, l'O. Gardiner 40, I,3, où il porte le titre de scribe royal (*sš nswt*), aucun des Nakht répertoriés ne porte le titre de scribe. L'anthroponyme *Nfr-ḥtp*, en revanche, est beaucoup plus fréquent¹², et attesté aux mêmes périodes, avec ou sans titre¹³. Étant la plus plausible et n'impliquant qu'une correction mineure (la suppression du point entre le signe  et le signe )¹³, cette

7 Ce constat repose sur un dépouillement des quelque 3500 fiches digitalisées du *TLA* relatives au titre *sš*, ainsi que sur une recherche sur les graphies du lemme *sš*, « scribe », dans la banque de données *Ramsès*, qui comptabilise 2750 occurrences de ce mot. Aucune n'apparaît jamais avec le classificateur A24.

8 HANNIG 2006, p. 817.

9 MÖLLER 1909, II, n° 16. Plusieurs exemples de cette graphie ont été répertoriés dans les fiches digitalisées du *TLA* (cf. s.v. « *ḥwi* »).

10 On ne trouve aucun *Nḥt-nfr-ḥtp* (ou *Nfr-ḥtp-nḥt*) dans la *DeM Database*, dans la banque de données *Ramsès*, dans les études prosopographiques de Ranke (1935-1977), de ČERNÝ (1973) ou encore celle de Davies (1999).

11 La recherche a été effectuée via la banque de données *Ramsès* ainsi que dans la *DeM Database*. N'ont été cités que les documents où la lecture *nḥt* et la provenance sont assurées: les cas de *nt-[]* ou *nt-?[]?* n'ont pas été pris en compte. De même, ont été laissées de côté les occurrences de *nḥt* dans les documents littéraires, dans la mesure où il n'est pas certain qu'elles renvoient à des personnages historiques: O. BTDK 837 (= DORN 2011b, p. 47), O. DeM 631 (= ČERNÝ 1970, pl. 4), O. DeM 831 (= GRANDET 2003, p. 197-198), O. DeM 898 (= GRANDET 2003, p. 311-313), O. DeM 10110 (= GRANDET 2006, p. 310), O. DeM 10180 (= GRANDET 2010, p. 289-290), O. Gardiner 40 (= HO 23,3), O. Gardiner 138 (= HO 46,1), O. IFAO 941 (= ČERNÝ 1972, pl. 23), O. MMA 4 (= HAYES 1960, pl. 9), O. Turin 57068 (= LÓPEZ 1978, pl. 42), P. Caire J. 65739 (= GARDINER 1935b, pl. xv), P. Turin 1879 + 1899 + 1969 (= ČERNÝ 1973, pl. 61), T. Vienne 3924 (= EL-KHOLI 2006, p. 58-59). La plupart d'entre eux proviennent de Deir el-Medina, à l'exception de O. BTDK 837 (Vallée des Rois), O. MMA 4 (Deir el-Bahari) et P. Caire J. 65739 (Cheikh abd el-Gournah).

12 On dénombre 358 occurrences dans la banque de données *Ramsès*.

13 On peut envisager que le titre se rapporte aux deux personnages (« les scribes Nakht et Néferhotep »). Une recherche combinée du titre *sš* en association avec le second nom donne pour résultat une quinzaine d'occurrences dans les textes documentaires, lesquels sont issus de Deir el-Medina et sont pour la plupart datés du règne de Ramsès III: O. Berlin 10628,1 (= *DeM Online* – Ramsès III), O. Berlin 10630,1 (= *DeM Online* – Ramsès III), O. Caire CG 25669,1 (= ČERNÝ 1930-1935, pl. 71 – XVIII^e dynastie), O. DeM 121,1 (= ČERNÝ 1937, pl. 5 – Ramsès III), O. DeM 124,1 (= ČERNÝ 1937, pl. 6 – Ramsès III), O. DeM 323,1 (= ČERNÝ 1939, pl. 26 – Mérenptah), O. DeM 10127 v° 1,1 (= GRANDET 2010, p. 236 – an 5 de Siptah), O. Michaelides 1,1 (= GOEDICKE, WENTE 1962, pl. 51 – an 10 de Ramsès III), O. Michaelides 2,1 (= GOEDICKE, WENTE 1962, pl. 52 – an 16 de Ramsès III), O. Michaelides 51,1 (= GOEDICKE, WENTE 1962, pl. 51 – an 10 de Ramsès III), O. OIC 16991,1 (= WENTE 1961, pl. 7 – Ramsès III), O. Turin 57536 (= LÓPEZ 1984, pl. 173 – XIX^e / XX^e dynastie). Parmi ces documents, O. OIC 16991 est une lettre adressée au *ṯy-ḥw*.

quatrième suggestion de lecture est peut-être celle à retenir, sans qu'il soit cependant tout à fait possible de trancher entre une interprétation *sš Nḥt + Nfr-ḥtp* ou *sš Nḥt (sš) Nfr-ḥtp*, et avec des réserves tout de même en ce qui concerne la mention d'un Nakht¹⁴. Un document dans lequel le titre de *ṯy-ḥw* et l'anthroponyme *Nfr-ḥtp* sont attestés quasiment côte à côte vient peut-être apporter un éclairage à notre texte. Il s'agit de l'O. BM 5626. Identifié comme une lettre de contenu obscur¹⁵, datée du règne de Séthi II¹⁶, le document mentionne plusieurs personnes, parmi lesquelles un vizir et porte-étendard dont J. Černý propose de lire le nom *Hri*¹⁷. On note que l'ordre des mots du titre est le même que sur OL 1850, mais en raison du mauvais état de conservation de l'objet, il est impossible d'établir une comparaison des écritures. L'ostracon du British Museum cite par ailleurs un Néferhotep et un *ṯy-ḥw*, qu'il est tentant d'identifier avec ceux cités dans OL 1850. Il n'est pas possible d'assurer avec certitude que le texte de OL 1850 date du règne de Séthi II (ou Mérenptah), le rapprochement avec O. BM 5626 ne reposant que sur des indices ténus; on note toutefois au passage que la graphie du mot *ḥw*, avec un double *yod*, dans le titre *ṯy-ḥw*, correspond à une habitude orthographique attestée à partir de cette époque¹⁸.

- I. 3. On observe un espace vacant après le groupe , d'une largeur d'environ un cadrat. En raison de l'état de la surface, il est difficile de dire si cette zone, de la largeur d'un cadrat, fut jamais inscrite, ou si elle fut au contraire inscrite puis effacée. Quant au groupe de signes qui précède, il peut être *a priori* lu de deux manières: soit [...] ... *pn* /, soit [...]... 90. Par comparaison avec O. DeM 10097,1, où la graphie du *pn* dans le nom *pꜣ-n-dwꜣw* est quasiment identique à celle-ci, je choisis de transcrire *pn* également et de le comprendre comme l'ancien démonstratif *ih-di=k*: forme *ih-sdm=f*. La lecture repose sur la présence d'une vingtaine de parallèles dans le corpus épistolaire¹⁹. À noter qu'à cet endroit, une lecture *ih r=k* n'est pas impossible²⁰.
- I. 4. *Qn*: une graphie très similaire de ce nom est attestée dans O. DeM 10097, 1²¹, sinon que les deux traits après le classificateur *y* sont absents. Ce n'est d'ailleurs pas le seul point commun entre les deux ostraca: les graphies du groupe *dd n* et *pn* sont également très proches. La lec-

14 D'autant plus, comme me l'a fait remarquer S. Polis, que le message du corps de la lettre ne comporte qu'un pronom à la 2^e personne du singulier (*=k*), et non la 2^e personne du pluriel (*=tn*), comme on l'aurait attendu si les destinataires avaient été au nombre de deux.

15 Cf. la description proposée dans la *DeM Database*.

16 Le nom du roi est mentionné à la ligne 8, cf. KRI VII, 250,8.

17 DEMARÉE 2002, pl. 10.

18 Cf. la contribution de N. Leroux dans ce même volume, dans le commentaire consacré à la première ligne de l'ostracon OL 203.

19 O. Berlin 10630,3 (= KRI V, 565,3), O. Berlin 11238,3 (= KRI III, 161,11), O. Caire CG 25691,1 (= KRI IV, 331,8), O. DeM 560,6 (= KRI III, 539,13), O. DeM 603,4 (= KRI V, 568,6), O. Edgerton 1, 1 (= Černý, *Notebook* 107.69), O. Leipzig 11, 5 (= HO 16), P. Anastasi IV, 13,8 (= LEM 49,14), P. BM 10685, 8,6 (= GARDINER 1935a, pl. 26), P. BM 10685, v° 1,5 (= GARDINER 1935a, pl. 26), P. BM 10685, v° 1,6 (= GARDINER 1935a, pl. 26), P. Bologne 1094, 1,4 (= LEM 1,6-7), P. Bologne 1094, 1,5 (= LEM 1,8), P. Bologne 1094, 1,10 (= LEM 2,6), P. Bologne 1094, 2,1 (= LEM 2,7), P. Bologne 1094, 4,2 (= LEM 4,5), P. Bologne 1094, 4,3 (= LEM 4,5), P. Bologne 1094, 9,3 (= LEM 8,13), P. Caire CG 58055,7 (= KRI I, 325,3), P. Koller 1,1 (= LEM 116,11), P. Koller 5,5 (= LEM 120,11), P. Northumberland I, 6 (= KRI I, 239,8), P. Northumberland I, v° 3 (= KRI I, 240,1), P. Sallier IV, v° 9,2 (= LEM 94,1) et P. Turin B, v° 2,4 (= LEM 126,9).

20 O. Gardiner 250, v° 4 (= ČERNÝ, *Notebook* 31.51), O. DeM 10248,3 (GRANDET 2010, p. 357), P. Anastasi I, 18,1 (= FISCHER-ELFERT 1983, p. 122), P. Anastasi V, 22,6 (= LEM 68,14), P. DeM 5, 2 (= KRI VI, 266,1).

21 GRANDET 2006, p. 293.

ture du groupe qui suit est problématique : je ne parviens pas à identifier le premier signe. Sa forme ressemble à celle du signe V30, *nb* (𐀮) ou à celle du signe N41, *hm* (𐀮). S'il s'agit de *nb*, on aurait quelque chose comme (𐀮𐀮𐀮) **nbty*, mot ou anthroponyme inconnu. On pourrait songer à une graphie particulière, rare mais néanmoins attestée²², du mot *nby*, « l'orfèvre », écrit au moyen du bilitère *nb* (𐀮) au lieu du hiéroglyphe S12, *nbw* (𐀮𐀮), dans laquelle se serait glissé un *t* parasite. Cette solution n'est cependant pas satisfaisante, parce qu'elle supposerait deux anomalies graphiques relativement rares. En ce qui concerne la lecture **hmty* (𐀮𐀮𐀮), elle est malheureusement tout aussi problématique. Elle ne correspond à aucun lemme connu, à moins de supposer d'importantes variations graphiques. Il est possible, enfin, que nous ayons affaire à un anthroponyme composé en *Qn*...

- I. 5. On reconnaît très nettement le signe de l'éventail S37 (𐀮), qui sert à écrire le mot *hw* dans le titre *ꜥꜣy-hw*, suivi de deux *yods*, d'un trait vertical, et du signe du faucon sur le pavois²³, dont on ne voit guère plus que la moitié supérieure. Il s'agit selon toute vraisemblance d'un morceau du titre. Cette interprétation est renforcée par le fait que les signes, à cette ligne, sont plus hauts qu'à toutes les lignes précédentes, ce qui amène à penser qu'ils sont écrits dans une écriture parfois dite « de chancellerie » ou encore « onciale »²⁴. Cette caractéristique paléographique se rencontre dans d'autres lettres aux *ꜥꜣy-hw* : à la première ligne, où sont énumérés les titres du personnage officiel, les signes sont parfois stylisés de la sorte²⁵.

Nature du texte

D'après la disposition des différents éléments de l'en-tête (NP + *ꜥꜥ n* + NP destinataire), il s'agit d'une lettre écrite par un *ꜥꜣy-hw*. L'ostrakon est dépourvu de formules de politesse : après la mention du destinataire à la deuxième ligne, le texte entre directement dans le vif du sujet. Cela s'accorde avec l'observation selon laquelle, dans les lettres écrites par un supérieur à un subordonné, les formules de politesse sont généralement absentes²⁶. De fait, dans le cas présent, l'expéditeur est un personnage très haut placé, le *ꜥꜣy-hw*, qui s'adresse à un subordonné (ou deux) : un scribe et (?) un autre personnage dont le titre n'est pas précisé. La l. 1 commence par la mention du titre *ꜥꜣy-hw hr wnmy nswt*, dont il manque le début. Cela indique que l'on se trouve manifestement face à la première ligne du texte et que l'objet a été cassé à droite. La l. 2 débute par la formule d'introduction du ou des destinataire(s). À la troisième ligne, on reconnaît la formule *hn'-ꜥꜥ*, qui sert à introduire un nouveau propos ; en combinaison avec la formule *ꜥꜥ n NP*, à la l. 2, elle permet d'identifier le texte comme une lettre. De surcroît, il s'agit

²² O. Caire CG 25537, 7 (= ČERNÝ 1930-1935, 34*).

²³ Pour une graphie similaire du mot *hw* dans le titre *ꜥꜣy-hw*, cf., p. ex., le graffito de la montagne thébaine n° 1142 (= ČERNÝ 1956, p. 6-7), O. Caillaud, 8 (= CAILLAUD 1862, pl. 25.1 [non vidi]), O. Caire CG 25745, 1 (= KRI VI, 849,2), O. Caire CG 25747, 1 (= KRI III, 51,2), O. Turin 57559 (= LÓPEZ 1984, pl. 181a), P. DeM 8, v° 10 (= ČERNÝ 1986, pl. 19), P. Turin 1898+1926+1937+2094, 5,7 (= KRI VI, 696,6).

²⁴ GASSE 2000, p. 12.

²⁵ Dans les documents suivants, les signes qui composent le titre du vizir sont, très clairement, d'une demi-fois à deux fois plus grands que dans le reste du texte : O. Caire CG 25744,1 (= ČERNÝ 1930-1935, 90*), O. Caire CG 25745,1-2 (= ČERNÝ 1930-1935, 90*), O. OIM 16991,1 (= WENTE 1961, pl. 7), O. Turin 57516,2 (= LÓPEZ 1984, pl. 170), O. Turin 57559,1 (= LÓPEZ 1984, pl. 181a), OL 202 et OL 203 (voir N. Leroux, dans ce volume).

²⁶ BAKIR 1970, p. 55.

selon toute vraisemblance d'un exercice de scribe. À la dernière ligne, on lit en effet un morceau du titre $\text{t}\text{y}\text{-}\text{h}\text{w}$, copié une seconde fois comme si l'étudiant avait voulu s'entraîner à le calligraphier. Un cas similaire se retrouve sur l'OL 209 (n° cat. 1972), édité par R. Pietri dans ce même volume.

Datation

Le document date manifestement de la XIX^e/XX^e dynastie. S'il est juste de penser à un rapprochement de ce texte à l'ostracon O. BM 5626, il pourrait peut-être dater du règne de Séthi II.

Ostracon OL 6126

Lettre à un $\text{t}\text{y}\text{-}\text{h}\text{w}$ « proche du roi(?) »

<i>Description</i>	Éclat de calcaire d'épaisseur irrégulière, qui est aujourd'hui brisé dans sa partie droite, inférieure, et peut-être gauche. La surface inscrite est plate et lisse. La fracture en bas présente la forme d'un V.
<i>Dimensions</i>	H. 11,5 × l. 8 × ép. 0,2 à 2 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina; Grand Puits (GP 21.12.49).
<i>Inventaire n°</i>	OL 6126.
<i>Catalogue n°</i>	1977.
<i>Séquestre n°</i>	3897.

Le texte est écrit à l'encre noire. On distingue cinq lignes, dont aucune n'est préservée dans sa totalité. L'écriture se caractérise par des cadrats plus hauts que larges, ce qui confère à l'ensemble une impression de verticalité. Parfaitement calibrée, elle a toutes les caractéristiques d'une écriture ramesside « littéraire »²⁷. Le débit de l'encre est régulier : on devine à peine les recharges. L'absence d'hésitation dans le tracé, la ligne de base droite et l'interligne étroit et régulier suggèrent une main expérimentée.

²⁷ Sur les écritures dites « littéraires », cf. GASSE 1992, p. 57, qui parle d'écriture « organisée » *versus* « désordonnée », et GASSE 2000, p. 11-12.

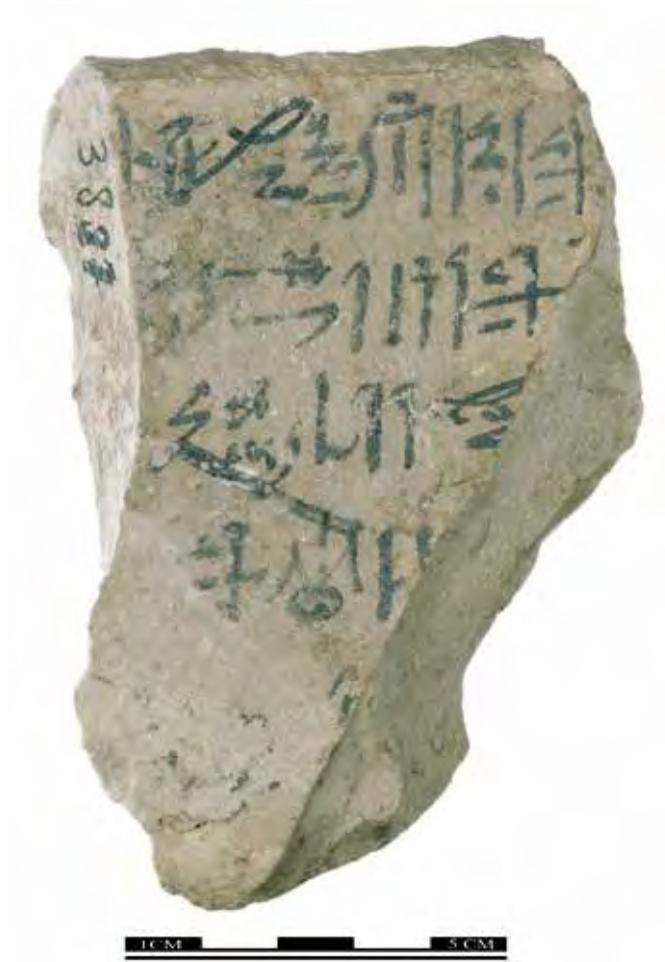


FIG. 2a. OL 6126, © Ifao.



FIG. 2b. OL 6126 (fac-similé: N. Sojic).

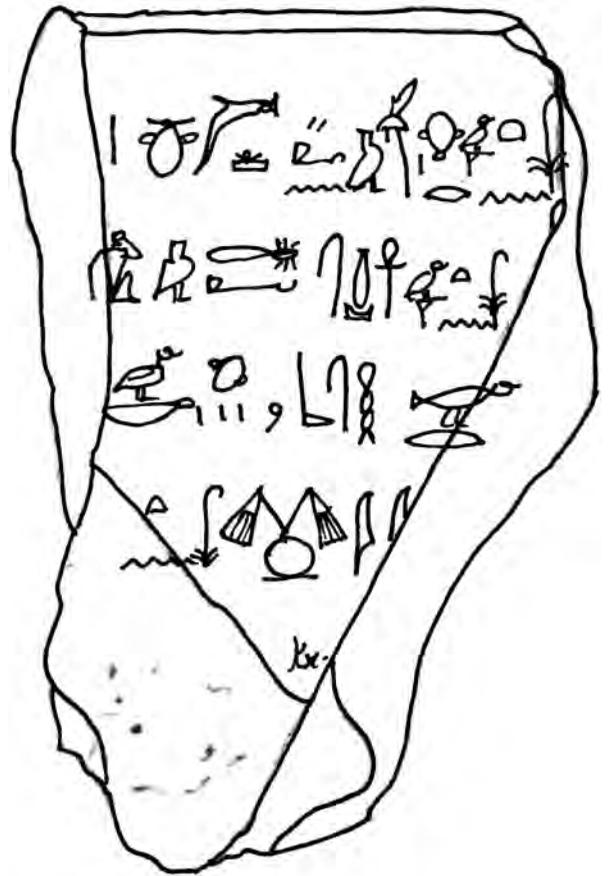


FIG. 2c. OL 6126 (transcription hiéroglyphique).

Translittération

- [1] [... tꜣy-ḥw] ḥr wnmy nswt mh-ib [...]
- [2] [...] nswt ḥḥ wꜣs snb ḥ'm(w) [...]
- [3] [...] wr ḥsb.w sꜣk [...]
- [4] [...]y nswt [...]
- [5] [...] ... [...]

Traduction

- [1] [... Le flabellifère] à la droite du roi, le confident [...]
- [2] [...] roi VSF, qui est proche [...]
- [3] [... gr]and, les comptes de ton fils [...]
- [4] [...] ... roi [...]
- [5] [...] ... [...]

Commentaire

- I. 1. Le titre est écrit [tꜣy-ḥw] *nswt ḥr wnmy*, une graphie en usage depuis la fin du règne d'Amenhotep III à la fin du règne de Ramsès III (POMORSKA 1987, p. 34).
Mḥ-ib: sur le titre *mḥ-ib n nswt*, voir DOXEY 1998, p. 144-145. Selon elle, le titre renvoie plus à la compétence dans sa fonction de la personne qui le porte, qu'à une forme d'intimité avec le roi.
- I. 2. On lit très clairement *ḥ'mw* () suivi d'un signe qui semble être l'homme assis avec la main à la bouche, A2 ()²⁸. En dépit de la présence du classificateur A2, il ne peut s'agir que du verbe *ḥ'm* ()²⁹, qui signifie «approcher», «atteindre»²⁸, et qui est également attesté avec une variante graphique *ḥ'm* ()²⁹. Je ne connais qu'un nombre limité d'occurrences³⁰, qui se rencontrent majoritairement dans des textes littéraires. Un parallèle très intéressant se retrouve dans la tombe d'un second prophète d'Amon ayant vécu sous le règne de Thoutmosis III. Une séquence épithétique le qualifie à la fois de *ḥ'm nswt* et de *tkn nswt*, deux expressions synonymiques signifiant «celui qui est proche du roi»³¹. Dans la mesure où, comme l'ont mis en évidence les études prosopographiques relatives aux tꜣy-ḥw³², ce dernier était réellement proche (y compris au sens physique) du roi, et vu l'endroit, dans notre texte, où se situe le mot – à savoir parmi les formules d'en-tête – il est tentant de considérer que nous avons ici un participe perfectif actif substantivé employé comme un titre, et soulignant la proximité physique du tꜣy-ḥw avec le roi.
- I. 3. La lecture de cette ligne ne pose pas de problème. Le premier cadrat après la lacune se lit clairement *wr*. Étant donné qu'il n'y a pas de classificateur, il y a de fortes chances qu'il s'agisse de l'adjectif. Bien que l'absence de marques graphiques de genre et de nombre ne soit pas un indicateur fiable en néo-égyptien, il s'agit *a priori* d'un masculin singulier, suivi d'un substantif. On pourrait songer à y voir une prédication adjectivale («grands sont les comptes de ton fils»), mais la collocation des termes *ḥsb* et *wr* n'est attestée nulle part à ma connaissance³³. Pour cette raison, je préfère considérer que l'adjectif se rapporte à un terme qui précède, en lacune.
- I. 4. : la forme du signe favorise une lecture  (S23) comme dans *dmd*³⁴, toutefois, ce n'est pas la graphie hiératique habituelle de ce signe, qui apparaît ici plutôt sous une forme semi-hiéroglyphique. Une autre lecture, beaucoup moins convaincante, pourrait être *mḥw* ()³⁵, mais la forme serait alors fort éloignée des graphies habituelles du signe M15. Quelle que soit la solution, je n'ai pas trouvé d'attestations de mot terminant en -  ou en -  ³⁶.

²⁸ Wb III, 364.10-16, TLA lemme n° 122780.

²⁹ Wb III, 243, TLA lemme n° 859566.

³⁰ Le TLA en totalise 25.

³¹ L'exemple a été répertorié parmi les fiches du Wb (digitalisées et disponibles sur le site du TLA), cf. fiches DZA 27.704.700 et DZA 27.704.710. Des collocations avec *tkn* sont attestées dans les textes suivants (le verbe est alors écrit avec la graphie *ḥ'm*): O. DeM 1266 + O. Caire CG 25218,17 (*tkn*) et 27 (*ḥ'm*) et P. Anastasi I, 8,3 (*ḥ'm*) et 8,4 (*tkn*).

³² Cf. *supra*, note 3.

³³ Elle n'est en tous cas pas attestée dans la banque de données Ramsès ni dans le TLA.

³⁴ MÖLLER 1909, p. 37, n° 421.

³⁵ MÖLLER 1909, p. 25, n° 278. Ce signe a d'autres lectures: *ḥj*, *dyt* et *wḥj*.

³⁶ On trouve quelques attestations du mot *mḥw*, «Basse-Égypte», avec une finale en -  suivie des déterminatifs  (M2),  (O49),  (Z2), combinés ou isolés.

Nature du texte

L'ostracon porte un exercice ou un brouillon de lettre. Vu l'état de conservation de l'éclat de calcaire, le contenu du texte est difficile à apprécier. On lit la titulature usuelle du $\underline{\text{t}}\text{y-}\mathit{hw}$ (l. 1), suivie des restes d'une formule de politesse, typique du genre épistolaire (l. 2). Le corps de la lettre se laisse deviner aux trois lignes suivantes. Le document a ceci d'intéressant qu'il mentionne un titre formé au moyen du verbe $\mathit{h}'m$, « s'approcher », à la l. 2, probablement pour l'expression $\mathit{h}'m\ nswt$. On aurait donc l'occurrence d'un titre peu fréquent, mais qui souligne la proximité du $\underline{\text{t}}\text{y-}\mathit{hw}$ avec le roi.

Datation

Il est malheureusement impossible de proposer une datation précise pour le texte. L'ostracon porte la marque de fouille « 21.2.49 (GP) », ce qui indique qu'il a été mis au jour lors du déblaiement du Grand Puits³⁷. Même si la période d'utilisation du Grand Puits comme dépotoir n'est pas complètement assurée³⁸, les documents qui y ont été retrouvés sont, eux, datés des XIX^e et XX^e dynasties³⁹.

Ostracon OL 3498

Lettre à un vizir

<i>Description</i>	Tesson de céramique (col d'une jarre ?) de couleur orangée. La surface est convexe et marquée de stries qui partent de la gauche et plongent vers la droite suivant un angle d'environ 45 degrés. Ces stries, larges de 2 à 3 millimètres, sont très peu profondes. L'objet est brisé en bas, à droite et à gauche. La fracture en bas présente la forme d'un V.
<i>Dimensions</i>	H. 14 × l. 10 × ép. 0,5 à 0,6 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina; marqué 33/97/5.
<i>Inventaire n°</i>	OL 3498.
<i>Catalogue n°</i>	1978.
<i>Séquestre n°</i>	990.

Le texte est écrit à l'encre noire. On distingue trois lignes, dont aucune n'est préservée dans sa longueur totale. Au fur et à mesure que l'on avance dans le texte, l'encre devient de plus en plus pâle. Les deux premiers cadrats de la première ligne sont les plus visibles et les mieux conservés. Ceux qui suivent sont plus abîmés, le tracé des signes est caractérisé par une encre répartie moins uniformément et des

³⁷ Pour un état de la question sur les études relatives au Grand Puits, cf. DRIAUX 2011. Cf. aussi, parmi les références récentes, KLEMM, KLEMM 2009. Les campagnes de fouilles de Bruyère consacrées au Grand Puits ont eu lieu entre 1949 et 1951. L'année de découverte de l'objet, 1949, correspond au dégagement de la couche supérieure de la zone : BRUYÈRE 1953.

³⁸ DRIAUX 2011, p. 130.

³⁹ BRUYÈRE 1952b.

traces de poils de pinceau ou de fibres⁴⁰ bien visibles. Le débit de l'encre, aux deux lignes suivantes, est moins important; il en résulte un tracé moins épais et moins dense. De manière générale, l'encre est estompée sur toute la moitié gauche du tessou. L'interligne est relativement grand: d'une à une fois et demie la hauteur des cadrats.



FIG. 3a. OL 3498, © Ifao. Réduction : 75%.

⁴⁰ En ce qui concerne le matériel employé par les scribes et les aspects pratiques de la mise par écrit, cf. PARKINSON, QUIRKE 1995. Cf. aussi la bibliographie donnée par VERHOEVEN 2015, p. 25-28.



FIG. 3b. OL 3498 (fac-similé: N. Sojic).



FIG. 3c. OL 3498 (transcription hiéroglyphique).

Translittération

- [1] [... tꜣy-ḥw] wnmy n <nswt> mr-niwt tꜣty
 [2] [...] m ṛ,ws ḥꜣb pw r rdi.t [rḥ pꜣyꜣi nb]
 [3] [...] mi(?) [...]

Traduction

- [1] [...] le flabellifère à la droite <du roi>, le maire de la ville, le vizir
 [2] [...] en VSF. C'est une missive pour faire savoir [à mon maître]
 [3] [...]... [...]

Commentaire

- I. 2. Sur la formule *m ṛnh wꜣꜣ snb*, voir BAKIR 1970, p. 55. La restitution [rḥ pꜣyꜣi nb] se fonde sur les nombreux parallèles épistolaires dans lesquels une personne s'adresse à un supérieur⁴¹, dont des lettres adressées au vizir et au tꜣy-ḥw. Voir par exemple, en ce qui concerne le vizir⁴²: O. BM 50723 (= DEMARÉE 2002, pl. 116), O. BTdK 712 r^o (= DORN 2011a, pl. 607), O. BTdK 716 (= DORN 2011a, pl. 618), O. Caire CG 25744 (= ČERNÝ 1930-1935, pl. 92), O. Caire CG 25832 (= ČERNÝ 1930-1935, pl. 120), O. CJE 72467 (= KRI IV, 339,1-9), O. Gardiner 13 (= HO 30), O. Louvre N. 696 (= KRI VII, 320,14-321,15), O. OIC 16991 (= WENTE 1961, pl. 7-8), O. Toronto A11 (= KRI III, 31,11-14 et 40,8-44,5; celui-ci contient quatre lettres-modèles adressées au vizir, l'expression apparaît dans les quatre), P. BM 10683 v^o (= GARDINER 1935a, pl. 11-12), P. Caire CG 52003 (= KRI VII, 266,1-268,6), P. DeM 13 r^o (= ČERNÝ 1978, pl. 29).
- I. 3. La dernière ligne est peu lisible. Les signes ont l'apparence du groupe *mi+i+...*, peut-être précédé du signe de la main (*d*). Dans ce cas, on aurait un groupe *dmi*, suivi de quelques traces peu claires. On pourrait y reconnaître le substantif *dmi(.t)* (, « ville/village » (*Wb* V, 455.5–456.7), ou encore le verbe *dmi* (, « toucher » (*Wb* V, 453.6–455.3). En l'absence d'une lecture assurée du classificateur, il est impossible d'identifier le mot avec certitude. Des deux solutions, la première paraît mieux convenir au contexte. Peut-être, enfin, ne faut-il pas lire *d* le signe qui précède *mi*, mais y voir un classificateur. On aurait alors la fin d'un mot suivi de la préposition *mi* (.

Nature et datation du texte

Nous sommes probablement en présence d'un exercice de scribe. On ne peut pas dire grand-chose sur le contenu de ce texte, si ce n'est que le début en est conservé. On lit une partie de la titulature du tꜣy-ḥw (l. 1), puis la fin des formules de politesse au destinataire que l'on trouve usuellement au début des lettres (l. 2) et la formule, en lacune, *r rdi.t rḥ pꜣyꜣi nb*, qui introduit le message. De la troisième ligne, il ne reste qu'un groupe de signes à peu près illisibles.

Aucun indice ne permet de proposer une datation précise de l'objet.

⁴¹ Cf. les exemples récoletés dans la base de données *Ramsès* (qui s'élèvent à une petite soixantaine de cas), ainsi que dans la *DeM Database*.

⁴² Les exemples cités ici sont ceux dans lesquels il est explicitement référé au vizir.

Ostracon OL 3802

Début de lettre à un vizir

<i>Description</i>	Tesson de céramique, probablement un col d'amphore. La pâte est de couleur ocre clair tirant vers l'orange. L'objet est brisé à droite, à gauche et dans sa partie inférieure. La fracture en bas présente la forme d'un V très évasé.
<i>Dimensions</i>	H. 9,5 × l. 14 × ép. 0,7 à 1 cm.
<i>Provenance</i>	Deir el-Medina. Pas de marque de fouille.
<i>Inventaire n°</i>	OL 3802.
<i>Catalogue n°</i>	1979.
<i>Séquestre n°</i>	2850.

Le texte est écrit avec une encre noire très pâle. On distingue deux lignes, dont aucune n'est préservée dans sa longueur totale. La main du scribe n'exerça manifestement qu'une légère pression sur le calame, de sorte que l'encre ne s'est que très peu imprimée à la surface⁴³. À en juger par la séquence très pâle de la première ligne, le scribe fut parcimonieux sur les recharges d'encre. Le calame utilisé devait être fin et peu souple, car contrairement à ce que l'on observe sur les autres ostraca, on ne constate ici aucune trace de poil de pinceau ou de fibre⁴⁴. L'écriture se caractérise par des signes « décomposés » : lorsqu'un signe est formé de plusieurs traits, ceux-ci ont tendance à être détachés. Une unique ligature s'observe à la deuxième ligne, entre le *n* et le *t* de l'indicateur d'initialité *r-nty*. Les longs traits verticaux ont tendance à descendre sous la ligne d'écriture et à marquer un retour, soit vers la gauche, soit vers la droite⁴⁵. L'interligne, une demi-fois moins haut que les cadrats, est d'une hauteur moyenne.

⁴³ D'après les traces visibles sur l'original, cette explication semble plus probable que celle d'un effacement *a posteriori*.

⁴⁴ Cf. *supra*, note 40, sur le matériel des scribes.

⁴⁵ Il ne s'agit pas forcément d'une caractéristique de cette écriture : ce phénomène peut s'expliquer par la forme bombée du support et l'aspect un peu irrégulier (à cause des traces de tour) de la surface, qui devaient en partie gêner le mouvement spontané de la main et contribuer, çà et là, à une légère déformation du tracé des longs traits.



FIG. 4A. FIG. 1a. OL 3208, © Ifao. Réduction : 75 %.

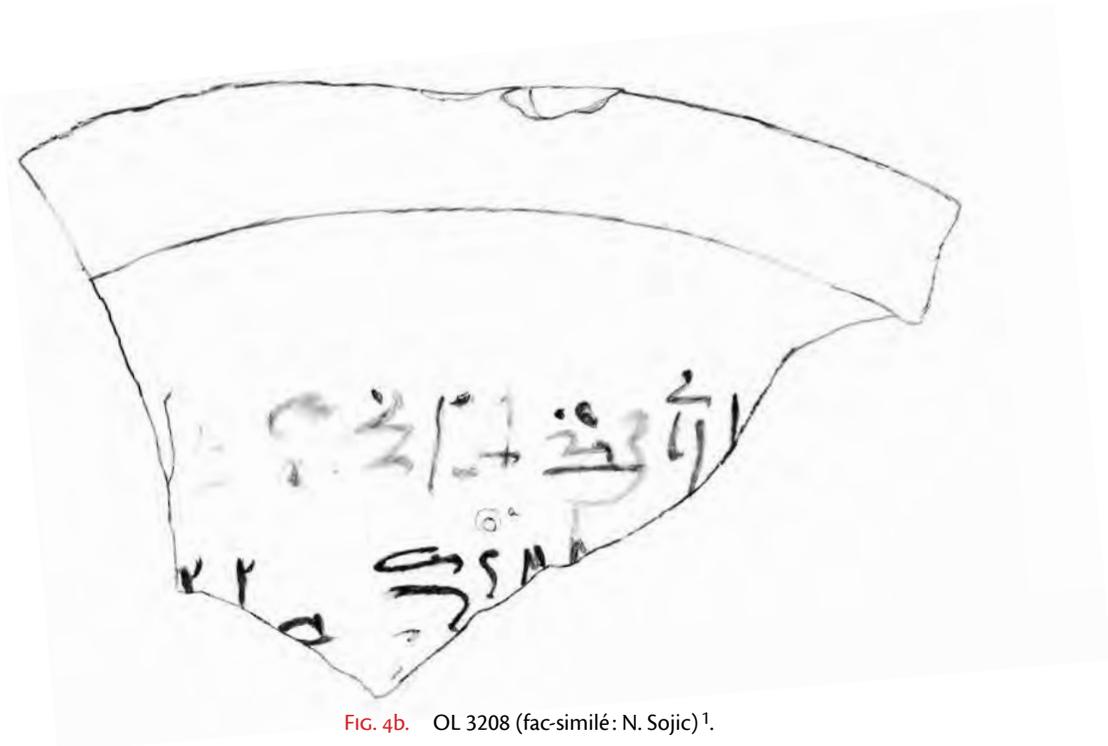


FIG. 4b. OL 3208 (fac-similé: N. Sojic)¹.

¹ La différence de rendu entre la photo et le fac-similé est due à la forme très bombée de l'ostracum, et du creux sous la partie supérieure du col.

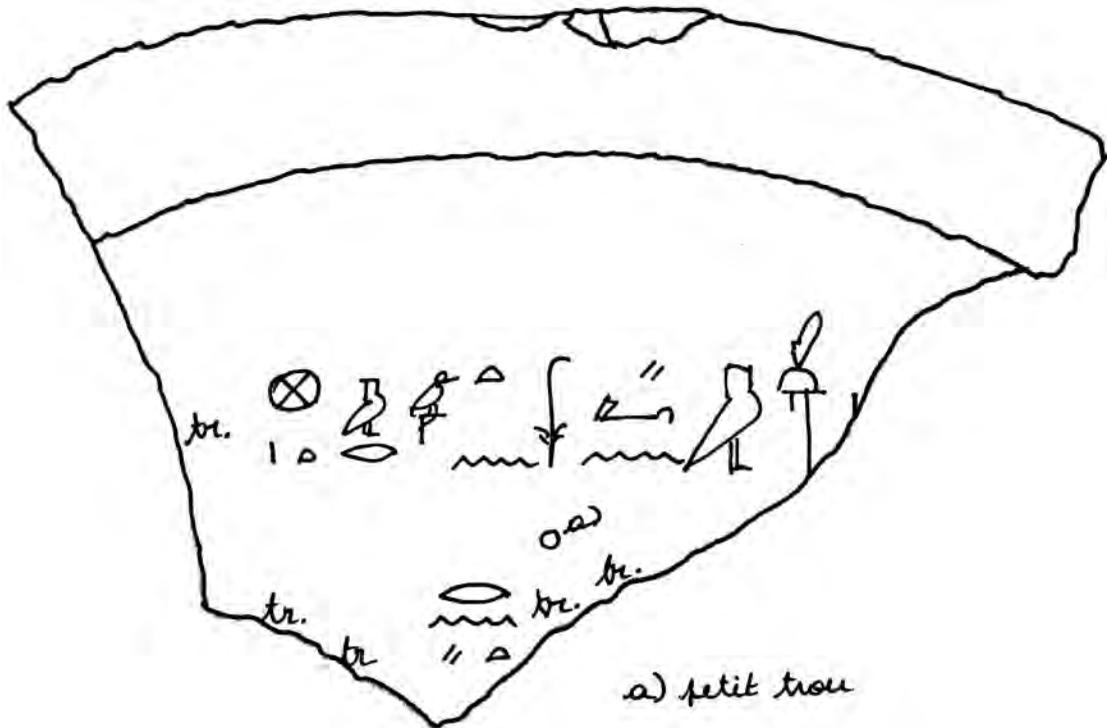


FIG. 4c. OL 3208 (transcription hiéroglyphique).

Translittération

[1] [... tꜣy-ḥw ḥr] wnmy n nswt mr-niwt [...]

[2] [...] ... r-nty ... [...]

Traduction

[1] [... le flabellifère à] la droite du roi, maire de la Ville

[2] [...]... à savoir... [...]

Commentaire

I. 1. Le titre est écrit [...] wnmy ḥr. Cette graphie correspond à la formule de type (4) de POMORSKA 1987, p. 34: tꜣy-ḥw nswt wnmy (n ḥr). Elle est attestée à partir du règne d'Amenhotep III jusqu'au règne de Ramsès III.

I. 2. Sur la conjonction r-nty dans les lettres, voir HARING 2009, p. 189. Sur le discours rapporté dans les lettres en particulier, cf. SWEENEY 2001, p. 270-271.

Nature et datation du texte

Le texte, qui est probablement un exercice de scribe, contient les titres d'un *ḫy-ḥw* (l. 1) ainsi que quelques menus restes de signes, où l'on distingue très nettement l'indicateur d'initialité *r-nty*, qui sert à introduire un discours direct et se retrouve fréquemment dans les lettres.

D'après la forme du titre à la l. 1, l'ostracon se situerait entre le deuxième tiers de la XVIII^e et le début de la XX^e dynastie. L'absence de marque de fouille sur l'objet ne permet hélas pas de le contextualiser davantage.

Table de concordance entre numéros d'inventaire et numéros de catalogue

OL 200	Cat. 1963
OL 201	Cat. 1964
OL 202	Cat. 1965
OL 203	Cat. 1966
OL 204	Cat. 1967
OL 205	Cat. 1968
OL 206	Cat. 1969
OL 207	Cat. 1970
OL 208	Cat. 1971
OL 209	Cat. 1972
OL 210	Cat. 1973
OL 211	Cat. 1974
OL 327	Cat. 1975
OL 1850	Cat. 1976
OL 6126	Cat. 1977
OL 6790	Cat. 1986
OL 3498	Cat. 1978
OL 3208	Cat. 1979

Index

Noms de divinités

<i>Īmn-R' nswt-nṯr.w</i> , Amon-Rê roi des dieux	OL 200, 3 ; OL 203, 3
<i>Hr</i> , Horus	C1 ; D1
<i>Mwt</i> , Mout	OL 203, 3
<i>Dḥwty</i> , Thot	OL 209 v ^o , 3 ; C1 ; D1

Anthroponymes

<i>Īmn-m-int</i> , Ameneminet	OL 201, 1
<i>Īmn-nḥt</i> , Amennakhte	OL 200, 3 ; H 46 r ^o , 1 ; H 46 v ^o , 1
<i>Wn-[nfr]</i> , Ounnefer	OL 200, 2
<i>Hꜣy</i> , Hay	OL 200, 2
<i>Hri</i> , Hori	OL 208, x+5
<i>H'c-m-Wꜣs.t</i> , Khâemouaset	OL 208, x+1
<i>Hnsw</i> , Khonsou	OL 200, 2
<i>Mntꜣw-m-tꜣ.wi</i> , Montouemtaouy	H 46 r ^o , 1 ; H 46 v ^o , 1
<i>Nb-Mꜣ't-R' -nḥt</i> , Nebmaâtrênakht	OL 206, 4
<i>Nb-nfr</i> , Nebnefer	OL 208, x+4
<i>Nfr-ḥtp</i> , Neferhotep	OL 1850, 2
<i>Nfr-rnp.t</i> , Nefferrenepet	OL 203, 1

<i>Nḫt</i> , Nakht	OL 1850, 2
<i>Nsy-Ḳmn</i> , Nesyamon	OL 208, x+3
<i>Qn</i> -[...], <i>Qen</i> -[...]	OL 1850, 4
<i>P(ḳ)-n-tḳ-wr(t)</i> , Pentaour	OL 208, x+2
<i>Pḳ-n-dwḳw</i> , Paendoua	OL 211, 1
<i>Tḳ</i> , Tô	OL 200, 2
<i>Zp</i> , Zep	C2
[...]- <i>nbwi</i> , [...]-neboui	OL 206, 3

Titres et fonctions

<i>ḳ-n-is.t</i> , chef d'équipe	OL 200, 2
<i>imj-rḳ pr-ḫḏ</i> , directeur du Trésor	H 46 r ^o , 1
<i>imi-rḳ pr-ḫḏ n nḳ rḳ.w-pr.w</i> , directeur du trésor des temples	H 46 v ^o , 1
<i>idnw</i> , substitut	OL 206, 3
<i>pḳ ḫry</i> , le chef	OL 202, 3
<i>tḳy-ḫw</i> , flabellifère	OL 201, 3 ; OL 202, 1 ; OL 205, 1 ; OL 327, 2
<i>tḳy-ḫwy ḫr wnmy nsw.t</i> , flabellifère à la droite du roi	OL 200, 1 ; OL 203, 1 ; OL 204, 1 ; OL 206, 3 ; OL 207, 2 ; OL 208, x+5 ; OL 209 r ^o , 1 ; OL 210, 1 ; OL 211, 2 ; OL 1850, 1, 5 ; OL 6126, 1 ; OL 3498, 1 ; OL 3208, 1
<i>mḫ-ib</i> , confident	OL 6126, 1
<i>mr-niwt</i> , maire de la Ville	OL 200, 1 ; OL 203, 1 ; OL 327, 1 ; OL 1850, 1 ; OL 3498, 1 ; OL 3208, 1
<i>tḳty</i> , vizir	OL 200, 1 ; OL 203, 1 ; OL 206, 4 ; OL 327, 1 ; OL 3498, 1
<i>sš</i> , scribe	OL 200, 2 ; OL 200 3 ; OL 203, 2 ; OL 1850, 2
<i>sš-nswt</i> , scribe royal	OL 327, 1 ; OL 211, 2
<i>sš n pḳ ḫr</i> , scribe de la Tombe	H 46 r ^o , 1 ; H 46 v ^o , 1

Noms de lieux et d'institutions

<i>pḳ ḫr ḫni</i> , la Tombe enclose	OL 203, 2
<i>ḫni</i> [...]?	OL 206, 3
<i>pr</i> , domaine	OL 202, 2 ; OL 208, x+3
<i>s.t wr.t</i> , le grand trône/sanctuaire	OL 209 v ^o , 3

Vocabulaire

<i>wr</i> , grand	OL 6126, 3
<i>Wsir</i> , l'Osiris N	C2 ; D2
<i>wšwš</i> , brisé (?)	OL 201, 2
ʿ <i>ḏw</i> , poisson-mulet	C1 ; D2
<i>i3w.t nfr.t</i> , belle vieillesse	OL 200, 5
<i>im</i> , fais	OL 203, 4
<i>ini</i> , apporter	C1 ; D1
<i>iḥ-di=k</i> , porte ton attention à faire	OL 1850, 3
<i>iri</i> , faire	OL 206, 4
<i>ir.n</i> , (exercice) qu'a fait	OL 200, 7
ʿ <i>ḥ'w k3</i> , longue durée de vie	OL 200, 5
<i>b3k</i> , travailler	OL 211, 5
<i>b3.ty</i> , les deux coffres (?)	C2
<i>r-nty</i> , à savoir	OL 3208, 2
<i>m ʿnḥ wḏ3 snb</i> , en vie, force, santé	OL 200, 3 ; OL 3498, 2
<i>m ḥs(.t)</i> , dans la faveur de	OL 200, 3
<i>mw isd</i> , eau de salive	C1 ; D1
<i>mtwk</i> , ?	OL 211, 4, 5
<i>nb</i> , maître	OL 211, 3 ; OL 3498, 2 ; H 46 rº, 1 ; H 46 rº, 2
<i>nb nfr</i> , bon maître	OL 200, 7
<i>nfr.w</i> , perfection	OL 203, 5
<i>nswt</i> , roi	OL 6126, 4
<i>nswt-bity</i> , roi de Haute et Basse Égypte	OL 208, x+2, x+3, x+4
<i>nswt ʿnḥ wḏ3 snb</i> , roi V.S.F	OL 6126, 2 ;
<i>nty (r) ḏb3</i> , en échange de	OL 207, 1
<i>nḏm</i> , douceur	OL 203, 5
<i>r</i> , vers	OL 201, 3 ; OL 201, 5
<i>r' nb</i> , chaque jour	OL 200, 7
<i>rmṯ.w</i> , les gens	OL 211, 4
<i>rḥ</i> , connaître, savoir, informer	OL, 202, 6 ; OL 206, 2 ; OL 211, 3 ; OL 3498, 2 ; H 46 rº, 2
<i>ḥb(.w)-sd</i> , fêtes-sed	OL 209 vº, 2
<i>ḥrw</i> , sauf (?)	OL 202, 4
<i>ḥr.t</i> , biens	OL 211, 6
<i>ḥ3b</i> , envoyer	OL 203, 2
<i>ḥ3b</i> , missive, lettre	OL 211, 3 ; OL 3498, 2 ; H 46 rº, 2
<i>ḥn'-dd</i> , par ailleurs	OL 1850, 3
<i>ḥ'm</i> , être proche	OL 6126, 2
<i>ḥsb.w</i> , les comptes	OL 6126, 3

<i>kꜣ-nḥt</i> , Taureau puissant	OL 208, x+1
<i>kyw</i> , et	OL 208, x+4
<i>pr-ꜣ nḥ wꜥ snb</i> , Pharaon V.S.F	OL 200, 6 ; H 46 r ^o , 1 ; H 46 v ^o , 1
<i>ptr</i> , vois	OL 206, 2
<i>sꜣ</i> , fils	OL 206, 3 ; OL 6126, 3
<i>swꜥ-ib</i> , informer	OL 211, 1 ; H 46 r ^o , 1 ; H 46 r ^o , 2
<i>ssnb</i> , guérir	OL 203, 4
<i>sgnn ꜣ</i> , grande huile (?)	OL 202, 5
<i>srwd</i> , fortifier	C2 ; D2
<i>šms</i> , suivre/servir (?)	OL 203, 5
<i>špsy</i> , vénérable	OL 209 v ^o , 1
<i>sš</i> , écrire	OL 209 v ^o , 2
<i>qnqn</i> , se battre	OL 211, 6
<i>tꜣi</i> , boîte (?)	OL 207, 1
<i>rdi</i> , donner/faire	OL 202, 6 ; OL 211, 3 ; OL 3498, 2 ; C1
<i>ꜥꜥ</i> , dire	OL 201, 4 ; OL 1850, 2
<i>ꜥꜥ mdw</i> , formule à prononcer	C1 ; D1

Références notables

Noms de divinités

Amon 28, 133	Ptah 24, 43
Atoum 42	Seth 41
Horus 39, 41, 42, 43	Seth-Dounânouy 42
Osiris 24, 39, 40, 41, 42, 43	Thot / <i>Dḥwty</i> 39, 41, 43, 108, 109, 110, 113

Noms de rois

Amenhotep III 126, 133, 140, 148	Ramsès VI 17, 28, 56, 82
Amenmès 119	Ramsès IX 28, 68, 83
Merenptah 81, 121, 127, 128	Ramsès XI 28, 68, 69, 83
Ramsès II 54, 82, 119, 120, 121	Séthi II 120, 128, 130
Ramsès III 16, 17, 21, 22, 27, 28, 53, 58, 60, 94, 100, 120, 126, 127, 133, 140	Siptah 127
Ramsès IV 18, 19, 27, 28, 76, 81, 82, 100, 120	Thoutmosis III 133
Ramsès V 19, 28, 82, 83, 113	

Anthroponymes

Ameneminet	61, 63, 69	Néferabou	18
Amennakhte	7, 8, 11, 15, 19, 20, 21, 27, 28, 29, 30, 54, 60, 120	Néferhotep	121, 124, 127, 128
Amennakhte (v)	15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 30, 54, 58, 60	Néferrenpet	28, 90
Amennakhte (viii)	16	Néfertari	119
Amennakhte (xviii)	16	Nesyamon	100
Didi	119	<i>Nfr-rnp.t (i)</i>	81, 82
Djéhoutyhotep	40	<i>Nfr-rnp.t (ii)</i>	81, 82
Djéhoutynakht	43	<i>Nht-nfr-htp</i>	126, 127
Hay (iv)	54, 60	Nouheb	119
Hori	19, 82, 100	Ounnefer (v)	58, 60
Hori (ix)	19	Ouserhat (iv)	16
Horichéri (i)	16, 17	Pahatia (i)	18
<i>Hr-Mn</i>	83	Panéferemdjed (i)	18
<i>Hri</i>	82, 100, 128	Panehesy	18
<i>Imn-nht</i>	26, 27, 29, 54, 82	Pendoua (i)	119
Ipouy	18	Pendoua (ii)	119
Ipouy (ii)	15, 16, 18, 28	Pendoua (iii)	119, 120
Khaemnoun	20, 30	Pendoua (iv)	10, 115, 119, 120
Khâemouaset	100	Pendoua (v)	119
Khay	121	<i>P3-n-dw3w</i>	119, 128
Khonsou (v)	54, 60	Pentaoueret (iv)	16
Maa(ni)nakhtouf	9, 10, 85, 88, 89, 90	Qen	119
<i>M33-nht.w3f</i>	82, 84	Qenherkhopshef (i)	23, 26
Montouemtaouy	15, 25, 27, 28	Qenherkhopshef (iv)	27
Nakht	124, 127, 128	Sese	22
Nebmaâtrenakht	9, 10, 61, 64, 67, 68, 69	Sethherounemef	28
Nebnéfer	100, 121	Tô / T3	18, 54, 58, 60
		Ynousa / Yénès	68
		Zep / Zepi	39, 40, 41, 43, 44

Lieux

Abousir	40	Éléphantine	40
Assiout	42	Hatnoub	40
Beni Hassan	42	Maison de vie	16, 18, 24
Cheikh abd el-Gournah	127	Meir	42
Chemnis	41	Ouadi Hammamat	22
Deir el-Bahari	127	Ramesseum	7, 8, 11, 41, 42, 113
El-Berchah	40, 43, 44	Station du Col	24, 27, 60, 123

Thèbes 4, 7, 16, 42, 58
Tombe thébaine TT6 121

Vallée des Rois 7, 8, 11, 16, 19, 24, 27, 28, 58, 90,
127

Autre

Fête-sed 109

Sources documentaires citées

Ostraca

O. Ashmolean Museum 25 24, 28
O. Ashmolean Museum 293 58
O. Berlin 9895 126
O. Berlin 9901 63
O. Berlin 10628 126, 127
O. Berlin 10630 59, 127, 128
O. Berlin 10645 + 46 82
O. Berlin 10664 126
O. Berlin 11238 128
O. Berlin 11295 63
O. Berlin 12365 63
O. Berlin 12398 126
O. Berlin 14684 121
O. BM 50711 30
O. BM 50723 76, 81, 82, 83, 84, 89, 90, 137
O. BM 5626 76, 128, 130
O. BM 5643 76
O. Borchardt 2 19
O. Brooklyn n° 37.1880E 73
O. BTdK 123 30
O. BTdK 244 18
O. BTdK 246 27
O. BTdK 26 30, 54
O. BTdK 539 54
O. BTdK 574 30
O. BTdK 596 27
O. BTdK 630 54
O. BTdK 646 54
O. BTdK 659 54

O. BTdK 699 54
O. BTdK 712 59, 137
O. BTdK 716 59, 137
O. BTdK 718 59
O. BTdK 723 54
O. BTdK 732 19
O. BTdK 77 59
O. BTdK 837 127
O. Caillaud 87, 129
O. Caire CG 25024 30
O. Caire CG 25025 30
O. Caire CG 25218 133
O. Caire CG 25267bis 28
O. Caire CG 25271 28
O. Caire CG 25537 129
O. Caire CG 25563 17
O. Caire CG 25667 63
O. Caire CG 25669 127
O. Caire CG 25691 128
O. Caire CG 25714 59
O. Caire CG 25744 81, 129, 137
O. Caire CG 25745 81, 87, 126, 129
O. Caire CG 25747 87, 88, 89, 90, 129
O. Caire CG 25750 90
O. Caire CG 25832 137
O. Caire JE 72647 126
O. Carnarvon-Carter [Caire 139] 81
O. DeM 45 84, 89, 90
O. DeM 114 81, 121

O. DeM 120	120	O. Edgerton	128
O. DeM 121	127	O. Ermitage 1125	19
O. DeM 124	126, 127	O. Gardiner 5	126
O. DeM 204	73	O. Gardiner 13	137
O. DeM 227	58	O. Gardiner 25	119
O. DeM 314	126	O. Gardiner 40	127
O. DeM 317	58	O. Gardiner 59	76, 90, 120
O. DeM 323	127	O. Gardiner 79	76
O. DeM 440	126	O. Gardiner 110	126
O. DeM 560	59, 126, 128	O. Gardiner 112	126
O. DeM 561	126	O. Gardiner 125	126
O. DeM 562	126	O. Gardiner 138	127
O. DeM 571	28	O. Gardiner 250	128
O. DeM 603	128	O. Gardiner 273	59
O. DeM 613	126	O. Gardiner 362	54
O. DeM 631	127	O. Glasgow D 1925.83	126
O. DeM 831	127	O. Grdseloff	19
O. DeM 898	127	O. Hildesheim PM 5160	54
O. DeM 965	126	O. IFAO 117	24
O. DeM 967	126	O. IFAO 941	127
O. DeM 968	82, 84, 89, 126	O. IFAO 10205	96
O. DeM 971	126	O. IFAO 10220	96
O. DeM 1039	54	O. KV 18/2.316	83
O. DeM 1077	8	O. KV 18/2.415	76, 81, 82, 83, 87, 88, 90
O. DeM 1190	8	O. KV 18/3.494	83
O. DeM 1248	8	O. KV 18/3.576	87, 88, 90
O. DeM 1266	133	O. KV 18/5.757	87, 88, 89, 90
O. DeM 1727	72, 73	O. KV 18/5.951	90
O. DeM 1731	113	O. KV 597	101
O. DeM 10095	126	O. KV 603	101
O. DeM 10097	126, 128	O. KV 655	101
O. DeM 10098	126	O. KV 659	101
O. DeM 10110	126, 127	O. KV 688	101
O. DeM 10127	127	O. KV 703	101
O. DeM 10163	73	O. KV 716	94, 101
O. DeM 10180	127	O. KV 718	94, 100
O. DeM 10248	128	O. Leipzig	128
O. DeM 10250	126	O. Louvre 696	76, 137
O. DeM 10253	126	O. Louvre E.11178a	76, 81
O. DeM 10260	126	O. Michaelides 1	127
O. DeM 10261	126	O. Michaelides 2	127

O. Michaelides 51 127
 O. Michaelides 62 126
 O. Michaelides 79 83
 O. MMA 4 127
 O. Mond. 174 76
 O. Mond. 229 76
 O. Mond. 237 121
 O. OIC 16991 127, 137
 O. OIM 12073 58
 O. OIM 16991 94, 101, 129
 O. Prague 1826 126

Papyrus

P. Anastasi I 8, 128, 133
 P. Anastasi IIIA 121
 P. Anastasi IV 59, 128
 P. Anastasi V 58, 121, 128
 P. Anastasi VIII 121
 P. Berlin 23230 121
 P. BM 10052 63, 68
 P. BM 10053 76
 P. BM 10068 76
 P. BM 10190 121
 P. BM 10416 121
 P. BM 10418+10287 121
 P. BM 10683 137
 P. BM 10685 128
 P. BN 237 Carton 1 28
 P. Bologne 1094 58, 121, 128
 P. Caire CG 52003 137
 P. Caire CG 58055 128
 P. Caire CG 58056 58
 P. Caire JE 65739 127
 P. Chester Beatty I (= P. BM 10681) 73, 113
 P. Chester Beatty III 20, 26
 P. Chester Beatty IV 19
 P. DeM 5 128
 P. DeM 8 59, 129
 P. DeM 13 26, 84, 89, 90, 137
 P. DeM 18 59

O. Qurna 630/5 126
 O. Toronto A11 120, 121, 137
 O. Turin 57001 19
 O. Turin 57002 19, 24
 O. Turin 57068 127
 O. Turin 57077 126
 O. Turin 57093 58
 O. Turin 57516 129
 O. Turin 57536 127
 O. Turin 57559 87, 129
 O. W.M. Staring 126

P. DeM 24 27
 P. DeM 28 87, 126
 P. DeM 29 82
 P. Gardiner 7 59
 P. Genève D 187 121
 P. IFAO H 46 7, 15, 25, 26, 27, 59
 P. Koller 126, 128
 P. Leyde I 348 42
 P. Louvre E 27151 58
 P. Mayer A 68
 P. Northumberland I 128
 P. Orbiney (= P. BM EA 10183) 73
 P. Sallier IV 128
 P. Turin 1875 27
 P. Turin 1879 + 1899 + 1969 127
 P. Turin 1879+ 22
 P. Turin 1880 21, 58
 P. Turin 1891 27
 P. Turin 1898+1926+1937+2094 87, 129
 P. Turin 1976 83
 P. Turin 2002 28
 P. Turin 2063 76
 P. Turin 2084+2091 83
 P. Turin B 128
 P. Valençay I 59, 68
 P. Wilbour 27

Autres

Graf. DeM n° 785 82
 Graf. DeM n° 787 82
 Graf. DeM n° 1269 81
 Graf. DeM n° 2774 82
 Graf. Montagne thébaine n° 1142 87, 129

Plaque Louvre E 10779 37, 43, 45, 46, 47, 48
 Statue Louxor 227 73
 Tablette Turin 58004 42
 T. Vienne 3924 127

Corpus et textes

Éloge de la ville 19, 24,
 58 (Éloge de la ville de Thèbes)
Enseignement d'Amennakhte 11, 18, 19, 20, 24
Enseignement d'Aménémopé 18
 Horus et Seth 73
 Hymne à Ptah 19, 24
 Hymne à Ramsès IV 19
 Hymne à Ramsès IV ou V 19
 Hymne au Nil 8
 Le Conte des deux frères 73
 Satire des métiers 54
 Testament de Naunakhte 28
 Textes des Pyramides 40, 42
 TP § 850 40
 TP § 1628 40

Textes des Sarcophages 37, 40, 42, 43
 CT I, 3, c-d 41
 CT I, 160, e 41
 CT I, 307, h- 308, b 42
 CT IV, 175, g 40
 CT VI, 198, d-e 42
 CT VI, 378, h 41
 CT VII, 60, l-m 42
 CT VII, 62, j 42
 Livre des Morts 41, 42
 LdM 123 41
 LdM 149 41
 LdM 151 41
 Texte caché G 40
 Texte caché N 42
 Texte I 43
 Texte J 43, 44
 Texte K 43, 44

Abréviations bibliographiques

DeM Database

The Deir el-Medina Database: <http://dmd.wepwawet.nl/>

DeM Online

Deir el-Medina Online: <http://dem-online.gwi.uni-muenchen.de/>

HO

J. Černý, A.H. Gardiner, *Hieratic Ostraca*, vol. 1, Oxford, 1957.

KRI

K.A. Kitchen, *Ramesside Inscriptions. Historical and Biographical*, 8 vol., Oxford, 1969-1990.

LEM

A.H. Gardiner, *Late Egyptian Miscellanies*, BiAeg 7, Bruxelles, 1937.

LRL

J. Černý, *Late Ramesside Letters*, BiAeg 9, Bruxelles, 1939.

RAD

A.H. Gardiner, *Ramesside administrative documents*, Londres, 1948.

Ramsès

Banque de données Ramsès: <http://ramses.ulg.ac.be/>

TLa

Thesaurus Linguae Aegyptiae: <http://aew.bbaw.de/tla/index.html>

Bibliographie

ALBERT 2018

F. Albert, « Les ostraca littéraires de Deir el-Medina conservés à l'Ifao. Approches actuelles », *EAO* 87, 2018, p. 3-12.

ALLEN 1974

T.G. Allen, *The Book of the Dead or Going Forth by Day*, SAOC 37, Chicago, 1974.

AL-AYEDI 2006

A.R. Al-Ayedi, *Index of Egyptian Administrative, Religious and Military Titles of the New Kingdom*, 2006.

BAINES 1996

J. Baines, « Classicism and Modernism in the Literature of the New Kingdom », in A. Loprieno (éd.), *Ancient Egyptian literature: History and Forms*, PÄ 10, Leyde/New York, p. 157-174.

BAKIR 1970

A. Bakir, *Egyptian Epistolography from the Eighteenth to the Twenty-first Dynasty*, BiEtud 48, Le Caire, 1970.

BARBOTIN 2017

C. Barbotin, « Aspective et perspective dans la pensée égyptienne de l'histoire », *Pallas. Revue d'études antiques* 105, 2017, p. 27-39.

BARBOTIN 2013

C. Barbotin, « Les ostraca hiératiques de l'école du Ramesseum », *Memnonia* XXIV, 2013, p. 73-79.

BAUD 1990

M. Baud, « La représentation de l'espace en Égypte ancienne : cartographie d'un itinéraire d'expédition », *BIFAO* 90, 1990, p. 51-63.

BASSEM 2016

A. Bassem, « The stela of Hori-Sheri at the Egyptian Museum (Cairo JE 59858) », SAK 45, 2016, p. 61-66.

VON BECKERATH 1995

J. von Beckerath, « Die Thronbesteigungsdaten Ramses'V. und VII. », ZÄS 122, 1995, p. 97-100.

BICKEL, MATHIEU 1993

S. Bickel, B. Mathieu, « L'écrivain Amennakht et son *Enseignement* », BIFAO 93, 1993, p. 31-51.

BIERBRIER 1982

M.L. Bierbrier, *The Tomb-Builders of the Pharaohs*, Londres, 1982.

BIERBRIER 1975

M.L. Bierbrier, *The late New Kingdom in Egypt*, Warminster, 1975.

BLEEKER 1973

C.J. Bleeker, *Hathor and Thoth. Two Key Figures of the Ancient Egyptian Religion*, SHR 26, Leyde, 1973.

BORGHOUTS 1978

J.F. Borghouts, *Ancient Egyptian Magical Texts*, Leyde, 1978.

BRUYÈRE 1953

B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (années 1948 à 1951): le grand puits et les tombes du secteur nord-est*, FIFAO 26, Le Caire, 1953.

BRUYÈRE 1952a

B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh (années 1945-1946 et 1946-1947)*, FIFAO 21, Le Caire, 1952.

BRUYÈRE 1952b

B. Bruyère, « Deir el-Médineh: 1950-1951 », BSFE 9, 1952, p. 7-12.

BRUYÈRE 1937

B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh (1933-1934). Première partie: la nécropole de l'ouest*, FIFAO 14, Le Caire, 1937.

BRUYÈRE 1939

B. Bruyère, « Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh (1934-1935) », in *Fouilles de l'Institut Français du Caire, sous la direction de M. Pierre Jouguet*, FIFAO 16, Le Caire, 1939.

BURKARD 2013

G. Burkard, « Amunnakht, scribe and poet of Deir el-Medina: a study of Ostrakon O Berlin P 14262 », in R. Enmarch, V.M. Lepper (éd.), *Ancient Egyptian literature: theory and practice*, PBA 188, Oxford, 2013, p. 65-82.

CAILLIAUD 1862

F. Caillaud, *Voyage à l'Oasis de Thèbes*, 2 vol., Paris, 1862.

ČERNÝ 2001

J. Černý, *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period*, BiEtud 50, Le Caire, 2001 (2^e éd.).

ČERNÝ 1986

J. Černý, *Papyrus hiératiques de Deir el-Medineh*, t. II (catalogue complété et édité par Y. Koenig), DFIFAO 22, Le Caire, 1986.

ČERNÝ 1978

J. Černý, *Papyrus hiératiques de Deir el-Medineh*, t. I (catalogue complété et édité par G. Posener), DFIFAO 8, Le Caire, 1978.

ČERNÝ 1973a

J. Černý, *Hieratische Ostraka und Papyri*, vol. I: *Tafelteil*, Tübingen, 1973.

ČERNÝ 1973b

J. Černý, *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period*, BiEtud 50, Le Caire, 1973.

ČERNÝ 1972

J. Černý, « Troisième série de questions adressées aux oracles », BIFAO 72, 1972, p. 49-69.

ČERNÝ 1970

J. Černý, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médinéh VII (nos 624-705)*, DFIFAO 14, Le Caire, 1970.

ČERNÝ 1962

J. Černý, « Review of Wolfgang Helck, Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reichs », BiOr 19, 1962, p. 143.

ČERNÝ 1956

J. Černý, *Graffiti hiéroglyphiques et hiératiques de la nécropole thébaine*, DFIFAO 9, Le Caire, 1956.

ČERNÝ 1952

J. Černý, *Paper & Books in Ancient Egypt: An Inaugural Lecture Delivered at University College London, 29 May 1947*, Londres, 1952.

ČERNÝ 1951

J. Černý, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el Médineh V (nos 340 à 456)*, DFIFAO 7, Le Caire, 1951.

ČERNÝ 1939

J. Černý, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el Médineh IV (nos 242 à 339)*, DFIFAO 6, Le Caire, 1939.

ČERNÝ 1937

J. Černý, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el Médineh II (nos 114 à 189)*, DFIFAO 4, Le Caire, 1937.

ČERNÝ 1936

J. Černý, « Une famille de scribes de la nécropole royale de Thèbes », CdE 11, 1936, p. 247-250.

ČERNÝ 1930-1935

J. Černý, *Ostraca hiératiques. Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire, Nos 25501-25832*, Le Caire, 1930-1935.

ČERNÝ, Gardiner 1957

J. Černý, A.H. Gardiner, *Hieratic Ostraca I*, Oxford, 1957.

CHRISTOPHE 1957

L.A. Christophe, « Sur le Graffito 1247 de la Nécropole Thébaine », BIFAO 56, 1957, p. 173-188.

DARESSY 1901a

G. Daressy, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Nos 25001-25385. Ostraca*, Le Caire, 1901.

DARESSY 1901b

G. Daressy, « Fouilles de Deir el Birchah (novembre-décembre 1897) », *ASAE* 1, 1901, p. 25-43.

DAVIES 1999

B.D. Davies, *Who's who at Deir el-Medina. A Prosopographic Study of the Royal Workmen's Community*, EgUit 13, Leyde, 1999.

DEMARÉE 2017

R. Demarée, « New Information on the Mining Expedition to the Wadi Hammamat in Year 3 of Ramesses IV », in N. Favry, C. Ragazzoli, C. Somaglino, P. Tallet (éd.), *Du Sinai au Soudan: itinéraires d'une Égyptologue. Mélanges offerts au Professeur Dominique Valbelle*, *Orient & Méditerranée* 23, Paris, 2017, p. 101-106.

DEMARÉE 2002

R.J. Demarée, *Ramesside Ostraca*, Londres, 2002.

DONKER VAN HEEL, HARING 2003

K. Donker van Heel, B.J.J. Haring, *Writing in a Workmen's Village. Scribal Practice in Ramesside Deir el-Medina*, EgUit 16, Leyde, 2003.

DORN 2017

A. Dorn, « The iri.n Personal-Name-Formula in Non-Royal Texts of the New Kingdom. A Donation Mark or a Means of Self-Presentation? », in T.J. Gillen (éd.), *(Re)productive Traditions in Ancient Egypt. Proceedings of the Conference Held at the University of Liège 6th-8th February 2013*, *AegLeod* 10, Liège, 2017, p. 593-621.

DORN 2015a

A. Dorn, « Diachrone Veränderungen der Handschrift des Nekropolenschreibers Amunnacht, Sohn des Ipui », in U. Verhoeven (éd.), *Ägyptologische „Binsen“-Weisheiten I-II: Neue Forschungen und Methoden der Hieratistik. Akten zweier Tagungen in Mainz im April 2011 und März 2013*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur (Mainz): Abhandlungen der Geistes- und sozialwissenschaftliche Klasse 14, Stuttgart, 2015, p. 175-218.

DORN 2015b

A. Dorn, « Scratched Traces: Biographische Annäherung an den Schreiber Amunnacht, Sohn Ipui », in H. Amstutz, A. Dorn, M. Müller, M. Ronsdorf, S. Uljas (éd.), *Fuzzy Boundaries: Festschrift für Antonio Loprieno*, vol. 2, Hambourg, 2015, p. 589-600.

DORN 2013

A. Dorn, « Zur Lehre Amunnachts: Ein Join und Missing Links », *ZÄS* 140, 2013, p. 112-125.

DORN 2011a

A. Dorn, *Arbeiterhütten im Tal der Könige. Ein Beitrag zur altägyptischen Sozialgeschichte aufgrund von neuem Quellenmaterial aus der Mitte der 20. Dynastie (ca. 1150 v. Chr.)*, *AegHelv* 23, Bâle, 2011.

DORN 2011b

A. Dorn, « Ostraka aus der Regierungszeit Sethos' I. aus Deir el-Medineh und dem Tal der Könige: zur Mannschaft und zur Struktur des Arbeiterdorfes vor dem Bau des Ramesseums », *MDAIK* 67, 2011, p. 31-52.

DORN 2006

A. Dorn, « *Mꜣꜣ-nḥt.w=f*, ein (?) einfacher Arbeiter, schreibt Briefe », in A. Dorn, T. Hofmann (éd.), *Living and Writing in Deir el-Medine, Socio-historical Embodiment of Deir el-Medine Texts*, *AegHelv* 19, Bâle, 2006, p. 67-85.

DORN 2004

A. Dorn, « Die Lehre Amunnachts », *ZÄS* 131, 2004, p. 38-55.

DORN 2001

A. Dorn, *Arbeiterhütten im Tal der Könige*, AegHelv 23, Bâle, 2001.

DORN, POLIS 2016

A. Dorn, S. Polis, « Nouveaux textes littéraires du scribe Amennakhte (et autres ostraca relatifs au scribe de la Tombe) », *BIFAO* 116, 2016, p. 57-96.

DOXEY 1998

D.M. DOXEY, *Egyptian Non-Royal Epithets in the Middle Kingdom: A Social and Historical Analysis*, PdÄ 12, Leyde, 1998.

DRESBACH 2012

G. Dresbach, *Zur Verwaltung in der 20. Dynastie: das Wesirat*, Königtum, Staat, Gesellschaft 9, Wiesbaden, 2012.

DRIAUX 2011

D. Driaux, « Le Grand Puits de Deir al-Medīna et la question de l'eau : nouvelles perspectives », *BIFAO* 111, 2011, p. 129-141.

EDGERTON 1951

W.F. Edgerton, « The Strikes in Ramses III's Twenty-Ninth Year », *JNES* 10-3, 1951, p. 137-145.

EYRE 1979

C. Eyre, « A "Strike" Text from the Theban Necropolis » in J. Ruffle, G.A. Gaballa, K.A. Kitchen (éd.), *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honour of H.W. Fairman*, Warminster, 1979, p. 80-91.

EYRE 1987

C. Eyre, « Work and Organisation of Work in the Old Kingdom », *AOS* 68, 1987, p. 5-47.

FISCHER-ELFERT 1997

H.-W. Fischer-Elfert, *Lesefunde im literarischen Steinbruch von Deir el-Medineh*, KÄT 12, Wiesbaden, 1997.

FISCHER-ELFERT 1983

H.-W. Fischer-Elfert, *Die satirische Streitschrift des Papyrus Anastasi I*, KÄT 7, Wiesbaden, 1983.

FRANDSEN 1990

P.J. Frandsen, « Editing Reality: The Turin Strike Papyrus », in S. Israelit-Groll (éd.), *Studies in Egyptology. Presented to Miriam Lichtheim*, vol. 1, Jérusalem, 1990, p. 166-199.

GABLER 2018a

K. Gabler, « Methods of Identification Among the Deir el-Medina Workmen and their Service Personnel: The Use of Names, Titles, Patronyms and Identity Marks in Administrative Texts from Deir el-Medina », in B.J.J. Haring et al. (éd.), *Proceedings of the Conference Decoding Signs of Identity: Egyptian Workmen's Marks in Archaeological, Historical, Comparative and Theoretical Perspective*, Leiden, December 2013, Leyde, 2018, p. 191-218.

GABLER 2018b

K. Gabler, « Can I Stay or Must I Go? Relations between the Deir el-Medina Community and their Service Personnel », in A. Dorn, S. Polis (éd.), *Outside the Box. Selected Papers from the Conference "Deir el-Medina and the Theban Necropolis in Contact"*, Liège, 27-29 October 2014, AegLeod 11, Liège, 2018, p. 157-189.

GARDINER 1951

A.H. Gardiner, « A Protest Against Unjustified Tax Demands », *RdE* 6, 1951, p. 115-133.

GARDINER 1950

A.H. Gardiner, « The Baptism of Pharaoh », *JEA* 36, 1950, p. 3-12.

GARDINER 1948

A.H. Gardiner, *Ramesside Administrative Documents*, Londres, 1948.

GARDINER 1947

A.H. Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica. Text*, vol. 1, Oxford, 1947.

GARDINER 1937

A.H. Gardiner, *Late-Egyptian Miscellanies*, BiAeg 7, Bruxelles, 1937.

GARDINER 1935a

A.H. Gardiner, *Hieratic Papyri in the British Museum, Third Series: Chester Beatty Gift* (2 vol.), Londres, 1935.

GARDINER 1935b

A.H. Gardiner, « A Lawsuit Arising from the Purchase of two Slaves », *JEA* 21/2, 1935, p. 140-146.

GARDINER 1931

A.H. Gardiner, *The Library of A. Chester Beatty: Description of a Hieratic Papyrus with a Mythological Story, Love-songs, and other Miscellaneous Texts. The Chester Beatty Papyri*, N° 1, Londres, 1931.

GARDINER 1913

A.H. Gardiner, « Part. I. Hieratic Texts », in A.H. Gardiner et al. (éd.), *Theban Ostraca: Edited from the Originals, now Mainly in the Royal Ontario Museum of Archaeology, Toronto, and the Bodleian Library, Oxford*, Toronto, Londres, Oxford, 1913, p. 1-16.

GASSE 2005

A. Gasse, *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el-Médineh, nos 1775-1873 et 1156*, DFIFAO 44, Le Caire, 2005.

GASSE 2000

A. Gasse, « L'inventaire des ostraca littéraires de Deir el-Médina conservés à l'IFAO : premiers résultats », *GM* 174, 2000, p. 5-14.

GASSE 1992

A. Gasse, « Les ostraca hiératiques de Deir el-Medina : nouvelles orientations de la publication », in R.J. Demarée, A. Egberts (éd.), *Village Voices. Proceedings of the Symposium 'Texts from Deir el-Medina and their Interpretation'*, Leiden, May 31-June 1, 1991, CNWS Publications 13, Leyde, 1992, p. 51-70.

GASSE 1990

A. Gasse, *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el-Médineh*, DFIFAO 25, Le Caire, 1990.

GOEDICKE, WENTE 1962

H. Goedicke, E.F. Wente, *Ostraka Michaelides*, Wiesbaden, 1962.

GOYON 1972

J.-Cl. Goyon, *Rituels funéraires de l'ancienne Égypte*, LAPO 4, Paris, 1972.

GOYON 1949

G. Goyon, « Le papyrus de Turin dit "des Mines d'Or" et le Wadi Hammamat », *ASAE* 49, 1949, p. 337-392.

GRALLERT 2007

S. Grallert, « The Mitre Inscriptions on Coffins of the Middle Kingdom: A New Set of Texts for Rectangular Coffins? », in S. Grallert, W. Grajetzki (éd.), *Life and Afterlife in Ancient Egypt during the Middle Kingdom and Second Intermediate Period*, GHP Egyptology 7, Londres, 2007, p. 35-80.

GRANDET 2018

P. Grandet, « Ostraca hiératiques documentaires de l'IFAO : quelques points notables », in A. Dorn, St. Polis (éd.), *Outside the Box. Selected Papers from the Conference "Deir el-Medina and the Theban Necropolis in Contact"*, Liège, 27-29 October 2014, AegLeod 11, Liège, 2018.

GRANDET 2016

P. Grandet, « Un document relatif aux grèves de Deir el-Médîneh en l'an 29 de Ramsès III et un fragment de l'*Enseignement d'Amennakhté*, §39-48 : O. IFAO 1255 A-B (ONL 514 A-B) », in P. Collombert, D. Lefèvre, St. Polis, J. Winand (éd.), *Aere perennius : mélanges égyptologiques en l'honneur de Pascal Vernus, OLA 242*, Louvain, 2016, p. 327-359.

GRANDET 2010

P. Grandet, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médîneh (nos 10124 – 10275)*, DFIFAO 48, Le Caire, 2010.

GRANDET 2006

P. Grandet, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médîneh (nos 10001 – 10123)*, DFIFAO 46, Le Caire, 2006.

GRANDET 2003

P. Grandet, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médîneh (nos 831 – 1000)*, DFIFAO 41, Le Caire, 2003.

GRANDET, MATHIEU 1997

P. Grandet, B. Mathieu, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, Paris, 1997.

GRIMAL 1986

N. Grimal, *Les termes de la propagande royale égyptienne de la XIX^e dynastie au règne d'Alexandre*, MAIBL 6, Paris, 1986.

HAGEN 2007

F. Hagen, « Ostraca, Literature and Teaching at Deir el-Medina », in R. Mairs, A. Stevenson (éd.), *Current Research in Egyptology 2005: Proceedings of the Sixth Annual Symposium, University of Cambridge, 6-8 January 2005*, Oxford, 2007, p. 38-51.

HANNIG 2006

R. Hannig, *Großes Handwörterbuch Ägyptisch-Deutsch (2800-950 v. Chr.): die Sprache der Pharaonen (Marburger Edition)*, 4^e éd. revue, *Antike Welt* 64, Mayence, 2006.

HARREL, BROWN 1992

J.A. Harrell, V.M. Brown, « The Oldest Surviving Topographical Map from Ancient Egypt: Turin Papyri 1879, 1899 and 1969 », *JARCE* 29, 1992, p. 81-105.

HARING 2009

B. Haring, « "In Life, Prosperity, Health!": Introductory Formulae in Letters from the Theban Necropolis », in D. Kessler et al. (éd.), *Texte-Theben-Tonfragmente: Festschrift für Günter Burkard*, Wiesbaden, 2009, p. 180-191.

HASSAN 2017

K. Hassan, « New Literary Compositions of the Scribe Amunnakhte Son of Ipu. A Study of Hieratic Ostrakon in the Egyptian Museum of Cairo », *SAK* 46, 2017, p. 101-111.

HASSAN, POLIS 2018

K. Hassan, S. Polis, « Extending the Corpus of Amennakhte's Literary Compositions: Palaeographical and Textual Connections between two Ostraca (O. BM EA 21282 + O. Cairo HO 425) », in A. Dorn, S. Polis (éd.), *Outside the Box. Selected Papers from the Conference "Deir el-Medina and the Theban Necropolis in Contact"*, Liège, 27-29 October 2014, *AegLeod* 11, Liège, 2018, p. 245-264.

HAYES 1960

W.C. Hayes, « A Selection of Tuthmoside Ostraca from Dēr el-Baḥri », *JEA* 46, 1960, p. 29-52.

HELCK 1975

W. Helck, *Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reichs*, PdÄ 3, Leyde, 1975.

HELCK 1958

W. Helck, *Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reiches*, PdÄ 3, Leyde, 1958.

HOVESTREYDT 1997

W. Hovestreydt, « A Letter to the King Relating to the Foundation of a Statue (P. Turin 1879 vso.) », *LingAeg* 5, 1997, p. 107-121.

JANSSEN 1997

J.J. Janssen, *Village Varia. Ten Studies on the History and Administration of Deir el-Medineh*, EgUit 11, Leyde, 1997.

JANSSEN 1994

J.J. Janssen, « An Exceptional Event at Deir el-Medina (P. Turin 1879 verso) », *JARCE* 31, 1994, p. 91-97.

JANSSEN 1991

J.J. Janssen, *Late Ramesside Letters and Communications*, HPBM 6, Londres, 1991.

JANSSEN 1987

J.J. Janssen, « On Style in Egyptian Handwriting », *JEA* 73, 1987, p. 161-167.

JANSSEN 1982

J.J. Janssen, « A Draughtsman who Became Scribe of the Tomb: Harshire, Son of Amennakhte », in R.J. Demarée, J.J. Janssen (éd.), *Gleanings from Deir el-Medina*, EgUit 1, Leyde, 1982, p. 149-153.

JANSSEN 1975

J.J. Janssen, *Commodity Prices from the Ramessid Period. An Economic Study of the Village of Necropolis Workmen at Thebes*, Leyde, 1975.

KAMPP 1996

F. Kampp, *Die thebanische Nekropole: zum Wandel des Grabgedankens von der 18. bis zur 20. Dynastie*, Theben 13, Mayence, 1996.

KELLER 2003

C.A. Keller, « Un artiste égyptien à l'œuvre: le dessinateur en chef Amenhotep », in G. Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois: La vie en Égypte au temps des pharaons du Nouvel Empire. Actes du colloque organisé par le Musée du Louvre, les 3 et 4 mai 2002*, Paris, 2003, p. 83-114.

KHOLI 2006

M.S. el-Kholi, *Papyri und Ostraka aus der Ramessidenzeit*, Monografie del Museo del Papiro 5, Syracuse, 2006.

KLEMM, KLEMM 2013

R. Klemm, D. Klemm, *Gold and Gold Mining in Ancient Egypt and Nubia: Geoarchaeology of the Ancient Gold Mining Sites in the Egyptian and Sudanese Eastern Deserts*, traduit par Paul Larsen, Berlin, Heidelberg 2013.

KLEMM, KLEMM 2009

R. Klemm, D. Klemm, « Der "Grand Puits" in Theben-West », in D. Kessler *et al.* (éd.), *Texte – Theben – Tonfragmente: Festschrift für Günter Burkard*, Wiesbaden, 2009, p. 271-280.

KLEMM, KLEMM 1989

R. Klemm, D. Klemm, « Pharaonischer Goldbergbau im Wadi Sid und der Turiner Minenpapyrus », in S. Schoske (ed.), *Akten des vierten Internationalen Ägyptologen Kongresses München 1985. Band 2: Archäologie, Feldforschung, Prähistorie*, SAK Beihefte 2, Hamburg, 1989, p. 74-87.

KLOTZ 2006

D. Klotz, « Between Heaven and Earth in Deir el-Medina: Stela MMA 21.2.6 », SAK 34, 2006, p. 269-283.

KOENIG 1979-1980

Y. Koenig, *Catalogue des étiquettes de jarres hiératiques de Deir el-Médineh*, fasc. I et II, DFIFAO 21, 1979-1980, Le Caire.

LEBLANC 2004

C. Leblanc, « L'école du temple (ât-sebäit) et le *per-ânkh* (maison de vie). À propos de récentes découvertes effectuées dans le contexte du Ramesseum », *Memnonia* XV, 2004, p. 93-101.

LEFÈVRE 2008

D. Lefèvre, *Les papyrus « d'el-Hibeh » à la 21^e dynastie. Étude philologique et prosopographique* (thèse de doctorat inédite), 2008.

LESKO 1982

B. Lesko, *A Dictionary of Late Egyptian I*, Berkeley, 1982.

LOPEZ 1984

J. Lopez, *Ostraca ieratici N. 57450-57568, Tabelle lignee N 58001-58007*, Milan, 1984.

LOPEZ 1978

J. Lopez, *Ostraca ieratici, Catalogo del Museo Egizio di Torino, serie seconda-collezioni 3*, vol. 1 (nos 57001–57092), Milan, 1978.

MALAISE, WINAND 1999

M. Malaise, J. Winand, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, AegLeod 6, Liège, 1999.

MATHIEU 1993

B. Mathieu, « Sur quelques ostraca hiératiques littéraires récemment publiés », BIFAO 93, 1993, p. 335-347.

MCCLAIN 2018

S.E. McClain, « Authorship and Attribution: Who Wrote the Twentieth Dynasty Journal of the Necropolis », in A. Dorn, St. Polis (éd.), *Outside the Box. Selected papers from the Conference "Deir el-Medina and the Theban Necropolis in Contact"*, Liège, 27-29 October 2014, AegLeod 11, Liège, 2018, p. 333-364.

MCDOWELL 1999

A.G. McDowell, *Village Life in Ancient Egypt. Laundry Lists and Love Songs*, Oxford, 1999.

MCDOWELL 1993

A. McDowell, *Hieratic Ostraca in the Hunterian Museum Glasgow (the Colin Campbell Ostraca)*, Oxford, 1993.

MÖLLER 1965

G. Möller, *Hieratische Paläographie: die ägyptische Buchschrift in ihrer Entwicklung von der fünften Dynastie bis zur römischen Kaiserzeit. Band I: Bis zum Beginn der achtzweiten Dynastie*, Leipzig, 1965.

MÖLLER 1909

G. Möller, *Hieratische Paläographie: die ägyptische Buchschrift in ihrer Entwicklung von der fünften Dynastie bis zur römischen Kaiserzeit. Band II: von der Zeit Thutmosis III bis zum Ende der einundzwanzigsten Dynastie*, Leipzig, 1909.

MÜLLER 2004

M. Müller, « Der Turiner Streikpapyrus (pTurin 1880) », in B. Janowski, G. Wilhelm (éd.), *Texte zum Rechts- und Wirtschaftsleben*, TUAT NF 1, Gütersloh, 2004, p. 165-184.

MYSLIWIEC 1978

K. Mysliwiec, *Studien zum Gott Atum*, HÄB 5, Hildesheim, 1978.

PARKINSON, QUIRKE 1995

R. Parkinson, S. Quirke, *Papyrus. Egyptian Bookshelf*, Londres, 1995.

PEDEN 1994

A.J. Peden, *The Reign of Ramesses IV*, Warminster, 1994.

PEET 1930

T.E. Peet, *The Great Tomb-Robberies of the Twentieth Egyptian Dynasty: Being a Critical Study, with Translations and Commentaries, of the Papyri in which these are Recorded*, Oxford, 1930.

POLIS 2017a

S. Polis, « The Scribal Repertoire of Amennakhte Son of IpuY. Describing Variation Across Late Egyptian Registers », in J. Cromwell, E. Grossman (éd.), *Scribal Repertoires in Egypt from the New Kingdom to the Early Islamic Period*, Oxford Studies in Ancient Documents, Oxford, 2017, p. 89-126.

POLIS 2017b

S. Polis, « Linguistic Variation in Ancient Egyptian: An Introduction to the State of the Art (with Special Attention to the Community of Deir el-Medina) », in J. Cromwell, E. Grossman (éd.), *Scribal Repertoires in Egypt from the New Kingdom to the Early Islamic period*, Oxford Studies in Ancient Documents, Oxford, 2017, p. 60-88.

POLIS 2011

S. Polis, « Le serment de P. Turin 1880, v° 2, 8-19: une relecture de la construction *iw bn sdm.f* à portée historique », in M. Collier, S. Snape (éd.), *Ramesside Studies in Honour of K.A. Kitchen*, Bolton, Rutherford, 2011, p. 387-401.

POMORSKA 1987

I. Pomorska, *Les flabellifères à la droite du roi en Égypte ancienne*, Varsovie, 1987.

POMORSKA 1982

I. Pomorska, « Les flabellifères dans l'Égypte ancienne », in *L'Égyptologie en 1979: axes prioritaires de recherches*, vol. 2, Paris, 1982, p. 155-158.

POMORSKA 1980

I. Pomorska, « Le titre de *ṯꜣy ḥw ḥqꜣ ḥr wnmy n nsw* de deux vice-rois de Nubie », *RocOr* 41, 1980, p. 97-100.

POSENER 1955

G. Posener, « L'exorde de l'instruction éducative d'Amennakhte (recherches littéraires, V) », *RdE* 10, 1955, p. 61-72.

POSENER 1951

G. Posener, *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el-Médineh, II (nos 1009 à 1266)*, DFIFAO 18, Le Caire, 1951.

POSENER 1938

G. Posener, *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el Médineh, I (nos 1001 à 1108)*, DFIFAO 1, Le Caire, 1938.

POSENER-KRIÉGER 2004

P. Posener-Kriéger, in S. Demichelis (éd.), *I papiri di Gebelein (scavi G. Farina 1935)*, Turin, 2004.

RAGAZZOLI 2008

C. Ragazzoli, *Éloges de la ville en Égypte ancienne, Histoire et littérature, Les institutions dans l'Égypte ancienne 4*, Paris, 2008.

RANKE 1935-1977

H. Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, 3 vol., Glückstadt, 1935-1977.

RIGAULT, DELANGE 2009

P. Rigault, É. Delange, « Le lit funéraire de Djéhouthyotep (Louvre AF 9170), *RdE* 60, 2009, p. 63-138.

RITTER 2008

V. Ritter, « Ostraca hiératiques et ostraca figurés : quelques nouveaux raccords », *GM* 217, 2008, p. 81-87.

ROCCATI 2003

A. Roccati, « Les mutations culturelles à Deir el-Médina sous les Ramsès », in G. Andreu (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois. La vie en Égypte au temps des pharaons du Nouvel Empire. Actes du colloque organisé par le musée du Louvre les 3 et 4 mai 2002*, Paris, 2003, p. 197-207.

ROMER 1984

J. Romer, *Ancient Lives. The Story of the Pharaohs' Tomb Makers*, Londres, 1984.

ROSMORDUC 2016

S. Rosmorduc, « Le discours du vizir To (P. Turin 1880, Ro 2,20-3,4) », in P. Collombert, D. Lefèvre, St. Polis, J. Winand (éd.), *Aere Perennius. Mélanges égyptologiques en l'honneur de Pascal Vernus*, OLA 242, Louvain, 2016, p. 677-683.

SAUNERON 1959

S. Sauneron, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médineh (nos 550-623)*, DFIFAO 13, Le Caire, 1959.

SETHE 1964

K. Sethe, *Dramatische Texte zu altägyptischen Mysterienspielen*, UGAÄ 10, Hildesheim, 1964.

SETHE 1928

K. Sethe, *Dramatische Texte zu altägyptischen Mysterienspielen II. Der dramatische Ramesseumpapyrus. Ein Spiel zur Thronbesteigung des Königs*, UGAÄ 10.2, Leipzig, 1928.

SIKORA 2015

U. Sikora, « Amunnacht, Sohn des Ipuy als Autor der *Lehre des Amunnacht*: ein Artefakt ägyptologischer Beschreibungspraxis », in G. Neunert, H. Simon, A. Verbovsek, K. Gabler (éd.), *Text: Wissen – Wirkung – Wahrnehmung: Beiträge des vierten Müncher Arbeitskreises Junge Ägyptologie (MAJA 4), 29.11. bis 1.12.2013*, GOF IV/59, Wiesbaden, 2015, p. 191-207.

SPIEGELBERG 1921

W. Spiegelberg, *Ägyptische und andere Graffiti (Inschriften und Zeichnungen) aus der thebanischen Nekropolis*, Heidelberg, 1921.

SPIEGELBERG 1898

W. Spiegelberg, *Hieratic Ostraka & Papyri Found by J.E. Quibell in the Ramesseum, 1895-6*, Londres, 1898.

SPIESER 2000

C. Spieser, *Les noms du pharaon comme êtres autonomes au Nouvel Empire*, OBO 174, Fribourg, Göttingen, 2000.

SWEENEY 2001

D. Sweeney, « A Puzzle in Ramesside Correspondence », in O. Goldwasser, D. Sweeney (éd.), *Structuring Egyptian Syntax: A Tribute to Sarah Israelit-Groll*, Göttingen, 2001, p. 261-283.

SWEENEY 1998

D. Sweeney, « Friendship and Frustration: A study in Papyri Deir el-Medina IV-VI », *JEA* 84, 1998, p. 101-122.

VALBELLE 1985

D. Valbelle, *Les ouvriers de la Tombe. Deir el-Médineh à l'époque ramesside*, BiEtud 96, Le Caire, 1985.

VAN DEN BERG, DONKER VAN HEEL 2000

H. van den Berg, K. Donker van Heel, « A Scribe's Cache from the Valley of Queens. The Palaeography of Documents from Deir el-Medina: some Remarks », in R.J. Demarée, A. Egberts (éd.), *Deir el-Medina in the Third Millennium AD. A Tribute to Jac J. Janssen*, EgUit 14, Leyde, 2000, p. 9-49.

VENTURA 1986

R. Ventura, *Living in a City of the Dead: A Selection of Topographical and Administrative Terms in the Documents of the Theban Necropolis*, OBO 69, Fribourg, Göttingen, 1986.

VENTURINI 2007

I. Venturini, « Le statut des exercices scolaires au Nouvel Empire : balbutiements d'écoliers ou entraînements d'étudiants ? », in J.-C. Goyon, C. Cardin (éd.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Egyptologists: Grenoble, 6-12 septembre 2004*, OLA 150, Louvain, 2007, p. 1885-1896.

VERHOEVEN 2015

U. Verhoeven, « Stand und Aufgaben der Erforschung des Hieratischen und der Kursivhieroglyphen », in U. Verhoeven (éd.), *Ägyptologische „Binsen“-Weisheiten I-II: Neue Forschungen und Methoden der Hieratistik. Akten zweier Tagungen in Mainz im April 2011 und März 2013*, Akademie der Wissenschaften und der Literatur (Mainz): Abhandlungen der Geistes- und sozialwissenschaftliche Klasse 14, Stuttgart, 2015, p. 23-63.

VERNUS 1993

P. Vernus, *Affaires et scandales sous les Ramsès. La crise des valeurs dans l'Égypte du Nouvel Empire*, Paris, 1993.

VERNUS 1980

P. Vernus, « Études de philologie et de linguistique », *RdE* 32, 1980, p. 117-134.

WARD 1977

W.A. Ward, « Lexicographical Miscellanies », *SAK* 5, 1977, p. 265-292.

WENTE 1990

E.F. Wente, *Letters from Ancient Egypt*, Writings from the Ancient World 1, Atlanta, 1990.

WENTE 1961

E.F. Wente, « A Letter of Complaint to the Vizier To », *JNES* 20/4, 1961, p. 252-257.

WIMMER 1995

S. Wimmer, *Hieratische Paläographie der nicht-literarischen Ostraka der 19. und 20. Dynastie. Teil 1. Text. Teil 2. Tafeln*, ÄAT 28, Wiesbaden, 1995.

WIMMER 1995b Article 7 OL211 (erreur pour Wimmer 1995?)

DIFFUSION

Ventes directes et par correspondance

Au Caire

à l'IFAO,
37 rue al-Cheikh Ali Youssef (Mounira)
[B.P. Qasr al-'Ayni n° 11562]
11441 Le Caire (R.A.E.)
Section Diffusion Vente →

Fax: (20.2) 27 94 46 35
Tél.: (20.2) 27 97 16 00
<http://www.ifao.egnet.net>
Tél.: (20.2) 27 97 16 22
e-mail: ventes@ifao.egnet.net

En France

Vente en librairies
Diffusion: AFPU
Distribution: SODIS

